OPÉRATIONNELS ENSEMBLE

14 JUILLET 2017

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le 14 Juillet, en France, dans nos villes et nos villages, à l'étranger, dans les capitales et partout où des compatriotes sont installés, nous nous retrouvons pour célébrer notre fête nationale.

Le 14 Juillet est le symbole de notre unité, mais également de la grandeur de notre pays, de la richesse de son histoire, de l'universalité de ses valeurs.

Cette journée nous invite à nous rassembler, dans un esprit d'ouverture au monde et avec cette volonté d'aller résolument vers l'avant.

Si ce jour solennel met particulièrement à l'honneur nos armées, c'est parce qu'elles sont l'émanation de la Nation et en incarnent les vertus.

Les militaires qui vont défiler ce matin devant nous servent notre pays avec ardeur et dévouement, au péril de leur vie. Par leur engagement en opération partout où nos intérêts l'exigent, ils sont à l'avant-garde et contribuent à construire une paix durable, gage de notre sécurité et de celle de nos enfants. Ils ont toute notre confiance et je leur redis notre reconnaissance.

Avec eux défileront les forces de sécurité intérieure, ces femmes et ces hommes qui œuvrent au quotidien, sur notre territoire, à la sécurité nationale.

Militaires des armées, gendarmes, policiers, pompiers, fonctionnaires chargés de missions de surveillance ou de renseignement, tous, à leur échelle, ils participent à la lutte contre le terrorisme. Car c'est rassemblés et par une conjonction de tous les efforts que nous vaincrons ceux qui usent de la violence pour semer le chaos.

Un an après l'attentat de Nice, je veux rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui, cette année encore, ont payé de leur vie leur engagement au service de nos concitoyens.

En 1917, les États-Unis, ce grand pays ami de la France, soucieux de la liberté des nations, décidait d'entrer en guerre à nos côtés. Cent ans après, j'ai souhaité que les armées américaines puissent défiler avec nos soldats, nos marins et nos aviateurs, avec qui ils sont engagés chaque jour sur de nombreux théâtres d'opérations. Ils entameront le défilé, juste avant que ne soient mises à l'honneur nos forces engagées dans l'opération Chammal. En ouverture, ce sera également l'excellence technologique de nos forces combattantes qui sera mise en valeur.

Les armées sont le reflet de notre pays parce qu'elles en révèlent les combats passés et les priorités actuelles. Elles démontrent que la République doit inlassablement affronter ceux qui conspirent à sa perte, et qu'elle y parvient en puisant dans les ressources infinies de l'esprit civique et de la fraternité entre les peuples partageant ses idéaux.

En cette année marquée encore par les périls internationaux et la terreur fanatique, il est essentiel que les Françaises et les Français se rassemblent en ce jour autour de ces valeurs qui font sa force et qui concourent à la paix.

Agilité, innovation, anticipation sont la condition des réussites de nos armées, sur notre territoire en coordination avec les forces de sécurité intérieure, comme à l'étranger, en partenariat avec nos alliés. Pour avoir « une paix d'avance », il faut, plus que jamais, être « opérationnels ensemble ».

Vive la République ! Vive la France !



MESSAGE DE LA MINISTRE DES ARMÉES

En ce jour de fête nationale, la France est rassemblée autour de ses armées. Elle honore ses soldats, engagés pour la défense de leur pays, au prix parfois de l'ultime sacrifice.

Le premier sentiment qui nous anime est la reconnaissance pour les hommes et les femmes, civils et militaires, qui au quotidien sont au service de la Nation. Cette année encore, ils ont prouvé leur valeur exceptionnelle dans toutes les missions qui leur ont été confiées.

Dans un monde qui doute de son avenir, que le poison du terrorisme cherche à déstabiliser et que le retour ostensible de la force menace, nos armées sont essentielles à notre démocratie. Elles sont un rempart contre les coups qui nous sont portés, je pense aux trop nombreux attentats qui ont ensanglanté notre pays, mais aussi nos voisins européens.

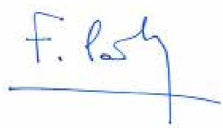
Je salue ici l'engagement des 7 000 soldats de l'opération Sentinelle qui depuis plus de deux ans, aux côtés des forces de police et de gendarmerie, assurent notre protection intérieure. Je n'oublie pas les marins et aviateurs engagés dans nos missions permanentes, par essence plus discrètes. Elles constituent le rempart ultime avec nos forces de la dissuasion, engagées quotidiennement depuis plus d'un demi-siècle. Nos armées portent aussi les armes de la France au plus loin de nos frontières, au Sahel, au Levant, en océan Indien, dans le golfe de Guinée, aux frontières orientales de l'Europe ou encore en Méditerranée. Chaque jour, sans exception, soldats, marins et aviateurs s'y distinguent par leur courage, leur dévouement, leur solidarité, leur sens de l'engagement. 30 000 hommes et femmes de la défense sont ainsi déployés sur tous les théâtres d'opération et dans nos outremers, pour notre sécurité.

Le deuxième sentiment est la fierté collective que symbolise cette fête nationale. C'est la fierté légitime de nos militaires, à Paris et dans nos territoires, hommes et de femmes droits, fiers de servir, conscients de leurs responsabilités devant la Nation. Mais aussi la fierté de l'ensemble des Français en qui résonne cet engagement.

Enfin, la fête nationale est aussi le moment du recueillement. Alors que se dérouleront les nombreux défilés, nous aurons une pensée pour nos soldats tombés cette année et leurs familles. Ils ont donné leur vie pour nous, pour la France. Nous nous souvenons aussi de l'engagement des armées américaines en 1917 pour notre liberté, salué par leur présence aux côtés de nos soldats.

L'hommage rendu par ce défilé militaire est chargé de symboles, il nous permet de mesurer le chemin parcouru pendant ces cent dernières années qui ont tant meurtri notre continent. Puisse ce temps de concorde aider à l'œuvre de réconciliation, de confiance en un avenir de paix pour l'Europe et le monde.

Florence Parly



DÉROULEMENT DU DÉFILÉ

Présenté par le général d'armée Pierre de Villiers, Chef d'état-major des armées (CEMA), le défilé est commandé par le général de corps d'armée Bruno Le Ray, Gouverneur militaire de Paris (GMP), officier général de la zone de défense et de sécurité en Île-de-France.

Le défilé est précédé d'une animation mettant en scène 100 ans d'innovations technologiques depuis 1917 et la nécessaire préparation du futur.

Après le défilé des avions auquel participeront des aéronefs américains, le défilé à pied débute par la mise à l'honneur d'un détachement interarmées américain, pour commémorer le centenaire de leur entrée dans la Grande Guerre, puis d'un détachement interarmées français de militaires engagés dans le cadre de l'opération Chammal.

Défilent ensuite les écoles militaires et celles du ministère de l'Intérieur, ainsi que des détachements des trois armées, du service de santé des armées, de la gendarmerie nationale, de la police nationale, des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, de la division des affaires pénales militaires, de la douane française et de l'administration pénitentiaire. Le défilé des troupes à pied est traditionnellement clôturé par la Légion étrangère qui défile sur un pas plus lent que les autres unités de l'armée française (88 pas/minute contre 120).

Le défilé des troupes à pied est suivi du défilé des hélicoptères, des troupes motorisées, puis des troupes montées.

Le défilé du 14 Juillet se clôture par une animation musicale rassemblant les formations militaires des différentes armées et de la gendarmerie.

9 h 20	9 h 30	9 h 45	10 h 10	10 h 25	10 h 30
Fin de la mise en place des troupes à pied et motorisées sur le site Étoile/Champs-Élysées.	Inspection des troupes par les officiers généraux commandant les défilés à pied et motorisé.	Fin de la mise en place des détachements d'honneur de la garde républicaine, place de l'Étoile et place de la Concorde.	Arrivée du Président de la République, avenue de Friedland. Accueil par le CEMA, accompagné du GMP. Revue des troupes.	Honneurs rendus au Président de la République place de la Concorde par le 1er Régiment d'infanterie (1er RI) de la garde républicaine. Accueil par le Premier ministre, M. Édouard Philippe, la ministre des Armées, Mme Florence Parly, la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, Mme Geneviève Darrieussecq, et le chef d'état-major particulier du Président de la République, l'amiral Bernard Rogel.	Animation d'ouverture.

10 h 45	10 h 55	11 h 00	11 h 30	11 h 35	11 h 50	11 h 55	12 h 00
Défilé des avions commandé par le général de division aérienne Jean-Christophe Zimmermann, commandant en second la défense aérienne et les opérations aériennes.	Défilé des troupes à l'honneur.	Défilé des troupes à pied commandé par le général de brigade Pierre Grego, général adjoint engagement auprès du GMP.	Défilé des hélicoptères commandé par le général de division aérienne Jean-Christophe Zimmermann.	Défilé des troupes motorisées commandé par le général de division Bruno Guibert, commandant la 3e division de l'armée de terre.	Défilé des troupes montées.	Animation de clôture.	Départ du Président de la République.

LE DÉFILÉ 2017 EN CHIFFRES

DÉFILÉ DES AVIONS
63 appareils : 49 de l'armée de l'air, 6 de la marine nationale et 8 de l'US Air Force.

DÉFILÉ DES TROUPES À PIED
3 720 militaires.

DÉFILÉ DES TROUPES MOTORISÉES
211 véhicules dont 62 motos.

DÉFILÉ DES TROUPES MONTÉES
241 chevaux.

DÉFILÉ DES HÉLICOPTÈRES
29 appareils : 17 de l'aviation légère de l'armée de terre, 5 de l'armée de l'air, 3 de la marine nationale, 3 de la gendarmerie nationale et 1 de la sécurité civile.

RAPPEL HISTORIQUE DU DÉFILÉ MILITAIRE DU 14 JUILLET

Le 14 juillet 1790, les Fédérés partis de la place de la Bastille traversent Paris, précédés et suivis de la garde nationale, en direction du Champ-de-Mars où se déroule, dans un esprit d'union républicaine, la fête de la Fédération universelle de France qui commémore le premier anniversaire de la prise de la Bastille. Jusqu'au Directoire, l'aspect militaire du défilé ne constitue pas l'essentiel de la commémoration.

En 1797-1798 cependant, l'armée joue un rôle prédominant. Elle ne se contente pas de défiler, mais offre aux Parisiens une simulation de combat. À partir du Consulat (1799-1804), la célébration du 14 Juillet perd de son caractère populaire et voit le défilé militaire s'imposer. La date symbolique du 14 Juillet se voit même supplantée par des anniversaires liés à la vie de Bonaparte, voire plus tard à la monarchie restaurée. La IIIe République remet le 14 Juillet à l'honneur. C'est avec le décret du 6 juillet 1880 que fêtes nationale et militaire coïncident sans être jamais plus dissociées.

De 1880 à 1914, la fête du 14 Juillet s'est déroulée à Longchamp. Interrompue pendant la première guerre mondiale, la célébration reprend en 1919 sur les Champs-Élysées.

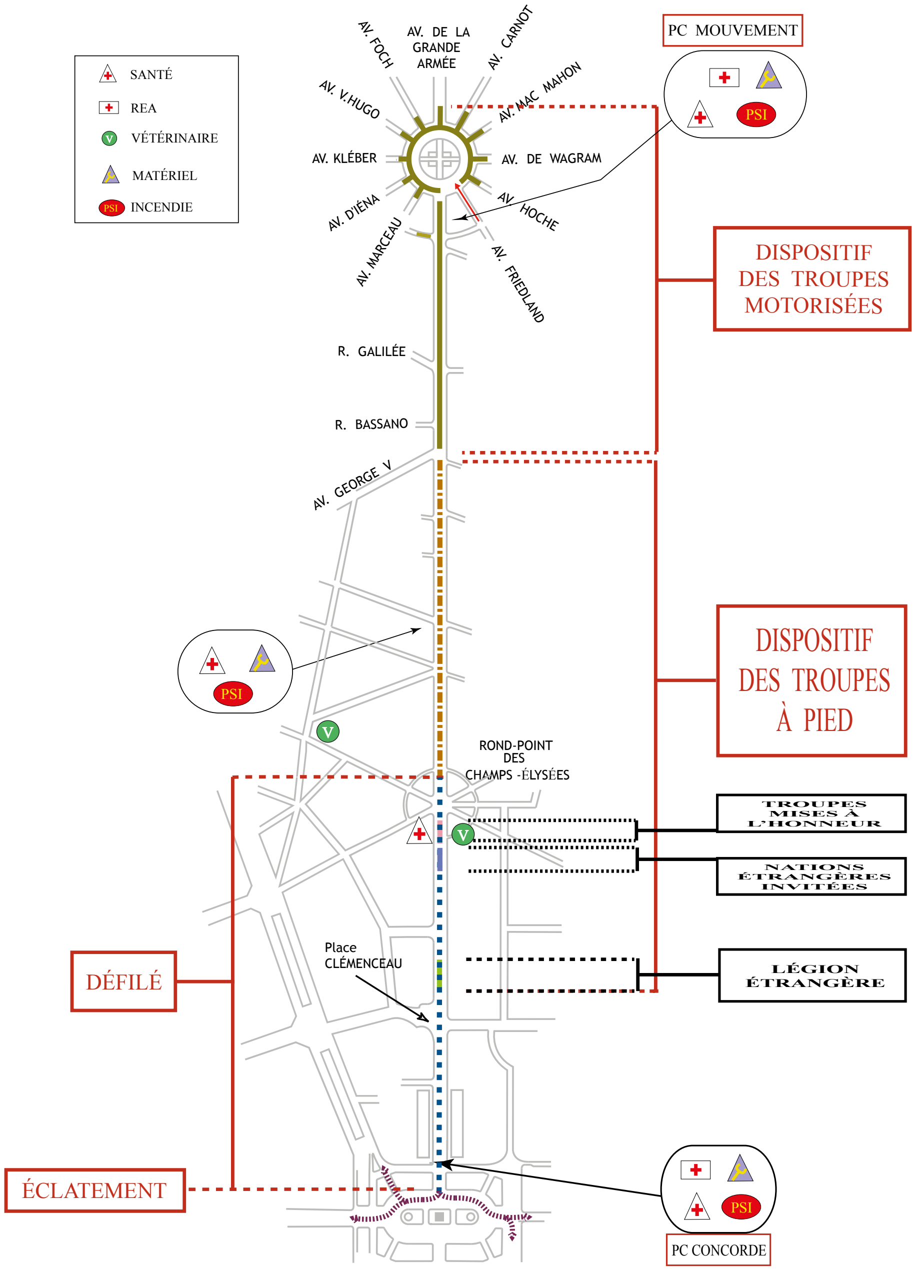
Le 14 juillet 1939, dernier anniversaire avant la seconde guerre mondiale, marque aussi le 150e anniversaire de la Révolution. Les fêtes se déroulent du 12 au 16 juillet, rendant un triple hommage au drapeau, à l'armée et à l'empire. Un défilé de 300 000 hommes a lieu de l'Arc de Triomphe à la Concorde.

Le défilé du 14 juillet 1945 marque la Victoire. Depuis cette date, les défilés du 14 Juillet sont l'occasion pour les armées de se présenter devant les Français et de mettre tout particulièrement à l'honneur les unités ayant participé aux opérations intérieures et extérieures.

De 1974 à 1979, le lieu de célébration du défilé varie :

- 14 juillet 1974 : Bastille-République
- 14 juillet 1975 : Cours de Vincennes
- 14 juillet 1976 : Champs-Élysées
- 14 juillet 1977 : École militaire
- 14 juillet 1978 : Champs-Élysées
- 14 juillet 1979 : République-Bastille
- Depuis 1980, les Champs-Élysées sont redevenus le cadre du défilé.

SCHÉMA DU DISPOSITIF DU SITE



DISPOSITIONS PRÉVUES POUR LA PRESSE

Accréditations pour le défilé du 14 Juillet

Les journalistes souhaitant se faire accréditer pour les tribunes réservées à la presse sont invités à se renseigner auprès du comité de liaison de la presse.

Tel. : 06 27 31 13 35.
Courriel : contact@lecomitedeliaisondelapresse.fr

Ils peuvent également s'adresser au centre de presse du ministère des Armées - Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD).

Tél. : 09 88 67 33 33.
Courriel : presse@dicod.fr

Les cartes d'accès pour les véhicules techniques doivent également être demandées au comité de liaison de la presse. Les véhicules privés ne sont pas admis.

Médiatisation du 14 Juillet

Le centre de presse du ministère des Armées coordonne l'ensemble des demandes concernant la médiatisation du défilé du 14 Juillet.

Pour tous renseignements ou demandes d'interview le 14 Juillet sur les Champs-Élysées, vous pouvez contacter le centre de presse aux coordonnées suivantes : 09 88 67 33 33.

L'officier de presse en charge du traitement des demandes est le capitaine Marc Dejean

Tél. : 09 88 67 28 35 ou 06 08 47 24 10.
Courriel : presse@dicod.fr

Aide à la presse

Le 14 Juillet, les journalistes accrédités pourront librement circuler sur les Champs-Élysées et accéder aux troupes défilantes jusqu'à 08h30.

Les officiers de presse du ministère des Armées se tiendront à la disposition des journalistes sur les Champs-Élysées ainsi que dans les tribunes « presse ».

Répétitions

Une cellule presse consacrée aux reportages lors des répétitions est activée au cabinet du GMP du 3 au 12 juillet 2017 inclus. Elle a pour mission d'assurer la coordination des actions de communication des répétitions réparties en trois sites : Versailles-Satory (Yvelines), Brétigny-sur-Orge (Essonne) et Champs-Élysées.
Centre presse principal Invalides :

Tél. : 01 44 42 37 20, 01 44 42 37 21, 01 44 42 52 15.
Courriel : 14juillet.gmp@gmail.com

Retrouvez plus d'informations sur le site internet dédié :

«14 juillet 2017, les coulisses du défilé»

https://www.garnison-paris.terre.defense.gouv.fr/14juillet2017

PARTICIPATION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le ministère de la Culture participe traditionnellement à l'organisation de la cérémonie du 14 Juillet.

Sous l'Ancien Régime et au XIXe siècle, le service des bâtiments du Roi (ou de l'Empereur) était chargé de l'organisation des fêtes royales (ou impériales). De manière plus naturelle ce service, réorganisé par la République sous le nom de service des palais nationaux, a assuré l'organisation des cérémonies nationales. Puis, par décret de 1945, « l'ordonnance des cérémonies publiques » a été confiée à ce qui est maintenant la direction générale des patrimoines.

Aujourd'hui, l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), établissement public du ministère de la Culture, est chargé, sous la responsabilité de la sous-direction des monuments historiques et espaces protégés, de la mise en place de l'ensemble des tribunes sur les Champs-Élysées et la place de la Concorde, en collaboration avec le Mobilier national pour le mobilier de la tribune présidentielle. L'OPPIC participe également, en coordination avec les institutions et le protocole, à la gestion des invitations.

MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLEGUÉE
OPPIC
30, rue du Château des rentiers
CS61336
75647 Paris cedex 13
Tél. : 01 44 97 78 00

FINANCEMENT
Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés
182, rue Saint-Honoré
75001 Paris
Tél. : 01 40 15 80 00

MOBILIER TRIBUNE PRÉSIDENTIELLE
Mobilier National
1, rue Barbier-du-Mets
75013 Paris
Tél. : 01 44 08 53 49

ORGANISATION TECHNIQUE DU CHANTIER
Maîtrise d'œuvre
Groupement :
- *GECELE ARCHITECTURE (mandataire)*
  19, rue Jean Bleunzen
  92170 Vanves

- *GEC INGENIERIE*
  134 bis, rue du vieux pont de Sèvres
  92100 Boulogne-Billancourt

- *DELTA PARTNERS*
  17, rue du Colisée
  75008 Paris

- *CASSO & ASSOCIES*
  52, rue Jacques Hillairet
  75612 Paris cedex 12

Contrôleur technique
Bureau Veritas – Agence Paris
21/23, rue des Ardennes
75936 Paris cedex 19

Coordonnateur SPS
ACOR ETUDES
13, avenue Joseph Kessel
78960 Voisins le Bretonneux

ENTREPRISES
Tribunes - Habillage - Mobilier
Groupement :
- *GL Events Services*
  Route de Grigny – BP 40
  69530 Brignais
- Jaulin SA
  10, rue Lindbergh
  91380 Chilly-Mazarin

Charpentes métalliques
Normandie Structures
ZI Porte Rouge
27150 Etrepagny

Électricité - Balisage
Bouygues énergie services
20, route de la Longueraie
91270 Vigneux-sur-Seine

Contrôle d'accès - Gardiennage
V.I.P. sécurité
94, avenue Victor Hugo
92100 Boulogne-Billancourt

CONCEPTION TRIBUNE PRÉSIDENTIELLE
Marie-Christine Dorner
34, rue Saint-Dominique
75007 Paris

SOMMAIRE DE L'OUVERTURE DU DÉFILÉ

NOTES

REVUE DES TROUPES

La revue des troupes est passée par le Président de la République, le CEMA et le GMP, dans deux Véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA).
Dans le premier VLRA prennent place le Président de la République, le CEMA et l'aide de camp du Président de la République.
Le GMP, son aide de camp et son porte-fanion se placent dans le second VLRA.
Les deux VLRA s'insèrent au sein d'une escorte de la garde républicaine qui débute immédiatement son mouvement.

NOTES

HONNEURS RENDUS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République descend du premier VLRA, suivi par le CEMA.

Il est accueilli par le Premier ministre, la ministre des Armées et le chef d'état-major particulier de la Présidence de la République.

Le GMP descend du second VLRA et rejoint le Président de la République.

La fanfare du régiment de cavalerie de la garde républicaine arrête de jouer.

Le Président de la République se dirige vers le drapeau du 1er RI de la garde républicaine.

La Musique joue ***Aux Champs*** pendant le déplacement puis ***La Marseillaise*** lorsque les autorités ont rejoint leurs emplacements.

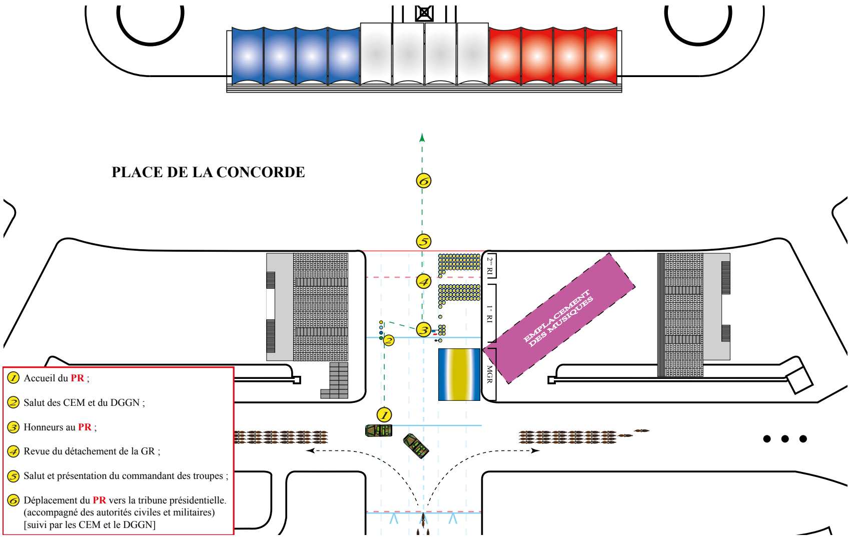
Le drapeau s'incline à l'horizontale.

Le Président de la République passe le détachement d'honneur en revue.

La musique joue la ***Marche de la garde consulaire à Marengo***.

En fin de revue, le Président de la République se retourne pour recevoir le salut du colonel commandant le 1er RI de la garde républicaine.

Le Président de la République gagne la tribune officielle.



NOTES

ANIMATION D'OUVERTURE

Cette année, l'animation d'ouverture met à l'honneur les innovations technologiques et la nécessaire préparation du futur. Elle présente un parallèle entre les adaptations technologiques de la Grande Guerre qui commencent à apparaître en 1917 et le matériel utilisé en 2017.

Sous le thème « 1917-2017 : 100 ans de technologie », cette présentation est également l'occasion de faire un bond dans le futur et de mettre en avant le travail d'anticipation réalisé par les armées et la direction générale de l'armement.

Composée de huit présentations dynamiques, cette animation s'appuie sur des images illustrant les capacités opérationnelles des véhicules présentés ainsi que l'évolution des capacités aériennes et maritimes depuis la Grande Guerre.

Sont notamment présentés :

- un char Schneider et un Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) ;
- un char Saint Chamond et un char Leclerc ;
- un camion Renault EG15 avec un canon 155 GPF et un canon Caesar ;
- un camion Latil version ambulance et un Véhicule de l'avant blindé (VAB) sanitaire ;
- un porte-char Latil avec une maquette de char FT17 et un porte-char 700/100 ;
- un camion Lauer transport de marchandise et un Porteur polyvalent logistique (PPLOG) ;
- un camion Peugeot avec une barque pontonnier et un Système de pose rapide de travures (SPRAT).

NOTES

DÉFILÉ DES AVIONS

Le défilé des avions du 14 Juillet met à l'honneur les appareils de l'armée de l'air et de la marine nationale engagés en opération extérieure ou participant à la protection du territoire national. 63 aéronefs défilent dont 49 de l'armée de l'air, 6 de la marine nationale, 8 de l'US Air Force.

La Patrouille de France (PAF) ouvre, comme chaque année, le défilé militaire du 14 Juillet. Composée de neuf pilotes, l'unité ambassadrice de l'armée de l'air survole l'avenue des Champs-Élysées en formation « *Big Nine* ».

Pour fêter le centenaire de l'engagement américain dans la Grande Guerre, l'US Air Force est mise à l'honneur dans le défilé aérien. La PAF est directement suivie par la patrouille de présentation américaine, les *Thunderbirds*, qui évoluent sur F-16. Ils sont suivis par deux chasseurs furtifs F22 Raptor.

Les formations défilant ensuite mettent en avant les différentes missions de l'armée de l'air et de la marine nationale comme la protection du territoire, la projection, le renseignement, l'engagement des forces en opération extérieure, mais aussi la formation et l'entraînement.

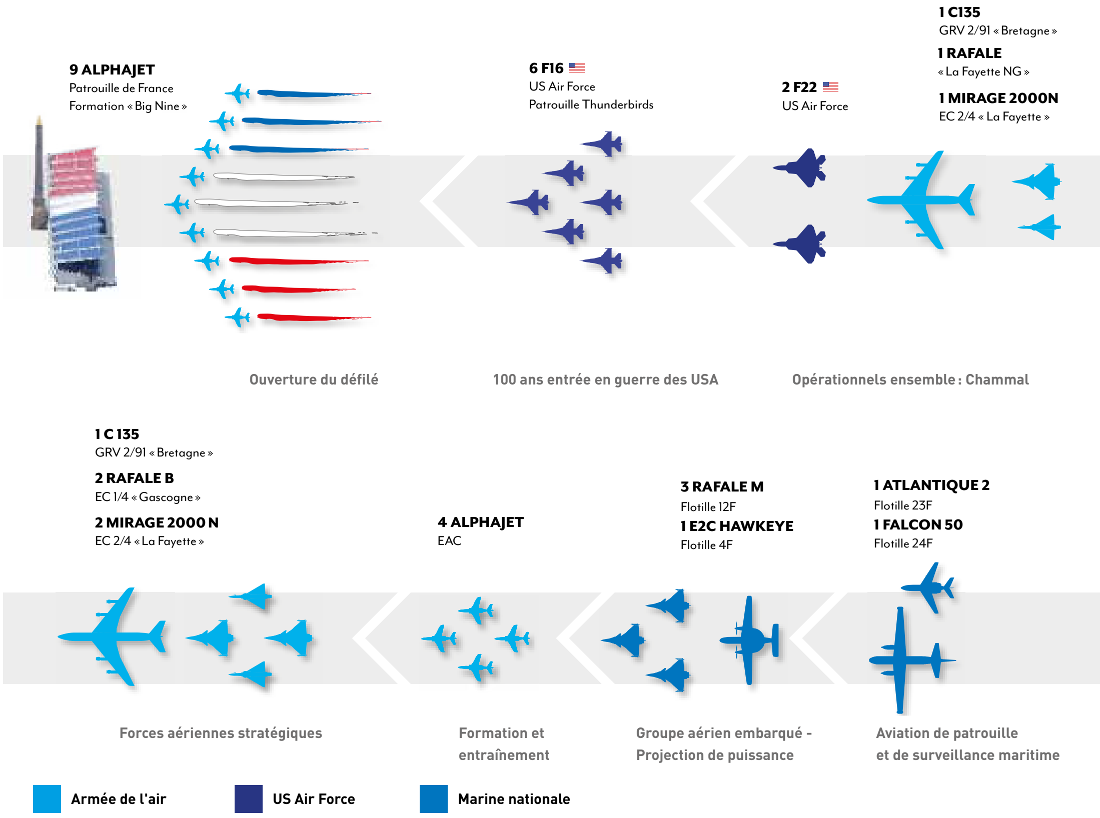
QUELQUES CHIFFRES

Altitude
Environ 1 000 pieds, soit 305 mètres.

Vitesse
Avions de chasse : 300 nœuds, soit environ 556 km/h ;
Avions de chasse marine : 280 nœuds, soit environ 519 km/h ;
Avions de patrouille maritime : 200 nœuds, soit environ 370 km/h ;
Avions de transport : 180 nœuds, soit environ 333 km/h.

Distances
Élongation du défilé des avions : environ 52 km ;
Entre deux blocs d'avions : environ 6,2 km ;
Entre les aéronefs : de 5 m à environ 10 m ;
La Défense - Place de la Concorde : environ 7 km.

Ouverture du défilé



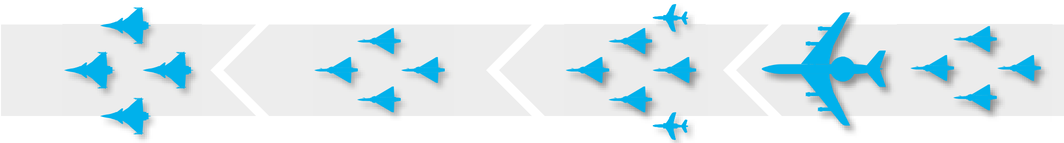
GRV : Groupe de ravitaillement en vol / EC : Escadron de chasse / EE : Escadron d'entraînement / EDCA : Escadron de détection et de contrôle aéroportés / EAC : École de l'aviation de chasse / CIET : Centre d'instruction des escadrons de transport / ET : Escadron de transport / EAT : École de l'aviation de transport.

3 RAFALE C
1 RAFALE B
EC 2/30 « Normandie Niemen »
EC 3/30 « Lorraine »

4 MIRAGE 2000D
EC 2/3 « Champagne »
EC 3/3 « Ardennes »

4 MIRAGE 2000 RDI
EC 2/5 « Île de France »
2 ALPHAJET
EE 3/8 « Côte-d'Or »

1 E-3F AWACS
EDCA 00.036 « Berry »
4 MIRAGE 2000-5
EC 1/2 « Cigognes »



Connaissance, anticipation, intervention

Projection de puissance - Opérationnels ensemble : Barkhane

Préparation opérationnelle des équipages

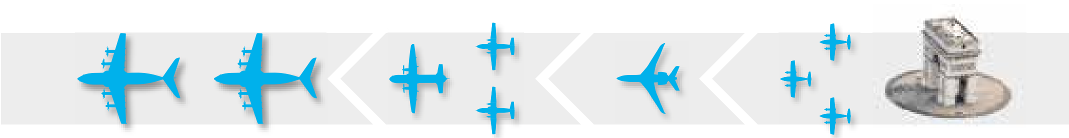
Protection du territoire national

2 A400M ATLAS
CIET
ET 1/61 « Touraine »

1 C160 TRANSALL
ET 2/64 « Anjou »
2 CASA
ET 1/62 « Vercors »
ET 3/62 « Ventoux »

1 FALCON 2000
ET 60

3 XINGU
EAT



Projection de forces

Projection de forces

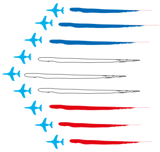
STRATEVAC

Formation et entrainement

Clôture du défilé

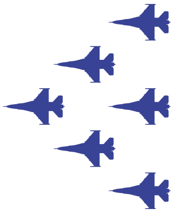
NOTES

PRÉSENTATION DES BLOCS



OUVERTURE DU DÉFILÉ

La Patrouille de France (PAF) ouvre chaque année le défilé militaire du 14 Juillet. Composée de neuf pilotes, l'unité ambassadrice de l'armée de l'air survole l'avenue des Champs-Élysées en formation « Big Nine ». Elle dessine sur son passage le drapeau tricolore grâce à un pod fumigène fixé sous le ventre de ses Alphajet.

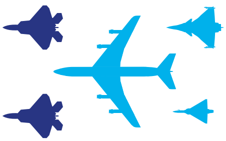


100 ANS D'ENTRÉE EN GUERRE DES USA

La PAF est directement suivie par la patrouille de présentation de l'US Air Force, les *Thunderbirds*, qui évoluent sur F-16.

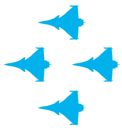
La PAF a cette année effectué une tournée outre-Atlantique afin de célébrer le 100e anniversaire de l'entrée en guerre des États-Unis aux côtés des alliés en 1917. Cette tournée symbolise l'amitié durable et la fraternité historique qui unissent les deux pays.

Afin d'illustrer la coopération et l'histoire de l'amitié franco-américaine, l'US Air Force est mise à l'honneur dans le défilé aérien.



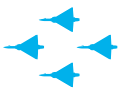
OPÉRATIONNELS ENSEMBLE : CHAMMAL

Le bloc est constitué de deux avions de chasse américains F22 suivis d'un avion ravitailleur C135 français, d'un Rafale biplace de l'escadrille "La Fayette", et d'un Mirage 2000N de l'escadron de chasse 2/4 « La Fayette ». Les aéronefs de l'US Air Force et de l'armée de l'air française sont en effet engagés ensemble, au sein de la coalition dans la cadre de l'*Operation Inherent Resolve* (*OIR*) au Levant (Chammal constituant le volet français de l'*OIR*).



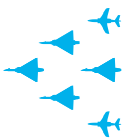
CONNAISSANCE, ANTICIPATION, INTERVENTION

Ce bloc regroupe quatre Rafale (3 Rafale C biplace et un Rafale B monoplace) de la 30e escadre de chasse. Considéré comme l'un des meilleurs avions de combat multi-rôle actuellement en service, le Rafale permet de remplir à lui seul les principales missions confiées à l'aviation : la chasse, le bombardement et la dissuasion. Ses capteurs aériens permettent également la mise en œuvre d'une des capacités socles de l'armée de l'air : le renseignement. Engagé dans les opérations Barkhane ou Chammal, il y fait la démonstration de ses exceptionnelles qualités techniques.



PROJECTION DE PUISSANCE

Ce bloc regroupe quatre Mirage 2000D qui illustrent une autre capacité socle de l'armée de l'air : la projection de puissance. Les Mirage 2000D sont en effet engagés sur tous les théâtres d'opération, en particulier dans le cadre de l'opération Barkhane. Ils effectuent des missions de combat, d'appui aérien ou encore de renseignement au profit des troupes déployées au sol.

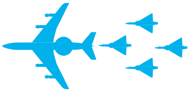


PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE DES ÉQUIPAGES

L'escadron d'entraînement 3/8 « Côte-d'Or » et l'escadron de chasse 2/5 « Ile-de-France » contribuent de façon essentielle à la préparation opérationnelle des équipages.

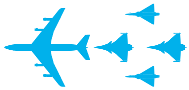
Le premier forme les futurs pilotes de chasse sur Alphajet, et le second réalise la transformation sur Mirage 2000, dernière étape de la formation des pilotes choisissant cet aéronef.

PROTECTION DU TERRITOIRE NATIONAL



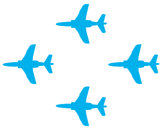
Ce bloc, composé d'un Awacs E-3F et de quatre Mirage 2000-5, illustre la mission permanente de sûreté aérienne de l'armée de l'air. Cette mission prioritaire a pour objet de surveiller l'espace aérien et ses approches, d'évaluer la menace et de fournir aux autorités des éléments d'appréciation de la situation aérienne. Elle garantit la souveraineté de l'espace aérien national et permet de diffuser l'alerte en cas de danger spatial ou aérien. Elle se traduit par le triptyque détection – évaluation – intervention.

FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES



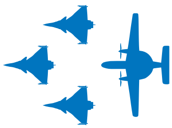
Les Forces aériennes stratégiques (FAS) assurent depuis 1964, de manière ininterrompue, la mission de dissuasion nucléaire aéroportée. Cette composante est constituée de deux escadrons de combat (Mirage 2000 N et Rafale B) équipés de missiles Air-sol moyenne portée améliorés (ASMP-A) et d'un groupe de ravitaillement en vol (Boeing C-135) qui confère l'allonge stratégique nécessaire à cette mission.

FORMATION ET ENTRAÎNEMENT



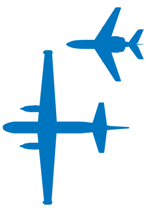
La formation du personnel de l'armée de l'air est un élément clef de sa performance. Tout au long de leurs carrières, les aviateurs bénéficient d'une formation et d'un entraînement d'excellence, leur assurant d'être toujours opérationnels et de pouvoir réaliser leurs missions exigeant réactivité et permanence. Quatre Alphajet de l'école de l'aviation de chasse « *Christian Martell* » composent ce bloc.

GROUPE AÉRIEN EMBARQUÉ / PROJECTION DE PUISSANCE

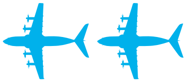


Avec trois Rafale Marine et un E-2C Hawkeye (avion radar de contrôle de l'espace aérien), ce bloc met en lumière le bras armé du porte-avions *Charles de Gaulle* : son Groupe aérien embarqué (GAé). Le Rafale Marine représente un outil majeur de projection de puissance. Le Hawkeye assure aux aéronefs et aux navires une couverture radar et une capacité de commandement et de contrôle indispensables aux opérations. Rafale Marine et Hawkeye ont été déployés avec le porte-avions à trois reprises au cours des deux dernières années dans le cadre de l'opération Chammal. Symbole de l'amitié et de l'interopérabilité franco-américaine, un pilote de l'*US Navy* est aux commandes de l'un des Rafale. Les Rafale Marine sont actuellement engagés depuis la Jordanie dans le cadre de l'opération Chammal au Levant.

AVIATION DE PATROUILLE ET DE SURVEILLANCE MARITIME

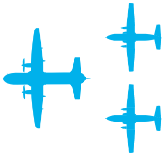


L'aviation de patrouille et de surveillance maritime se compose de deux flottilles d'Atlantique 2 et d'une flottille de Falcon 50 Marine, toutes basées à Lann-Bihoué (Morbihan). L'Atlantique 2 est un avion de combat polyvalent. Conçu pour la chasse aux sous-marins, il contribue à la maîtrise du milieu aéromaritime dans toutes ses dimensions. Outil précieux de recueil du renseignement, grâce à ses nombreux senseurs, il peut être armé de torpilles, de missiles anti navire ou de bombes. Il a été engagé au cours des dernières décennies dans toutes les opérations extérieures, y compris en soutien aux opérations aéroterrestres, notamment comme bombardier. Un Atlantique 2 est engagé en permanence dans le cadre de l'opération Chammal. Un autre est engagé ponctuellement au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane. Les Falcon 50M assurent quant à eux la surveillance des approches maritimes au quotidien, en protection des menaces qui viennent de la mer, et contribuent au sauvetage en mer.



PROJECTION DE FORCES

Dernière recrue de la projection de forces de l'armée de l'air, l'A400M Atlas est un avion de transport quadrimoteur destiné à réaliser l'aérotransport et l'aérolargage de troupes et de matériels (aérotransport logistique inter théâtres, aérotransport et aérolargage sur théâtre en environnement hostile). Ce symbole d'innovation technologique dispose à la fois d'une forte vitesse de croisière à haute altitude pour assurer rapidement et à grande distance ses missions logistiques, et d'une capacité à se poser sur des terrains sommaires en opération. Il peut transporter 25 tonnes sur 4 500 km ou 17 tonnes sur 5 800 km. Sa charge maximale s'élève à 37 tonnes.



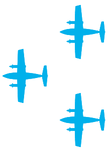
PROJECTION DE FORCES

Ce bloc met en valeur les doyens de la capacité de projection de forces. Le C160 Transall est le plus vieil avion de transport de l'armée de l'air et son retrait du service est prévu pour 2023. Le Casa CN 235 est quant à lui un avion de transport tactique léger qui réalise des missions logistiques et de largage de parachutistes.



STRATEVAC

Le Falcon 2000 présenté dans ce défilé aérien illustre les deux missions remplies par l'escadron de transport 60 : le transport stratégique et les évacuations médicales. D'une importance capitale, ces deux raisons d'être de l'escadron nécessitent précision, réactivité et adaptabilité.



FORMATION ET ENTRAÎNEMENT

Tout comme pour ses pilotes de chasse, l'armée de l'air attache une importance capitale à la formation de ses pilotes de transport. Implantée sur la base aérienne 702 d'Avord, l'école de l'aviation de transport termine la formation de ses élèves avec l'apprentissage du pilotage sur Xingu (défilant ici), avant qu'ils ne poursuivent la dernière phase de leur entraînement : la transformation sur A400M, Transall ou Casa.

SOMMAIRE DES TROUPES À L'HONNEUR

NOTES

DÉTACHEMENT INTERARMÉES AMÉRICAIN

Après la participation de leurs avions au défilé aérien, les forces armées américaines sont à nouveau mises à l'honneur cette année au travers de la participation d'un détachement interarmées qui ouvre le défilé à pied.

Cette présence rappelle qu'il y a 100 ans, les Etats-Unis d'Amérique entraient dans la première guerre mondiale et s'engageaient auprès des Alliés sur le front Ouest. Elle illustre également l'étroitesse des relations qui unissent nos deux pays. Les Etats-Unis et la France, partenaires et alliés, sont engagés sur de nombreux fronts, dont celui de la lutte contre le terrorisme, au travers, entre autres, de la coalition anti-Daech au Levant.

Le détachement est constitué de 145 militaires provenant des unités suivantes : *1st Infantry Division, 173rd Infantry Brigade Combat Team, 7th Army Training Center, 10th Combat Aviation Brigade, U.S. Air Forces Europe, U.S. Naval Forces Europe , U.S. Marine Forces Europe.*

Le major Nichols défile en tête du détachement, suivi d'un rang de cinq militaires en uniforme authentique de « Sammies » de la première guerre mondiale.

NOTES

OPÉRATION CHAMMAL

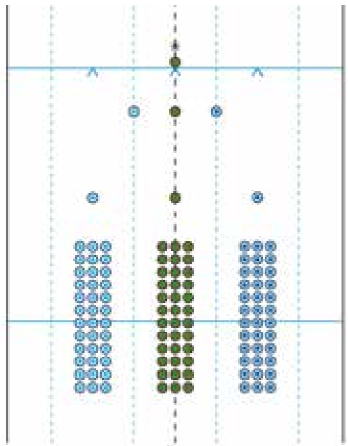
Le défilé du 14 Juillet met cette année à l'honneur l'**engagement des forces armées françaises au Levant dans le cadre de l'opération Chammal**. Cette opération interarmées mobilise en effet plus de 1 200 soldats, toutes spécialités confondues. Ils participent aux missions d'appui aérien ou d'artillerie destinées à soutenir les troupes engagées au sol contre le groupe terroriste Daech, mais également à des missions de formation au profit des forces de sécurité irakiennes.

Á partir des bases aériennes implantées en Jordanie et aux Émirats arabes unis, ou à trois reprises ces trois dernières années depuis le groupe aéronaval constitué autour du porte-avions *Charles de Gaulle*, l'**armée de l'air** et la **marine nationale** contribuent aux missions d'appui aérien. Elles mettent en œuvre l'ensemble des moyens aériens qui participent aux frappes de la coalition contre Daech et assurent des missions de renseignement (avions de chasse Rafale Marine et Air, avion de patrouille maritime *Atlantique 2*, avion de contrôle et de conduite aéroportés E3F AWACS, appareil de ravitaillement en vol Boeing C135-FR).

L'armée de terre est quant à elle engagée autour des missions d'appui artillerie et de formation auprès de l'armée irakienne. La Task force (TF) Wagram, avec son détachement d'artillerie composé de quatre canons Caesar appuie directement les forces de sécurité irakiennes, en particulier les troupes engagées dans les combats visant à reprendre la ville de Mossoul. Les TF Narvik et Monsabert mènent des actions de conseil et de formation au profit des soldats de l'*Iraki counter terrorism service* (ICTS).

Ce détachement est composé de **114 militaires issus des trois armées** et illustre parfaitement la complémentarité des moyens et des militaires engagés dans la lutte contre Daech.

Le colonel Benoît Saint Loubert-Bié, ancien commandant de la TF Wagram, défile en tête du détachement.



SOMMAIRE DES TROUPES À PIED

NOTES

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

- **Le modèle stratégique de l'École polytechnique repose sur trois piliers : enseignement, recherche et développement économique.**
- **L'innovation et l'entrepreneuriat sont des axes majeurs du développement de l'école. À l'issue de leur scolarité, 4 % des diplômés fondent une start-up.**
- **L'école délivre un *Bachelor* (diplôme de niveau licence) et plusieurs *Degrees* (niveau master) lui conférant une visibilité internationale immédiate.**

Lieu d'implantation : Palaiseau (Essonne).

Date de création : 1794.

Devise : « Pour la Patrie, les sciences et la gloire ».

Subordination organique : sous la tutelle directe du ministre des Armées.

Mission : prestigieuse école d'ingénieurs, l'École polytechnique, dite l'X, associe recherche, enseignement et innovation au meilleur niveau scientifique et technologique. Sa formation promeut une culture d'excellence à forte dominante scientifique, ouverte sur une grande tradition humaniste.

À travers une offre de formation diversifiée, elle forme des décideurs en les exposant à la fois au monde de la recherche et à celui de l'entreprise.

Avec ses 22 laboratoires, dont 21 unités mixtes de recherche avec le CNRS, le centre de recherche de l'X travaille aux frontières de la connaissance sur les grands enjeux interdisciplinaires scientifiques, technologiques et sociétaux.

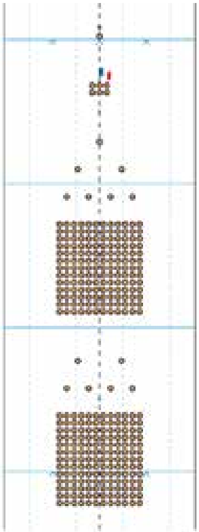
L'école est largement internationalisée (30 % de ses étudiants et 39 % de son corps enseignant). Elle forme des femmes et des hommes capables de diriger des activités professionnelles complexes et innovantes.

Durée de la formation : 4 ans en France et à l'étranger, dont 18 mois de stage.

Effectif défilant : 332.

Autorité défilant en tête : colonel Bernard Tourneur, chef de corps et directeur de la formation humaine et militaire de l'École polytechnique.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 7 cadres et 156 élèves ; 6 cadres et 156 élèves.





Infos complémentaires

Le stage de formation humaine est un passage obligatoire pour tous les élèves de 1re année. Ils ont le choix de l'effectuer dans les armées ou dans un organisme civil, en France ou à l'étranger. D'une durée de 6 mois, ce stage vise à favoriser l'ouverture d'esprit et la connaissance des réalités sociales auprès des élèves qui seront demain amenés à exercer des responsabilités d'ingénieurs et de cadres.

NOTES

ÉCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

- L'EOGN assure la formation initiale et continue des officiers de la gendarmerie nationale aux fonctions opérationnelles et aux fonctions de soutien.
- Les enseignements professionnels basés sur la pratique et la mise en situation sont complétés par la mise en place d'un campus numérique.

Lieu d'implantation : Melun (Seine-et-Marne).

Date de création : 1901.

Devise : « Pour la Patrie, l'honneur et le droit ».

Subordination organique : Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN), Rochefort (Charente-Maritime).

Mission : l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) forme les cadres de la gendarmerie au commandement opérationnel d'unités élémentaires, et au soutien opérationnel. Elle prépare les officiers à l'exercice de leur premier commandement et les accompagne tout au long de leur carrière aux différents niveaux de responsabilité.

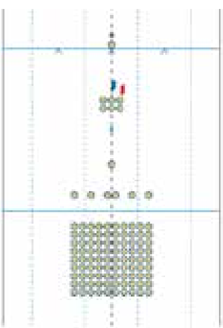
La formation militaire, tactique et professionnelle dispensée par des officiers ayant été en situation de responsabilité opérationnelle, est enrichie par la transmission du savoir-être qui amène les officiers à réfléchir au sens de leur engagement.

Durée des formations : 2 ans pour les officiers de recrutement direct et les anciens sous-officiers ; 1 an pour les officiers recrutés sur concours interne et les officiers issus des grandes écoles militaires.

Effectif défilant : 104.

Autorité défilant en tête : colonel Benoît Gautier, directeur de l'enseignement de l'EOGN.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 7 cadres ; 90 élèves.





Infos complémentaires

- *L'EOGN reçoit cette année 30 officiers étrangers représentant 20 nationalités différentes.*
- *La 123e promotion de l'EOGN a été baptisée* Général Artous *en mémoire de cet officier de gendarmerie, résistant et déporté durant l'Occupation.*
- *Dans le cadre d'un partenariat national entre la gendarmerie et le ministère de l'Éducation nationale, les écoles de gendarmerie ont organisé des stages de formation « prévention et de gestion de crise » au profit de directeurs d'établissement scolaire et inspecteurs d'académie.*
- *L'EOGN délivre un diplôme MBA Management de la sécurité, premier diplôme de ce type proposé par une école militaire et de service public.*

NOTES



ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

Grande école d'enseignement supérieur, l'ESM assure la formation initiale des officiers de l'armée de terre issus du recrutement externe.

Lieu d'implantation : camp de Coëtquidan, Guer (Morbihan).

Date de création : 1802.

Devise : « Ils s'instruisent pour vaincre ».

Subordination organique : Direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT), Tours (Indre-et-Loire).

Mission : le projet pédagogique de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (ESM) est de former les jeunes officiers à devenir des décideurs et des meneurs d'hommes maîtrisant l'art du commandement et sachant fédérer les énergies.

L'école forme des chefs militaires, à la fois serviteurs de l'État et hommes ou femmes d'action aptes à commander en toutes circonstances. Les élèves officiers y développent leur personnalité, leur culture générale, leur sens des valeurs et leurs compétences professionnelles.

Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire et militaire dont l'esprit est marqué par la référence permanente à la spécificité du métier de soldat, l'ouverture à la société civile et la prise en compte de la dimension internationale exigée par les engagements opérationnels.

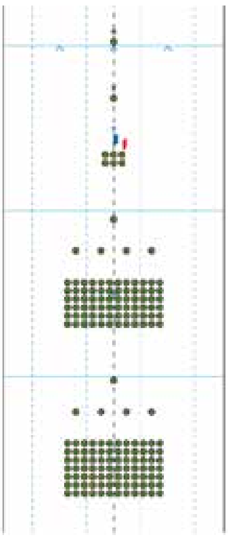
À l'issue de leur scolarité, les élèves se voient délivrer un diplôme de master 2 et le titre d'ingénieur pour les élèves ayant suivi la formation scientifique.

Durée des formations : 3 ans ou 1 an selon le recrutement.

Effectif défilant : 174.

Autorité défilant en tête : colonel Bertrand Debray, commandant le 1er bataillon de l'ESM.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 1 cadre ; le drapeau et sa garde ; 5 cadres et 72 élèves ; 5 cadres et 84 élèves.

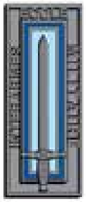




Infos complémentaires

- *Les 161 élèves-officiers de la promotion* Chef d'escadrons de Neuchèze *comptent 7 femmes et 17 élèves de nationalité étrangère.*
- *5 élèves-officiers féminins de la promotion ont gravi les pentes du Kilimandjaro accompagnées d'une blessée de guerre. Ce projet avait pour but de promouvoir, après la blessure, la reconstruction par le sport.*

NOTES



ÉCOLE MILITAIRE INTERARMES

- L'EMIA constitue, avec l'ESM, un des cursus de formation des officiers de l'armée de terre.
- L'école forme les officiers issus du recrutement interne.

Lieu d'implantation : camp de Coëtquidan.

Date de création : 1961.

Devise : « Le travail pour loi, l'honneur comme guide ».

Subordination organique : DRHAT.

Mission : l'École militaire interarmes (EMIA) assure la formation initiale des officiers de l'armée de terre recrutés par la voie interne parmi les sous-officiers et les engagés volontaires. Les élèves sont formés à encadrer des unités opérationnelles, ainsi qu'à assumer des responsabilités croissantes d'encadrement, voire de conception et de direction au sein des états-majors.

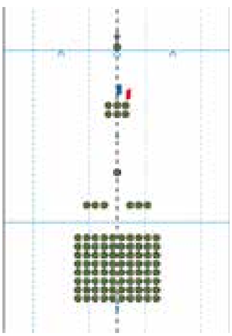
L'EMIA délivre une formation pluridisciplinaire et militaire dont l'esprit est marqué par la référence permanente à la spécificité du métier de soldat, l'ouverture à la société civile et la prise en compte de la dimension internationale exigée par les engagements militaires.
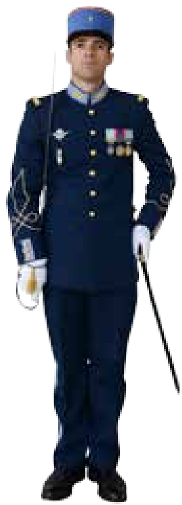
Durée de la formation : 2 ans.

Effectif défilant : 94.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Nicolas James, commandant l'EMIA.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 7 cadres ; 80 élèves.





Infos complémentaires

- *L'EMIA a été créée en 1961 par le général de Gaulle. Depuis, elle a formé près de 35 000 officiers.*
- *Fidèle aux valeurs de générosité et de solidarité de l'EMIA, la promotion* Colonel Valette d'Osia *a apporté son soutien aux orphelins de guerre en amenant 6 pupilles de la Nation au sommet du mont Blanc, du 26 juin au 2 juillet 2017.*

NOTES

ÉCOLE NAVALE

- **Grande école militaire de la mer, l'École navale forme tous les officiers de la marine nationale qui occuperont des fonctions d'encadrement et de commandement.**
- **Depuis le 1er janvier 2017, elle est la 1re école militaire à disposer du statut d'établissement public et délivre un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur.**

Lieu d'implantation : Lanvéoc-Poulmic (Finistère).

Date de création : 1830.

Devise : « *Papere antequam prodesse* » (« Obéir avant de commander »).

Subordination organique : Direction du personnel militaire de la marine (DPMM), Tours.

Mission : l'École navale assure la formation initiale des officiers de carrière issus des recrutements interne et externe, ainsi que celle des officiers sous contrat. Elle assure également la formation continue des officiers mariniers, quartiers maîtres et matelots des spécialités nautiques, et accueille les futurs administrateurs de la mer (commissariat des armées et affaires maritimes). Des étudiants civils y reçoivent des enseignements dans les domaines de l'ingénierie navale, de la culture maritime, entre autres. Près de 1 300 élèves sont accueillis chaque année, dont 700 élèves-officiers.

Pour mener sa mission, l'école dispose de son propre institut de recherche, d'un pôle de formation au commandement opérationnel, d'un centre de formation maritime ainsi que d'une chaire cyberdéfense des systèmes navals.

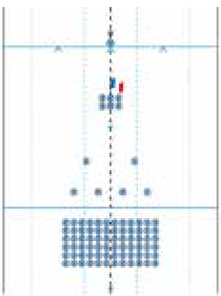
Les élèves qui défilent embarqueront l'année prochaine pour leur 1er déploiement opérationnel à bord de la mission Jeanne d'Arc. Ils participeront à l'ensemble des opérations conduites dans les zones traversées, à l'instar des élèves qui ont traversé l'océan Indien et le Pacifique au printemps.

Durée des formations : 1 semaine à 3 ans.

Effectif défilant : 85.

Autorité défilant en tête : capitaine de frégate Antony Branchereau, chef du département des écoles.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 72 élèves.





Infos complémentaires

- *La pratique de la voile permet aux élèves officiers de développer leur sens marin. Chaque année, quelques élèves participent aux plus grandes régates. Franck Cammas et l'équipe de* Groupama Team France, *engagés cette année dans le défi de la Coupe de l'America, ont choisi la marine nationale et l'École navale pour les accompagner dans leur préparation technique et sportive.*
- *L'écrivain Pierre Loti, le commandant Jacques-Yves Cousteau, le navigateur Eric Tabarly, ou encore le philosophe Michel Serres, ont été élèves de l'École navale.*

NOTES

ÉCOLE DE L’AIR

- L’EA dispense à tous les futurs officiers de l’armée de l’air une formation militaire de haut niveau en prise directe avec le milieu opérationnel.
- L’école a développé un pôle de recherche regroupant le centre de recherche de l’armée de l’air, le centre d’excellence drone et la récente chaire cyber, aujourd’hui en plein essor.

Lieu d’implantation : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

Date de création : 1935.

Devise : « Faire face ».

Subordination organique : Direction des ressources humaines de l’armée de l’air (DRHAA), Tours.

Mission : l’École de l’air (EA) assure la formation initiale de tous les officiers de l’armée de l’air qu’ils soient pilotes des aéronefs militaires, officiers mécaniciens et des systèmes aéronautiques ou officiers du corps des bases (commandos de l’air, contrôleurs aériens, officiers renseignement, etc.). Ils sont recrutés par voie de concours interne ou externe.

École de commandement, l’EA s’appuie sur trois piliers : une formation militaire exigeante, une formation académique d’expert du milieu aéronautique et spatial, et un premier brevet aéronautique par la pratique du vol à voile et du vol moteur.

La formation est assurée avec une combinaison d’apprentissages théoriques pluridisciplinaires et de mises en situations concrètes.

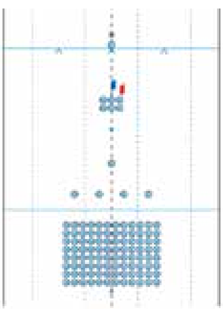
L’EA accueille également 55 élèves étrangers de 22 nationalités différentes dont 13 défilent cette année.

Durée des formations : 3 ans pour le cursus master ; 2 ans pour le cursus licence ; de 4 semaines à 4 mois pour le cours spécial de formation des officiers.

Effectif défilant : 108.

Autorité défilant en tête : colonel Xavier Jabot, chef du groupement d’instruction.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 5 cadres ; 96 élèves.





Infos complémentaires

- Depuis 2016, l’école met en œuvre son projet « École de l’air XXI » qui vise à moderniser, individualiser et valoriser la formation des officiers : tournée vers l’opérationnel, elle demeure également ouverte aux entreprises, à la société civile et vers l'étranger.
- La devise de l’école, « Faire face », est héritée du capitaine Guynemer, mort au combat en 1917 après avoir remporté plus de 53 victoires aériennes au cours de la première guerre mondiale.

NOTES



ÉCOLE DES COMMISSAIRES DES ARMÉES

L'ECA forme les officiers et les administrateurs civils chargés du soutien des armées et des services au cœur des opérations et au plus près des besoins de la Défense.

Lieu d'implantation : Salon-de-Provence.

Date de création : 2013.

Subordination organique : service du commissariat des armées, Paris.

Mission : l'École des commissaires des armées (ECA) forme les officiers, futurs cadres de direction, en charge de l'administration générale et du soutien commun au profit des forces et des services du ministère des Armées.

Après une formation militaire de dix semaines dans une des trois écoles d'officiers des armées (Saint-Cyr, École navale, École de l'air), les commissaires aspirants reçoivent une formation commune aux métiers de l'administration d'une durée d'un an. Ils poursuivent ensuite leur formation initiale dans une des trois armées, au service de santé des armées ou à la direction générale de l'armement pendant huit mois. Cela leur permet d'acquérir des qualifications opérationnelles ou de commandement.

L'ECA porte une attention particulière à la formation et à la préparation militaire de ses élèves, susceptibles d'être engagés en opération dès la première année suivant la fin de leur scolarité.

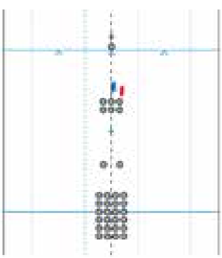
L'école assure également la formation continue des officiers ou cadres civils de catégorie A exerçant les fonctions de l'administration et du soutien.

Durée de la formation : 2 ans.

Effectif défilant : 33.

Autorité défilant en tête : commissaire en chef de 2e classe Hugues Jardin, chef de la division des études de l'ECA.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 cadres ; 24 élèves.





Infos complémentaires

- *Baptisée* Voie Sacrée, *la promotion 2016 rend hommage à un exploit logistique sans précédent qui a permis la victoire de Verdun. Pendant 10 mois, sans interruption, près de 1 500 camions empruntent chaque jour cette route sortant Verdun de son isolement, permettant d'acheminer les premiers renforts, de ravitailler le front et renouveler les troupes régulièrement. La « Voie Sacrée », baptisée ainsi plus tard par Maurice Barrès, fut la voie du soutien aux forces combattantes.*
- *Les stages en unité ou en entreprise et les travaux pratiques représentent 40 % du temps de formation.*

NOTES

ÉCOLES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Le SSA assure la formation initiale des médecins, pharmaciens et vétérinaires militaires, ainsi que celle des infirmiers des forces. Il dispense également la formation continue des praticiens et du personnel paramédical.

Lieux d'implantation : Paris pour l'École du Val-de-Grâce (EVDG) ; Lyon-Bron (Rhône) pour l'École de santé des armées (ESA) ; Toulon (Var) pour l'École du personnel paramédical des armées (EPPA).

Dates de création : 2005 pour l'EVDG ; 2011 pour l'ESA ; 1990 pour l'EPPA.

Devise : « Votre vie, notre combat » (devise du Service de santé des armées [SSA]).

Subordination organique : direction centrale du SSA, Paris.

Mission : l'EVDG fédère l'ensemble de l'enseignement du personnel employé par le SSA : praticiens, militaires infirmiers, techniciens des hôpitaux des armées. Elle assure la formation initiale des internes des hôpitaux des armées et l'enseignement complémentaire pratique adapté aux missions des différentes armées pour les médecins, les pharmaciens, les vétérinaires et les commissaires des armées servant dans le SSA.

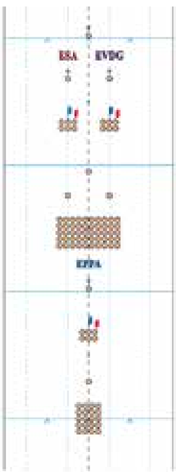
L'ESA encadre les cinq premières années de la formation initiale et militaire générale des pharmaciens et les six premières années de celle des médecins, qui serviront ensuite dans les Centres médicaux des armées (CMA) ou dans les hôpitaux d'instruction.
L'EPPA prépare les futurs infirmiers militaires à l'obtention du diplôme d'État en intégrant les spécificités de l'exercice de leur métier dans les CMA, les chefferies santé spécialisées, ainsi qu'en opération extérieure.

Durée des formations : 3 ans pour les internes de médecine générale et 6 ans pour les internes de spécialité hospitalière de l'EVDG ; 6 ans pour les élèves de l'ESA ; 39 mois pour les élèves infirmiers ; 11 mois pour les élèves aides-soignants de l'EPPA.

Effectif défilant : 96.

Autorité défilant en tête : médecin en chef Gérald Péralta, chef du département de la formation initiale spécialisée de l'EVDG.

Composition/articulation : le chef du détachement ; 2 cadres ; drapeaux de l'EVDG et de l'ESA et leur garde ; 3 cadres et 50 élèves (30 pour l'ESA et 15 pour l'EVDG) ; 1 cadre ; le drapeau de l'EPPA et sa garde ; 1 cadre et 20 élèves de l'EPPA.





Infos complémentaires

- *Depuis les attentats du 13 novembre 2015, l'EVDG dispense des formations ouvertes à la population civile pour la prise en charge des blessés par armes de guerre (1 120 civils formés en 2016).*
- *Plusieurs internes de l'EDVG se sont illustrés lors de la prise en charge médicale des victimes des attentats du 13 novembre 2015 ou des blessés de Nice le 14 juillet 2016.*

NOTES

ÉCOLE DE GENDARMERIE DE TULLE

- L'EG de Tulle constitue l'une des cinq écoles de formation des sous-officiers de la gendarmerie nationale.
- Depuis 1999, elle a formé près de 50 000 élèves gendarmes adjoints volontaires.

Lieu d'implantation : Tulle (Corrèze).

Date de création : 1983.

Subordination organique : CEGN.

Mission : l'École de gendarmerie (EG) de Tulle a pour mission d'assurer la formation initiale des sous-officiers de gendarmerie et des Gendarmes adjoints volontaires (GAV).

La formation vise à transmettre aux futurs gendarmes les exigences de la condition militaire et à leur dispenser les connaissances professionnelles nécessaires à l'exercice d'un métier dédié à la protection des personnes et des biens.

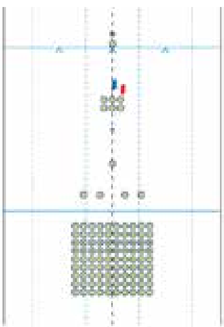
À partir de septembre 2017, l'EG de Tulle comptera une compagnie supplémentaire. Une grande partie de ses effectifs sera formée à Valdemoro en Espagne, dans le cadre du partenariat entretenu avec l'école de la Guardia Civil.

Durée de la formation : 8 mois pour les élèves gendarmes ; 6 à 9 semaines pour les GAV.

Effectif défilant : 102.

Autorité défilant en tête : colonel Stéphan Thevenet, commandant l'EG de Tulle.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 5 cadres ; 90 élèves.

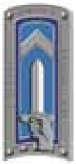




Infos complémentaires

- Dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, l'EG de Tulle assure depuis décembre 2016 des stages de formation « gestion de crise » au profit des chefs d'établissements des 1er et 2nd degrés.

NOTES



ÉCOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE

La promotion 2016 de l'ENSOA continue de relever le défi du sur-recrutement dans le cadre du modèle de l'armée de terre « Au Contact ». L'effectif de ses promotions est ainsi passé de 220 à 366 sous-officiers entre 2014 et 2017.

Lieu d'implantation : Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres).

Date de création : 1963.

Devise : « S'élever par l'effort ».

Subordination organique : DRHAT.

Mission : maison mère des sous-officiers de l'armée de terre, l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) assure la formation générale initiale d'environ 2 400 jeunes sous-officiers d'active et de réserve ainsi que le perfectionnement de 1 400 sous-officiers d'active par an.

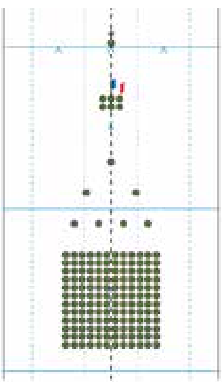
La formation dispensée recouvre les deux volets indissociables que sont les instructions militaire et académique qui permettront aux futurs cadres d'exercer pleinement leurs responsabilités lorsqu'ils seront déployés en mission sur le territoire national ou en opération extérieure.

Durée des formations : 8 mois ; 4 mois pour les élèves issus du recrutement interne.

Effectif défilant : 158.

Autorité défilant en tête : colonel Jean de Mesmay, directeur général de la formation de l'ENSOA.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 7 cadres ; 12 cadres et 132 élèves.





Infos complémentaires

- *La 317*[e] *promotion défile cette année. Elle est baptisée* Major Thierry Serrat *en hommage à ce sous-officier décédé en Afghanistan le 9 juin 2012 dans le cadre de l'opération Pamir.*
- *L'ENSOA participe au projet Cadets de la Défense, proposant chaque année une formation à la citoyenneté et une découverte de l'institution à 50 collégiens.*
- *Tous les ans, l'ENSOA reçoit des étudiants de grandes écoles de commerce pour un stage de découverte du commandement.*

NOTES

ÉCOLE DE MAISTRANCE

- **L'École de maistrance délivre la formation initiale académique, militaire et maritime qui prépare les jeunes recrues à leur métier de cadre.**
- **Un officier marinier sur deux est issu de cette école.**

Lieu d'implantation : Brest (Finistère).

Date de création : 1923.

Devise : « Honneur, patrie, valeur, discipline ».

Subordination organique : DPMM.

Mission : l'École de maistrance est l'école de formation des officiers mariniers de la marine nationale. Au cœur des équipages, entre les officiers et les matelots, ils seront amenés à assurer des responsabilités de cadre de premier niveau.

La formation est dispensée au centre d'instruction navale de Brest qui reçoit plus de 800 élèves par an (1 000 en 2018). Les élèves sont recrutés sur dossier, de niveau bac à bac +3, mais également en interne parmi les jeunes marins engagés qui aspirent à plus de responsabilités.

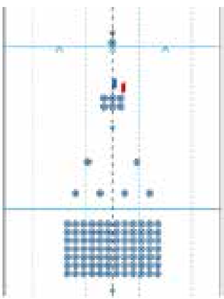
Les élèves rejoindront ensuite une école de spécialité pour acquérir une formation technique dans l'un des métiers qu'ils auront choisi.

Durée des formations : 17 semaines.

Effectif défilant : 97.

Autorité défilant en tête : capitaine de frégate Philippe Guyvarch, directeur de l'École de maistrance.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 84 élèves.





Infos complémentaires

- *La promotion qui défile porte le nom de* Porte-avion Clemenceau.
- *Le terme « maistrance » provient du vieux français et désigne l'ensemble des officiers mariniers d'un navire.*
- *Les officiers mariniers sont l'équivalent des « sous-officiers » des autres armées. Ils représentent 66 % de l'effectif de la marine nationale.*
- *Les sabords présents sur les galons de second-maître donnent des indications sur leur avancement : les sabords rouges sont retirés aux élèves une fois qu'ils sont brevetés et les sabords bleus sont enlevés lors de l'inscription effective au tableau d'avancement.*
- *Défilant en tête du détachement, le directeur de l'école est un ancien élève de « maistrance », promotion 1980.*

NOTES

ÉCOLE DE FORMATION DES SOUS-OFFICIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR

L'EFSOAA est le pôle unique de formation de tous les mécaniciens de spécialité aéronautique du ministère des Armées et de la gendarmerie nationale.

Lieu d'implantation : Rochefort.

Date de création : 1933.

Devise : « S'armer pour le futur ».

Subordination organique : DRHAA.

Mission : l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air (EFSOAA) assure la formation militaire de tous les sous-officiers de l'armée de l'air.

Elle dispense également l'enseignement des spécialités aéronautiques au profit des trois armées et de la gendarmerie nationale et constitue ainsi le pôle unique de formation à la maintenance aéronautique du ministère des Armées.

L'EFSOAA forme aux métiers des systèmes d'information et de communication, à la logistique et à l'infrastructure opérationnelle.

La démarche pédagogique novatrice de l'école offre à ses partenaires, comme à ses élèves, la possibilité de profiter d'une structure proche d'un escadron opérationnel afin de rendre concret l'apprentissage des gestes professionnels sur des aéronefs dédiés à l'instruction.

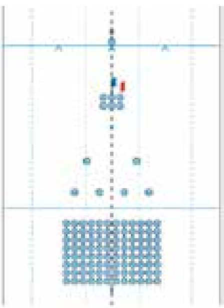
Entretenant de nombreux partenariats avec le ministère de l'Éducation nationale, certaines de ses homologues étrangères (Allemagne, Royaume-Uni) ou encore avec l'industrie, l'école participe également au soutien à l'exportation, dans le cadre d'un partenariat avec le consortium *French Defence Aeronautical Institute*. Plus de 9 200 élèves et stagiaires y sont formés chaque année.

Durée des formations : 3 mois pour la formation militaire initiale ; de 12 à 47 semaines pour la formation professionnelle, selon la spécialité.

Effectif défilant : 109.

Autorité défilant en tête : colonel Philippe Colin, commandant en second l'EFSOAA.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 12 cadres et 84 élèves.





Infos complémentaires

- *L'école offre à ses élèves une formation « contextualisée » : elle permet l'immersion des élèves, pendant une semaine, sur une base aérienne avec des cours le matin et des travaux pratiques ou visites d'unités l'après-midi.*

NOTES

1er ET 2e RÉGIMENTS D'INFANTERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Les 1er et 2e RI de la garde républicaine sont chargés de la protection quotidienne des hauts lieux gouvernementaux. Cette mission mobilise chaque jour près de 900 gendarmes spécialement formés à la maîtrise des individus et à la défense rapprochée.

Lieux d'implantation : Nanterre (Hauts-de-Seine) pour le 1er Régiment d'infanterie (1er RI) ; Paris pour le 2e RI.

Effectif total des unités : 850 pour le 1er RI ; 1046 pour le 2e RI.

Date de création : 1978.

Devise : « En tout temps, en avant ».

Subordination organique : commandement de la garde républicaine, Paris.

Mission : les deux régiments d'infanterie de la garde républicaine assurent les services d'honneur au profit des plus hautes autorités de l'État ainsi que l'accueil des chefs d'État et de Gouvernement en visite officielle en France. Ils sont également chargés de la protection quotidienne des hauts lieux gouvernementaux.

Le 1er RI est le régiment « présidentiel », chargé des missions de sécurité liées au Palais de l'Élysée et à la Présidence de la République.

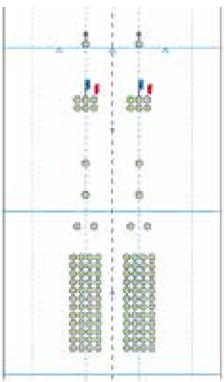
Le 2e RI protège quant à lui la représentation nationale, le Premier ministre et les ministères régaliens.

En cas de menace particulière ou lors des visites d'État, les pelotons d'intervention, les équipes cynophiles et les tireurs de précision de la garde républicaine, qualifiés par le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, viennent renforcer le dispositif permanent de sécurité.

Effectif défilant : 118.

Autorités défilant en tête : colonel Alain-Jérôme Dedeban, chef de corps du 1er RI, et colonel Jean-Pierre Aussenac, chef de corps du 2e RI.

Composition/articulation : les 2 chefs de détachement ; les 2 drapeaux et leur garde ; 8 cadres ; 96 gardes républicains.





Infos complémentaires

- *L'escadron motocycliste, qui assure les grandes escortes, ainsi que la musique de la garde républicaine appartiennent au 1er RI.*
- *Le 2e RI compte trois équipes cynophiles spécialisées dans la recherche d'explosifs.*

NOTES

CORPS DE RÉACTION RAPIDE-FRANCE

État-major français capable d'assurer le commandement d'une force terrestre nationale ou multinationale, le CRR-Fr permet de répondre aux engagements internationaux pris par la France en matière de sécurité et de défense dans le cadre de l'UE et de l'OTAN.

Lieu d'implantation : Lille (Nord).

Effectif total de l'unité : 430.

Date de création : 2005.

Devise : *« Together, further, faster »* (« Ensemble, plus loin, plus vite »).

Subordination organique : Commandement des forces terrestres (CFT), Lille.

Mission : le Corps de réaction rapide - France (CRR-Fr) est un état-major français, capable d'assurer le commandement d'une force terrestre nationale ou multinationale (jusqu'à 60 000 hommes). Ouvert à toutes les nations de l'UE et de l'OTAN, il compte 430 militaires de 14 nations différentes. Cet environnement multinational favorise le partage de savoir-faire.

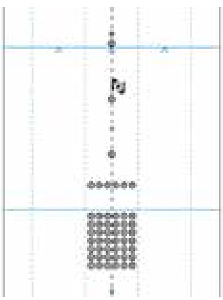
Le CRR-Fr a la capacité d'entrer en premier sur un théâtre d'opération extérieure et de conduire des engagements opérationnels allant de la basse à la haute intensité, dans le cadre d'un mandat national ou interallié. Il peut projeter un élément avancé, chargé de préparer l'arrivée du corps dans les deux jours suivant une décision politique d'engagement et, en moins de 10 jours, un premier poste de commandement.

En 2015 et 2016, le CRR-Fr a armé le noyau dur du poste de commandement de l'opération Barkhane. Depuis le 1er juillet 2017, il est en alerte OTAN pour une durée d'un an, en mesure de prendre le commandement d'une force opérationnelle interarmées au niveau d'un théâtre ou pour une opération à dominante terrestre.

Effectif défilant : 51.

Autorité défilant en tête : général de corps d'armée Thierry Corbet, commandant le CRR-Fr.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le porte-fanion ; 7 cadres ; 42 cadres et militaires du rang, français et étrangers.





Infos complémentaires

- *Les 14 nations qui composent le CRR-Fr défilent : Albanie, Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Roumanie, Royaume-Uni, Turquie.*
- *Le Canada rejoindra l'état-major du CRR-Fr à l'été 2017.*

NOTES



1ER RÉGIMENT DE TIRAILLEURS

Équipé des nouveaux matériels en dotation dans l'armée de terre (VBCI, système FELIN, HK 416), le 1er RTir est particulièrement apte aux opérations dans le cadre des combats de haute intensité ou en zone urbaine.

Lieu d'implantation : Épinal (Vosges).

Effectif total de l'unité : 1 200.

Date de création : 1994.

Devise : « Le premier, toujours le premier ».

Subordination organique : 7e Brigade blindée (7e BB), Besançon (Doubs).

Mission : le 1er Régiment de tirailleurs (1er RTir) est une unité d'infanterie capable de faire face à tous types d'engagements quelle qu'en soit l'intensité : actions offensives ou combat sur les arrières, combat en zone urbaine, et missions d'interposition. Il est doté des équipements les plus modernes de l'infanterie française, le Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) et le système FELIN (Fantassins à équipements et liaisons intégrées).

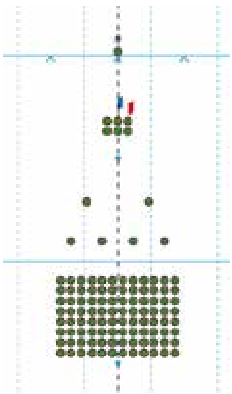
Le 1er RTir est également l'une des premières unités de l'armée de terre à être dotée du nouveau fusil d'assaut HK 416. Formés et entraînés à son utilisation, les tirailleurs défilent pour la première fois avec cette arme.

Depuis le début de l'année 2017, 450 tirailleurs ont été engagés en opération extérieure au Liban dans la cadre de la mission FINUL et au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane.

Effectif défilant : 109.

Autorité défilant en tête : colonel Cyril Leprêtre, chef de corps du 1er RTir.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 96 cadres et militaires du rang.





Infos complémentaires

- *93 000 : c'est le nombre de HK 416 dont l'armée de terre va se doter dans les dix prochaines années pour remplacer le FAMAS.*
- *Le 1er RTir est un régiment de tradition. Il a été recréé le 1er mai 1994, à l'occasion du cinquantenaire de la Libération, en hommage aux tirailleurs algériens, marocains et tunisiens engagés pendant plus de 120 ans pour servir la France.*

NOTES

1ER RÉGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES

La double spécialisation du 1er RHP, cavalerie et parachutisme, lui confère une polyvalence et une réactivité mise à contribution sur tous les théâtres d'opérations.

Lieu d'implantation : Tarbes (Hautes-Pyrénées).

Effectif total de l'unité : 1 020.

Date de création : 1720.

Subordination organique : 11e Brigade parachutiste (11e BP), Toulouse (Haute-Garonne).

Devise : « *Omnia si perdas, famam servare memento* », (« Si tu as tout perdu, souviens-toi qu'il te reste l'honneur »).

Mission : seul régiment blindé de la 11e BP, le 1er Régiment de hussards parachutistes (1er RHP) remplit toutes les missions d'un régiment de cavalerie légère : reconnaissance au contact ou dans la profondeur, intervention antichar, sûreté des arrières ou des flancs. Son matériel peut être aérolargué, aéroporté ou transporté par toutes autres voies d'acheminement.

Le régiment est l'unique force polyvalente et modulaire apte à fournir par la 3e dimension l'échelon blindé d'urgence des interventions de la 11e BP.

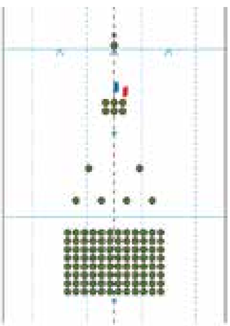
Il est composé de 3 escadrons aérotransportables équipés d'AMX 10 RCR (blindés de reconnaissance), de 2 escadrons aérolargables équipés de Véhicules blindés légers (VBL), et dotés de missiles antichar Milan.

Les escadrons du 1er RHP ont été engagés dans la bande sahélo-sahélienne dans le cadre de l'opération Barkhane et en République centrafricaine dans le cadre de l'opération Sangaris.

Effectif défilant : 109.

Autorité défilant en tête : colonel Renaud Rondet, chef de corps du 1er RHP.

Composition/articulation : le chef de détachement ; l'étendard et sa garde ; 6 cadres ; 96 cadres et militaires du rang.

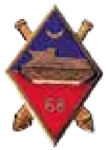




Infos complémentaires

- *Le 1er RHP devient une unité parachutiste en 1946,*
- *Les hussards du 1er RHP portent au béret une « hongroise », rappelant la création de l'unité par le comte Ladislas de Bercheny, patriote hongrois réfugié en France.*
- *Lors des largages de l'escadron VBL, les véhicules sont placés sur des palettes permettant d'amortir les chocs. Les hommes sont quant à eux largués après les véhicules. À peine 30 minutes sont nécessaires pour que l'escadron soit opérationnel et prêt au combat.*

NOTES



68E RÉGIMENT D'ARTILLERIE D'AFRIQUE

Le 68e RAA est un régiment d'artillerie sol-sol et sol-air coordonnant les feux d'appui artillerie, aériens et navals.

Lieu d'implantation : camp de la Valbonne (Ain).

Effectif total de l'unité : 900.

Date de création : 1941.

Subordination organique : 7e BB.

Devise : *« De l'audace, toujours ! ».*

Mission : le 68e Régiment d'artillerie d'Afrique (68e RAA) fournit et coordonne les appuis feu interarmées au profit de la 7e BB.

Il est doté de mortiers de 120 mm et de canons Caesar pouvant concentrer un tir d'obus de 155 mm sur un objectif situé jusqu'à 40 km. Particulièrement maniable, précis et puissant, le canon Caesar a été déployé sur tous les théâtres d'opération extérieure récents (Afghanistan, Mali, Irak).

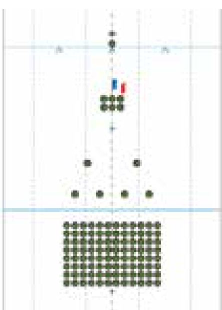
Le 68e RAA offre également une capacité de défense sol-air très courte portée avec une batterie dotée de missiles anti-aérien Mistral. Il est équipé des systèmes d'information et de commandement ATLAS (Automatisation des tirs et des liaisons de l'artillerie sol-sol), SIRASA (Système d'information régimentaire de l'artillerie sol-air), et du RATAC (Radar d'acquisition et de tir de l'artillerie de campagne).

Le 68e RAA assure également la défense contre les menaces aériennes et le recueil du renseignement par l'utilisation de drones de reconnaissance.

Effectif défilant : 109.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel François-Régis Legrier, chef de corps du 68e RAA.

Composition/articulation : le chef de détachement ; l'étendard et sa garde ; 6 cadres ; 96 cadres et militaires du rang.





Infos complémentaires

- *La ville d'Anse (Rhône) a été libérée en 1944 par le régiment : elle est aujourd'hui sa ville marraine.*
- *Le 68e RAA est la première unité d'artillerie à débarquer en Provence en 1944 et participe ensuite aux combats de Marseille, de la vallée du Rhône et des Vosges, et à la libération de Mulhouse.*

NOTES



13E RÉGIMENT DU GÉNIE

Détenant des capacités uniques dans la lutte contre les engins explosifs improvisés, le 13e RG est le seul régiment de la force opérationnelle terrestre à détenir une compagnie de contre-minage avec des sections spécialisées dans l'ouverture d'itinéraires.

Lieu d'implantation : Valdahon (Doubs).

Effectif total de l'unité : 1 200.

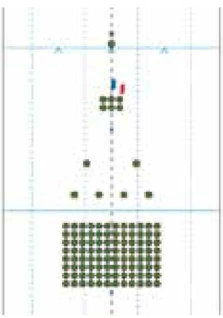
Date de création : 1943.

Subordination organique : 2e brigade blindée (2e BB), Illkirch-Graffenstraden (Bas-Rhin).

Devise : « À me suivre, tu passes ».

Mission : le 13e Régiment du génie (13e RG) a pour mission l'appui à la mobilité et la contre-mobilité des unités.

Il a la charge de l'ouverture des itinéraires, du déminage, de la dépollution des zones à risques, ainsi que de la mise en œuvre de ponts fixes ou mobiles. Le 13e RG a également la capacité d'aménager des zones protégées afin d'y installer des postes de commandement ou de combat, et joue un rôle essentiel dans le démantèlement de réseaux de poseurs d'engins explosifs improvisés.





Le régiment dispose de plus de 300 matériels spécifiques, dont plus de 70 blindés. Il met en œuvre le SPRAT, engin de franchissement blindé capable de déployer dans un laps de temps très court des ponts permettant le franchissement de véhicules blindés.

Le 13e RG est également équipé de systèmes d'ouverture d'itinéraire miné, de véhicules blindés hautement protégés et de Buffalo (engins d'intervention pour le déminage). Récemment doté du Drone génie (DROGEN), le 13e RG a été engagé dans le cadre de l'opération Barkhane avec ce nouveau matériel de détection et de confirmation de la menace mine.

En 2016, le régiment a projeté plus de 550 sapeurs en opération extérieure. Depuis le début de l'année 2017, près de 500 sapeurs ont été déployés sur le territoire national en appui de l'opération Sentinelle.

Effectif défilant : 109.

Autorité défilant en tête : colonel Jean-Frédéric Lenoble, chef de corps du 13e RG.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 96 cadres et militaires du rang.

Infos complémentaires

- *Le SPRAT est capable de déployer un pont de 24 mètres en 10 minutes.*
- *Utilisables de jour comme de nuit, les DROGEN sont pilotables depuis l'intérieur des véhicules blindés.*

NOTES

48E RÉGIMENT DE TRANSMISSIONS

À la fois combattants et techniciens, les militaires du 48e RT mettent en œuvre les systèmes d'information et de communication permettant l'appui des postes de commandement.

Lieu d'implantation : Agen (Lot-et-Garonne).

Effectif total de l'unité : 876.

Date de création : 1995.

Devise : « *Religare et unire sic* » (« Relier et ainsi unir »).

Subordination organique : commandement des systèmes d'information et de communication, Cesson-Sevigné (Ille-et-Vilaine).

Mission : le 48e Régiment de transmissions (48e RT) exploite et met en œuvre les moyens de télécommunication nécessaires à la liaison, au traitement et à l'acheminement de l'information et des données sous toutes leurs formes et sur tous les territoires.

En opération, le régiment déploie des systèmes d'information et de communication au profit des postes de commandement et des unités combattantes au contact.

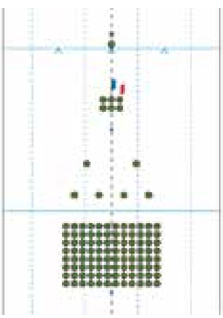
Le 48e RT dispose de matériels de pointe pour assurer les liaisons satellitaires, hertziennes, ou radioélectriques (plateformes informatiques, logiciels spécifiques). Le régiment peut également mettre en œuvre des modules de transmissions légers et nomades permettant des interventions plus rapides.

Le régiment a récemment été déployé au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane et participe actuellement à l'opération Sentinelle.

Effectif défilant : 109.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Patrice Chabot, chef de corps du 48e RT.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 96 cadres et militaires du rang.





Infos complémentaires

- *Le Maréchal Niel, ministre de la Guerre, décide en 1867 la création des premières unités chargées de la télégraphie militaire. Historiquement rattachée à l'arme du génie, l'arme des transmissions a été officiellement créée en 1942. Les commémorations des 150 ans des transmissions militaires seront célébrées à l'occasion de la Saint Gabriel en octobre 2017, à Cesson-Sévigné, ainsi que lors du congrès international des transmissions, en septembre 2018 à l'École militaire à Paris.*

NOTES

516E RÉGIMENT DU TRAIN

Le 516e RT assure quotidiennement des missions de ravitaillement des unités et le transport de blindés au profit des forces tant sur le territoire national qu'en opération extérieure.

Lieu d'implantation : Écrouves (Meurthe-et-Moselle).

Effectif total de l'unité : 1 025.

Date de création : 1944.

Devise : « Servir ».

Subordination organique : commandement de la logistique des forces, Lille.

Mission : le 516e Régiment du train (516e RT) a pour mission de faciliter et de participer à la mobilité des unités. Ses ensembles porte-engins blindés lui permettent de préserver le potentiel des régiments de mêlée en assurant le transport de leurs matériels lourds chenillés. Les moyens de circulation qui lui sont adjoints facilitent l'exécution de ces mouvements par voie routière.

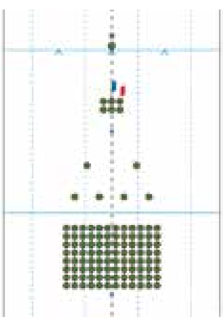
Le régiment est doté des derniers vecteurs de transport logistique qui lui permettent d'assurer le ravitaillement des forces. Il est également en mesure de mettre en œuvre un centre de regroupement et d'évacuation des ressortissants.

Le 516e RT délivre la formation à tous les pilotes des ensembles porte-engins blindés et porte-chars de l'armée de terre grâce à un cursus théorique et pratique d'une durée de 7 semaines.

Effectif défilant : 109.

Autorité défilant en tête : colonel Geoffroy Petit, chef de corps du 516e RT.

Composition/articulation : le chef de détachement ; l'étendard et sa garde ; 6 cadres ; 96 cadres et militaires du rang.





Infos complémentaires

- *Cette année, le 516e RT a réceptionné 40 porteurs polyvalents logistiques blindés et non blindés.*
- *Actuellement, le 516e RT arme des sous-groupements logistiques déployés dans la bande sahélo-saharienne dans le cadre de l'opération Barkhane. Ses militaires participent également à l'opération Sentinelle.*

NOTES

FRÉGATE *LA FAYETTE*

- La frégate *La Fayette* a passé plus de la moitié de l'année en opération extérieure afin de sécuriser le trafic maritime et lutter contre les trafics d'armes et de drogue.
- La silhouette furtive de la frégate permet de réduire sa signature acoustique et d'échapper ainsi aux dispositifs d'écoute des sous-marins.

Lieu d'implantation : Toulon (Var).

Effectif total : 140.

Date d'admission au service actif : 1996.

Devise : « *Cur non ?* » (« Pourquoi pas ? »).

Subordination organique : Force d'action navale (FAN), Toulon.

Mission : la frégate *La Fayette* est un bâtiment de combat polyvalent capable d'opérer seul ou au sein d'une force navale nationale ou alliée. Grâce à sa furtivité, ses équipements, son autonomie et son hélicoptère embarqué, elle opère dans tous types de missions : opérations spéciales, recueil de renseignement, lutte contre les trafics illicites.

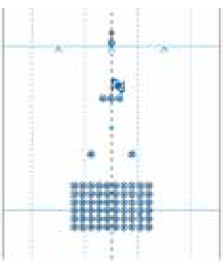
La frégate a passé sept mois en opération au cours de l'année écoulée : dans le golfe Persique, en mer d'Arabie, dans l'océan Indien, en mer Rouge, en Méditerranée orientale et en mer Noire. Dans l'ensemble de ces zones, elle a activement participé à la lutte contre les trafics d'armes et de drogue qui financent le terrorisme, et à la sécurisation du trafic maritime, tout en permettant au chef des armées de disposer d'une appréciation de situation autonome dans ces régions.

Elle fait partie de la famille des 15 frégates dites « de premier rang » qui forment l'ossature de la marine nationale et sera prochainement rénovée pour être équipée d'un sonar et d'une capacité de lutte anti sous-marine.

Effectif défilant : 66.

Autorité défilant en tête : capitaine de vaisseau Stanislas Delatte, commandant la frégate *La Fayette*.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le fanion et sa garde ; 2 cadres ; 60 cadres et matelots.





Infos complémentaires

- *La frégate porte le nom de l'illustre marquis de La Fayette, figure française emblématique de la guerre d'indépendance américaine et symbole de l'amitié franco-américaine.*
- *La frégate* La Fayette *a servi de lieu de tournage à une des aventures de James Bond,* Golden Eye, *en 1995, avant même son admission au service actif dans la marine nationale.*
- *Le plus jeune marin à bord a 18 ans. Formé à l'école des mousses, il a fêté sa majorité en mer et défile aujourd'hui.*

NOTES

SOUS-MARIN NUCLÉAIRE D'ATTAQUE *CASABIANCA*

- Le SNA *Casabianca* a conduit plus d'une soixantaine de patrouilles opérationnelles en Atlantique, Méditerranée et océan Indien depuis sa mise en service.
- Redoutables chasseurs de sous-marins, les SNA sont essentiels à la sûreté et au soutien de la force océanique stratégique comme à la protection d'une force aéronavale à la mer.

Lieu d'implantation : Toulon.

Effectif total de l'unité : 75.

Date d'admission au service actif : 1987.

Devise : « *In bello leones, in pace colombae* » (« Lions dans la guerre, colombes dans la paix »).

Subordination organique : Force océanique stratégique (FOST), Brest.

Mission : les Sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) contribuent à la mission de dissuasion nucléaire en assurant la sûreté de la zone de déploiement et l'entraînement des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Ils peuvent rallier rapidement un théâtre d'opérations, y rester longtemps, discrètement ou si nécessaire plus ostensiblement.

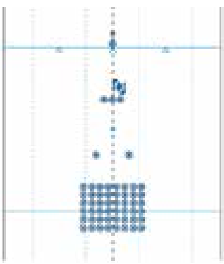
Instruments essentiels de la connaissance des zones d'intérêts, ils apportent le renseignement nécessaire à la décision politique et aux opérations et sont capables, si la situation l'exige, de mettre en œuvre leurs armes pour détruire sous-marins et bâtiments adverses.

Seuls et en toute discrétion, ils peuvent également participer à des opérations spéciales.

Effectif défilant : 46.

Autorité défilant en tête : capitaine de frégate Cyril Babigeon, commandant le SNA *Casabianca*, équipage bleu.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le fanion et sa garde ; 2 cadres ; 48 cadres et matelots.





Infos complémentaires

- *Conçus pour naviguer 220 jours par an, les SNA sont armés chacun de 2 équipages (l'un bleu et l'autre rouge) qui naviguent en alternance afin d'optimiser la disponibilité et la capacité opérationnelle des équipages. L'équipage bleu défile aujourd'hui.*
- *Le SNA* Casabianca *tient son nom du sous-marin commandé par le capitaine de corvette Jean L'Herminier, héros de la France libre, qui s'est échappé de Toulon sous le feu ennemi le 27 novembre 1942 et a participé à la libération de la Corse durant la seconde guerre mondiale.*

NOTES

CENTRES D'EXPERTISE LUTTE SOUS-MARINE

Afin d'être plus performant et mieux coordonné, l'ensemble des acteurs de la lutte sous-marine (sous-marins, navires de guerre et aéronefs) bénéficie de quatre centres spécialisés.

Lieu d'implantation : Toulon pour le CIRA ; Brest pour le CENTEX METOC ; Lann-Bihoué pour le CENTEX PATSIMAR ; Hyères-les-Palmiers pour le CENTEX HELICO.

Effectif total de l'unité : 160.

Dates de création : 1983 pour le CIRA ; 2001 pour le CENTEX METOC ; 2008 pour le CENTEX PATSIMAR ; 2010 pour le CENTEX HELICO.

Subordinations organiques : FOST pour le CIRA ; force de l'aéronautique navale (Toulon) pour les CENTEX PATSIMAR et HELICO ; FAN pour le CENTEX METOC.

Missions : la marine nationale dispose de quatre centres d'expertise de lutte sous-marine mis à profit de l'ensemble des acteurs du domaine.

Le Centre d'interprétation et de reconnaissance acoustique (CIRA) forme les « oreilles d'or », ainsi que les opérateurs sonar des unités. Grâce à l'écoute des bruits dans l'environnement sous-marin, les « oreilles d'or » sont capables d'identifier et de localiser les bateaux environnants jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres.

Les Centres d'expertise de patrouille, surveillance et intervention maritime pour les avions (CENTEX PATSIMAR) et pour les hélicoptères embarqués (CENTEX HELICO) soutiennent quant à eux les équipages dans le domaine du renseignement, contrôlent leur aptitude opérationnelle et instruisent les retours d'expérience.

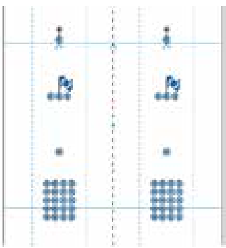
Grâce à des outils de haute technologie, le Centre d'expertise météorologique et océanographique (CENTEX METOC) élabore les prévisions destinées aux navires, aux sous-marins et aux aéronefs. Le centre bénéficie d'outils de haute technologie (récepteurs d'images satellite, radiosondage, sondage bathythermique).

Le travail de l'ensemble de ces experts est indispensable à la préparation et à la conduite des opérations maritimes, terrestres et aéronautiques.

Effectif défilant : 50.

Autorité défilant en tête : capitaine de frégate Jean-Baptiste Allard, commandant le CENTEX HELICO, et capitaine de frégate Christine Allain, commandant le CIRA.

Composition/articulation : les 2 chefs de détachement ; les 2 fanions et leur garde ; 2 cadres ; 40 cadres et matelots.





Infos complémentaires

- *À force d'entraînement et grâce à une bonne mémoire auditive, les oreilles d'or développent leurs sens. Ils ont ainsi la rare capacité de différencier plusieurs bruits confondus et de faire abstraction des bruits de l'environnement pour isoler ceux qui les intéressent.*

NOTES





FLOTTILLES 4F ET 11F

Les flottilles 4F et 11F ont pris part ensemble, à bord du porte-avions *Charles de Gaulle,* aux trois déploiements Arromanches qui se sont succédés de 2015 à fin 2016 en soutien à la lutte contre Daech depuis la Méditerranée orientale.

Lieu d'implantation : Lann-Bihoué (Morbihan) pour la 4F ; Landivisiau (Finistère) pour la 11F.

Effectif total : 250.

Date de création : 2000 pour la 4F et 1953 pour la 11F.

Subordination organique : force de l'aéronautique navale, Toulon (Var).

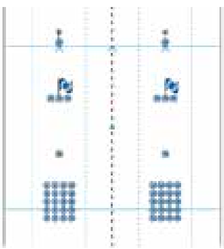
Mission : la flottille 4F, depuis la base aéronautique navale de Lann Bihoué, met en œuvre les E-2C Hawkeye, reconnaissables à leur radar tournant surmontant la structure de l'appareil. Ils ont pour mission, à partir du porte-avions *Charles de Gaulle*, d'assurer aux aéronefs et aux navires sous son contrôle une couverture radar et une capacité de commandement et de contrôle. Dotés de systèmes sophistiqués de communication et de liaison de données, les équipages de la 4F apportent aux états-majors une vue tactique à longue portée et permettent de réduire le délai des prises de décisions. Dans le cadre de l'opération Chammal, ces avions radar de la coalition permettent d'assurer la continuité de la détection et de la gestion de l'espace aérien.

La flottille 11F, depuis la base aéronautique navale de Landivisiau, met en œuvre les Rafale Marine. Depuis le porte-avions *Charles de Gaulle*, ils exécutent de multiples missions telles que la participation à la dissuasion nucléaire, l'assaut contre des objectifs terrestres et maritimes, l'appui feu au profit de troupes au sol, la reconnaissance terrestre et maritime, ainsi que la défense aérienne.

Effectif défilant : 50.

Autorité défilant en tête : capitaine de frégate Stéphane Aldayal, commandant la flottille 4F et capitaine de frégate Alban Leduc, commandant la flottille 11F.

Composition/articulation : les 2 chefs de détachement ; 2 fanions et leur garde ; 2 cadres ; 40 cadres et matelots.





Infos complémentaires

- *Les techniciens de la flottille portent des maillots de couleurs différentes en fonction de leurs missions. Les « chiens jaunes », reconnaissables par la couleur de leur maillot sont des opérateurs guidant les aéronefs manœuvrant depuis le pont du porte-avion. Le terme « chien » vient de leur capacité à donner des ordres dans un environnement particulièrement bruyant, comme celui de* wave off *(« dégager le pont d'envol »), qui ressemble à un aboiement.*
- *Le Rafale Marine est l'avion de combat le plus moderne en service en France. Lors de son catapultage, sa vitesse passe de 0 à 250 km/h en 75 mètres.*
- *L'Hawkeye est le seul avion de guet aérien à être embarqué : il a une autonomie de 6h15 et peut atteindre les 590 km/h.*

NOTES

BASE AÉRIENNE 125

- **Outil de combat majeur et principale base d'essais en vol, la BA 125 contribue à toutes les missions de l'armée de l'air : dissuasion nucléaire, projection, protection et intervention.**
- **Accueillant la plus importante escale aérienne militaire de France, elle est une véritable plateforme de dimension internationale pour les opérations extérieures.**

Lieu d'implantation : Istres (Bouches-du-Rhône).

Effectif total de l'unité : 5 000.

Date de création : 1949.

Subordination organique : commandement des Forces aériennes stratégiques (FAS), Villacoublay (Yvelines).

Mission : la dissuasion nucléaire est la mission prioritaire des unités des FAS présentes sur la Base aérienne 125 (BA 125) d'Istres. L'escadron de chasse 2/4 « La Fayette » avec ses Mirage 2000N porteurs du missile ASMP-A, le groupe de ravitaillement en vol 2/91 « Bretagne » et l'escadron de soutien technique spécialisé y sont notamment localisés.

La BA 125 abrite la plus importante escale aérienne militaire de France permettant d'assurer la mission de projection des forces. Chaque année, 15 000 passagers et plus de 5 000 tonnes de fret y transitent vers les théâtres d'opération extérieure.

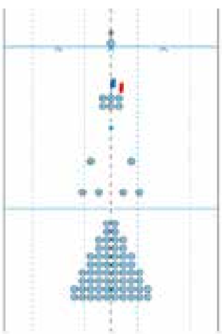
Elle participe aux missions de protection avec son escadron de défense sol-air « Crau », et son escadron de protection composé de fusiliers commandos et d'équipes cynophiles.

La présence des ravitailleurs, la longueur de piste et la position stratégique de la base aérienne sont autant d'atouts permettant aux forces armées de réaliser leurs missions depuis Istres, dont l'évacuation sanitaire des blessés grâce au kit médical « Morphée » des avions ravitailleurs.

Effectif défilant : 73.

Autorité défilant en tête : colonel Alexis Rougier, commandant la BA 125.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 60 cadres et militaires du rang.





Infos complémentaires

- *En 2018, la BA 125 accueillera le premier des douze A330 Multi-Rôle Transport Tanker (MRTT) Phénix qui assurera la relève des Boeing C-135 dans ses missions de ravitaillement, de transport médicalisé et de projection des forces sur les théâtres d'opération.*
- *Les unités de l'armée de l'air défilent en formation Delta pour symboliser les ailes des avions de chasse.*

NOTES

BASE AÉRIENNE 705

- La BA 705 participe à la protection de l'espace aérien national et contribue à la continuité de la posture permanente de sûreté.
- La formation de tous les pilotes de chasse et navigateurs est délivrée sur la BA 705.

Lieu d'implantation : Tours.

Effectif total de l'unité : 2 300.

Date de création : 1961.

Subordination organique : DRHAA.

Mission : la Base aérienne 705 (BA 705) est stationnée à Tours. Elle participe, comme toutes les autres bases de l'armée de l'air, à la protection de l'espace aérien national, en prenant part à la posture permanente de sûreté, grâce, entre autres, à la contribution du Centre de détection et de contrôle (CDC), situé à Cinq-Mars-la-Pile. Le CDC garantit 24h/24h la surveillance de l'espace aérien. La base accueille enfin régulièrement des avions de combat qui participent à l'alerte opérationnelle.

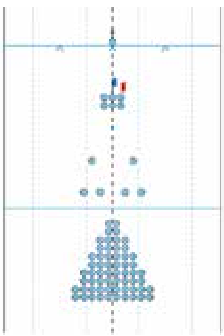
La BA 705 accueille également en son sein l'École de l'aviation de chasse (EAC) « Christian Martell ». L'EAC assure la formation des équipages de combat de l'armée de l'air, pilotes et navigateurs officiers système d'armes, et des partenaires étrangers qui le demandent.

Enfin, la BA 705 assure le soutien de la DRHAA et ses unités rattachées, implantées sur le site de la base.

Effectif défilant : 73.

Autorité défilant en tête : colonel Sébastien Mazoyer, commandant la BA 705.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 60 cadres et militaires du rang.

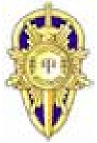




Infos complémentaires

- À partir de 2018, l'entraînement et la formation des équipages de combat seront regroupés sur la BA 709 de Cognac. La formation sera adaptée aux avions de chasse de dernière génération et s'appuiera sur des matériels d'instruction modernes.

NOTES



DIVISION DES AFFAIRES PÉNALES MILITAIRES

Par leur double culture militaire et judiciaire, les greffiers militaires constituent un relai indispensable et efficace pour assurer un dialogue éclairé entre la justice et les armées.

Lieu d'implantation : au sein des juridictions spécialisées en matière militaire qui siègent en première instance et dans les états-majors répartis dans toute la France.

Effectif total de l'unité : 80.

Date de création : 1857.

Devise : « Le droit est notre arme ».

Subordination organique : secrétariat général pour l'administration du ministère des Armées, Paris.

Mission : les tribunaux aux armées ont été supprimés par la loi du 21 juillet 1982. Depuis, les militaires qui commettent des infractions dans l'exercice de leur service sont jugés par les chambres spécialisées des tribunaux ordinaires. Les greffiers militaires y assistent les magistrats à tous les stades de la procédure : préparation des dossiers, suivi des débats, rédaction des procès-verbaux, authentification des actes. Ils jouent aussi un rôle d'intermédiaire à l'égard des avocats et des justiciables.

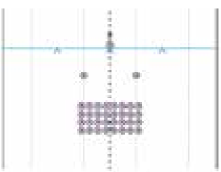
Lorsqu'ils ont acquis une expérience suffisante dans leurs fonctions judiciaires, les greffiers militaires sont nommés en états-majors en qualité de conseillers juridiques auprès des hautes autorités militaires en matière de droit pénal et de procédure pénale. Ils sont notamment amenés à préparer les avis consultatifs du ministre des Armées dans les procédures pénales mettant en cause les militaires : à ce titre, ils sont des correspondants incontournables du commandement.

Les greffiers militaires sont recrutés parmi les militaires de toutes les armées, justifiant de cinq années de service, dont trois en qualité de sous-officier. Après avoir réussi un examen d'entrée du niveau d'une capacité en droit, ils intègrent un exigeant parcours de formation de 18 mois au cours duquel ils suivent la scolarité de l'École nationale des greffes, aux côtés des greffiers civils. Un nouvel examen vient sanctionner ce parcours de formation. S'ils le réussissent, les candidats intègrent le corps des commis greffiers.

Effectif défilant : 35.

Autorité défilant en tête : magistrat-colonel Aurore Chauvelot, chef de la division des affaires pénales militaires.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 2 cadres ; 32 greffiers militaires.





Infos complémentaires

- *Les greffiers militaires défilent pour la première fois sur les Champs-Élysées.*
- *Le corps des greffiers militaires célèbre cette année ses 160 ans d'existence.*

NOTES

DOUANE FRANÇAISE

- **La douane française surveille les flux de personnes et de marchandises. Elle participe à la lutte contre les trafics illicites et contre le terrorisme.**
- **Elle est également chargée de la perception des recettes fiscales et du soutien aux opérateurs du commerce international.**

Lieu d'implantation : sur tout le territoire national.

Effectif total de l'unité : 16 759.

Date de création : 1791.

Devise : « Agir pour protéger ».

Subordination organique : Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) et ministère de l'Action et des Comptes publics, Paris.

Mission : la douane exerce trois grandes missions, dont la première est la sécurité des citoyens et de l'espace national, contre les grands trafics, la criminalité organisée et le terrorisme (stupéfiants, tabacs, contrefaçons, armes, explosifs, flux financiers illicites, etc.) et contre l'introduction de marchandises dangereuses.

Elle assure également une mission économique à travers le dédouanage des échanges commerciaux et l'accompagnement des entreprises à l'étranger dans le but de soutenir l'économie et la création d'emploi.

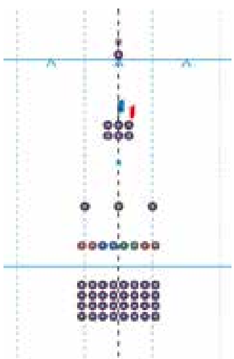
Enfin, la douane française assure une mission fiscale par la perception des droits et taxes sur les produits importés depuis les pays hors de l'Union européenne et d'autres impôts indirects comme ceux sur les tabacs, alcools et produits pétroliers.

La douane dispose d'une flotte de 2 600 véhicules légers, 440 motos, 15 avions, 9 hélicoptères et 36 bateaux, dont 16 vedettes garde-côtes et 3 patrouilleurs de haute-mer.

Effectif défilant : 50.

Autorité défilant en tête :

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 3 cadres ; 8 douaniers spécialistes (motards, marins et maître-chiens) ; 32 douaniers.





Infos complémentaires

- *En 2016, la douane a saisi 860 armes à feu et plus de 9,2 millions d'articles, pour un total de 415 millions d'euros.*
- *Les perceptions de la douane alimentent le budget de l'État et de l'Union européenne, ainsi que des collectivités locales et organismes sociaux. En 2016, elles se sont élevées à 67,6 milliards d'euros.*

NOTES

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

- L'administration pénitentiaire compte 39 400 agents, dont 27 900 chargés de la surveillance et 5 300 des services pénitentiaires d'insertion et de probation.
- Ses fonctionnaires et agents publics sont formés à l'ÉNAP.
- Depuis 2003, les ÉRIS renforcent la sécurité des établissements pénitentiaires.

Lieu d'implantation : Agen (Lot-et-Garonne).

Date de création : 1966.

Devise : « Développons nos compétences » (devise de l'ÉNAP) ;

Subordination organique : ministère de la Justice, Paris.

Mission : l'administration pénitentiaire assure une mission de surveillance, avec le maintien en détention des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, ainsi qu'une mission de prévention de la récidive (préparation à la réinsertion des personnes condamnées et suivi des mesures et peines exécutées en milieu libre).

L'École nationale d'administration pénitentiaire (ÉNAP) assure la formation des 13 catégories du personnel de l'administration pénitentiaire (personnel de surveillance, d'encadrement et de commandement, d'insertion et de probation, de direction, et personnel technique et administratif). L'ÉNAP réalise également des travaux de recherches et d'études, et met en œuvre des actions de coopération internationale, notamment en matière de formation et de recherche.

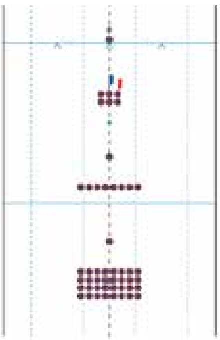
Des Équipes régionales d'intervention et de sécurité (ÉRIS) ont été créées en 2003 afin de renforcer la sécurité des établissements pénitentiaires et d'assurer une présence quasi immédiate en cas de trouble grave dans un établissement. Leurs agents sont spécialement recrutés et formés pour faire face à des situations de crise. Depuis leur création, les ÉRIS ont réalisé plus de 16 700 missions dont 1 982 en 2016.

Durée de la formation : 10 semaines ; 12 mois de stage pour la formation initiale.

Effectif défilant : 49.

Autorité défilant en tête : Sophie Bleuet, directrice de l'ÉNAP.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 1 cadre ; 8 élèves officiers de l'ÉNAP ; 1 cadre ; 32 agents des ÉRIS.





Infos complémentaires

Il existe 3 catégories d'établissements pénitentiaires : les maisons d'arrêt qui reçoivent les prévenus (en attente de jugement) ainsi que les condamnés dont la peine ou le reliquat de peine n'excède pas deux ans ; les établissements pour peine regroupant les centres de détention, les maisons centrales et les centres de semi-liberté, et les établissements pénitentiaires pour mineurs.

NOTES

DRAPEAU DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

Lieux d'implantation : Paris.

Effectif total de l'unité : 1 464.

Date de création : 1976.

Devise : « Protéger et servir ».

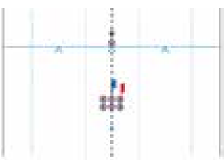
Subordination organique : Service de la protection (SDLP) de la Direction générale de la police nationale (DGPN), Paris.

Mission : la Sous-direction de la sûreté (SDS) assure la protection et la surveillance des sites du ministère de l'Intérieur. Elle est également chargée de la mise en place des services d'honneur qui lui sont liés et assure la garde du drapeau de la police nationale.

Effectif défilant : 7.

Autorité défilant en tête : contrôleur général Hugues Cadaccioni, secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'Intérieur à Marseille.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde.





Infos complémentaires

- *Pour le défilé, la garde au drapeau de la DGPN porte une coiffe de type « shako » dont la couleur du plumet qu'il comporte dépend de la fonction et du grade : bleu-blanc-rouge pour le capitaine de police et bleu pour les brigadiers de police et les gardiens de la paix.*
- *La SDS est la seule unité du SDLP servant en uniforme, en raison de sa mission de garde au drapeau.*

NOTES

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE

L'ENSP conçoit, dispense et promeut les formations initiales et continues à destination des commissaires et des officiers de police nationale.

Lieu d'implantation : Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône).

Date de création : 1941.

Subordination organique : DGPN.

Mission : l'École nationale supérieure de la police (ENSP) a pour vocation de concevoir, de dispenser et de promouvoir les formations initiales et continues au profit des commissaires et des officiers de la police nationale. Les futurs commissaires et futurs officiers, sont recrutés par concours externe ou par voie interne.

L'école forme également des élus locaux, des hauts fonctionnaires et des cadres des collectivités et entreprises impliquées dans le domaine de la sécurité intérieure. Elle propose enfin des formations pour les dirigeants d'entreprises de sécurité ou de recherche privée.

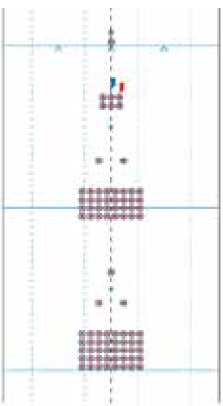
Dans le domaine de la coopération internationale, l'ENSP délivre une formation de haut niveau à destination de cadres supérieurs de police venus du monde entier et participe activement aux organes européens de formation.

Durée des formations : 22 mois pour les élèves commissaires ; 18 mois pour les élèves officiers de police.

Effectif défilant : 84.

Autorité défilant en tête : commissaire divisionnaire Marianne Charret-Lassagne, chef de la division « investigation et police judiciaire » de l'ENSP.

Composition/articulation : le chef de détachement, le drapeau et sa garde ; 2 cadres ; 32 élèves-commissaires ; 3 cadres ; 40 élèves officiers de police.





Infos complémentaires

- *La 68e promotion de commissaires a choisi pour nom de baptême* Emmanuel Grout, *en hommage au commissaire de police décédé lors de l'attentat de Nice du 14 juillet 2016.*
- *La 21e promotion d'officiers a choisi comme nom de baptême* Benoît Vautrin, *en hommage au lieutenant de police mort en service en avril 2015 alors qu'il participait à une mission de contrôle routier.*

NOTES

ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DE ROUBAIX

- L'ENP de Roubaix fait partie des 9 écoles de la police nationale.
- En 2016, elle a assuré la formation initiale de 125 cadets de la République, 120 adjoints de sécurité et 443 gardiens de la paix, ainsi que la formation continue des 12 500 fonctionnaires de police affectés dans la zone Nord.

Lieu d'implantation : Roubaix (Nord).

Date de création : 1993.

Subordination organique : direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale, Lognes (Seine-et-Marne).

Mission : l'École nationale de police (ENP) de Roubaix participe à la formation initiale des élèves gardiens de la paix, des adjoints de sécurité et des cadets de la République en partenariat avec des lycées de Roubaix. Elle leur apporte les fondamentaux nécessaires à l'exercice de leur futur emploi, à travers des enseignements théoriques et pratiques.

Dans le cadre de la formation continue, l'école assure, avec un catalogue de 200 stages, le développement des compétences du personnel opérationnel et administratif de la police nationale. Elle reçoit les stagiaires préparant les examens qui permettent d'accéder aux grades supérieurs.

L'ENP de Roubaix délivre également une offre de conseil et d'analyse aux services, ainsi qu'un soutien logistique aux différentes directions opérationnelles de la police nationale.

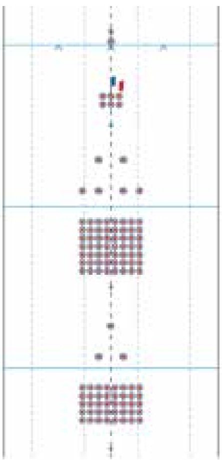
Dans le cadre des relations internationales, l'ENP de Roubaix entretient des partenariats d'échanges d'élèves et de formateurs avec différentes écoles de police en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

Durée des formations : 10 à 12 mois.

Effectif défilant : 112.

Autorité défilant en tête : commissaire Alice Gastellu-Etchegorry, directrice adjointe de l'ENP de Roubaix.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 56 élèves gardiens de la paix ; 3 cadres ; 40 cadets de la République.





Infos complémentaires

- Les deux blocs défilant sont constitués des élèves gardiens de la paix et de cadets de la République actuellement en formation dans cette école.
- Les cadets de la République relèvent du plan Égalité des chances, qui a pour but de permettre à des jeunes non-titulaires du baccalauréat d'intégrer l'institution policière.

NOTES

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS

- L'ENSOSP est en charge de la formation des 25 000 officiers sapeurs-pompiers de France, qu'ils soient professionnels ou volontaires.
- Elle en a formé près de 5 500 en 2016.

Lieu d'implantation : Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Date de création : 2004.

Devise : « Cultiver le passé, enfanter l'avenir, tel est notre présent ».

Subordination organique : ministère de l'Intérieur.

Mission : l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP) assure la formation initiale et continue des officiers sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, et du service de santé des armées.

Elle est en charge de l'organisation, en matière d'incendie et de secours, de formations destinées notamment aux élus, aux fonctionnaires, aux cadres des entreprises et aux experts français ou étrangers.

Tournée vers la recherche, l'ENSOSP développe un centre d'études et de recherches interdisciplinaires sur la sécurité civile et un pôle « action internationale » dans les domaines de l'incendie et du secours.

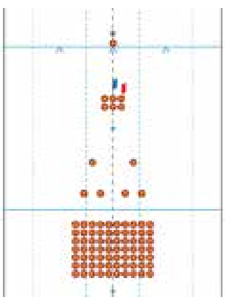
L'ENSOSP dispose d'une structure pédagogique unique au travers d'un simulateur à taille réelle, véritable ville de 23 hectares, mais aussi de simulateurs d'accidents chimique et radiologique, d'innondation ou de feu urbain.

Durée des formations: 17 à 32 semaines.

Effectif défilant : 83.

Autorité défilant en tête : contrôleur général Hervé Enard, directeur de l'ENSOSP.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 70 élèves.





Infos complémentaires

Le casque Franck 1933, porté par les officiers de l'ENSOSP depuis 2012, est inspiré du casque des Poilus de 1914-1918. Il a été porté par les sapeurs-pompiers en opération pendant plus d'un demi-siècle et a été remplacé en 1985 par le casque F1. Bien que son usage n'ait plus cours en intervention, il reste un symbole fort et est porté lors des cérémonies officielles.

NOTES

10E BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

En 2016, les 247 000 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ont effectué plus de 4,4 millions d'interventions, soit une intervention toutes les 7 secondes, et ont pris en charge plus de 3,5 millions de victimes.

Lieux d'implantation : les sapeurs-pompiers qui défilent sont issus de Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) de la zone de défense et de sécurité Est : Côte-d'Or, Doubs, Jura, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Saône-et-Loire, Territoire de Belfort, et Yonne.

Devise : « Courage et dévouement ».

Subordination organique : les SDIS sont des établissements publics financés par les collectivités locales et administrés par des élus locaux sous l'autorité du président du conseil départemental. Sur le plan opérationnel, ils sont rattachés au ministère de l'Intérieur (direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises) et sont placés sous la responsabilité du préfet du département.

Mission : les SDIS concourent à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'au secours d'urgence.

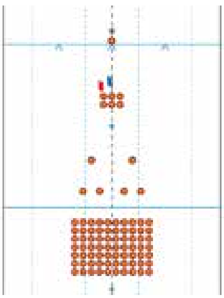
Les sapeurs-pompiers sont chargés de la protection générale des populations en lien avec la sécurité intérieure et la défense civile, afin de prévenir et de lutter contre les incendies.

Les SDIS ont pour mission la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations. Ils assurent également la protection des personnes, des biens, et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes par la préparation et la mise en œuvre de moyens appropriés.

Effectif défilant : 83.

Autorité défilant en tête : colonel Jean Chauvin, directeur départemental du SDIS de Côte-d'Or.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 70 sapeurs-pompiers.





Infos complémentaires

Les 820 sections de jeunes sapeurs-pompiers volontaires proposent des initiations au secourisme ou à la lutte contre les incendies aux jeunes âgés de 11 à 18 ans.

NOTES

BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

- Avec plus de 8 500 soldats du feu, la BSPP est le plus grand corps de sapeurs-pompiers d'Europe et le troisième dans le monde, après ceux de Tokyo et New-York.
- En 2016, la BSPP a effectué plus de 477 562 interventions, soit près de 1 310 par jour.

Lieux d'implantation : Paris et les trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne).

Effectif total de l'unité : 8 500.

Date de création : 1811.

Devise : « Sauver ou périr ».

Subordination organique : préfet de police de Paris.

Mission : la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) est en charge de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Elle concourt à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels, ainsi qu'au secours d'urgence dans sa zone de compétence. La couverture opérationnelle interdépartementale de la brigade est un cas unique en France.

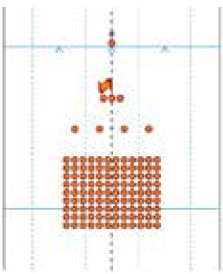
Cette mission s'étend à plus de 200 types d'interventions différentes, ce qui fait aujourd'hui du sapeur-pompier de Paris un généraliste du secours. La BSPP est engagée en détachements permanents ou temporaires en France ou à l'étranger. Elle y assure en outre la protection des militaires français, la défense des infrastructures, ainsi que la formation des détachements.

La BSPP est équipée du robot d'extinction à distance et du ballon captif. Doté de caméras, ce dernier permet d'anticiper l'évolution d'un sinistre de grande ampleur et de faciliter le sauvetage des victimes. En 2016, la BSPP a également équipé ses véhicules de nouvelles trousses de secours et initié les sensibilisations aux « gestes qui sauvent ». Son groupe d'extraction spécialisé lui permet, en liaison avec les forces de sécurité, de porter secours en zone insécurisée.

Effectif défilant : 116.

Autorité défilant en tête : colonel François-Pierre Metzinger, commandant le groupement formation instruction et de secours.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le fanion et sa garde ; 4 cadres ; 108 cadres et militaires du rang.





Infos complémentaires

- *Le 18 septembre 1811, Napoléon Ier confie la lutte contre les feux à Paris à un corps militaire, le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris. Il devient en 1867 le régiment de sapeurs-pompiers, lui-même transformé en brigade le 1er mars 1967. La BSPP a ainsi fêté cette année ses 50 ans.*
- *À l'été 2017, une nouvelle tenue de feu « rouge » équipera les sapeurs-pompiers. Cette tenue vise à améliorer la protection, l'ergonomie, l'aisance et la visibilité du sapeur-pompier en opération.*
- *Chaque année, la BSPP recrute près de 800 sapeurs-pompiers.*
- *Depuis les attentats qui ont frappé la France, la BSPP propose des sensibilisations aux « gestes qui sauvent », visant à permettre à chacun d'être acteur en situation de crise, sans pour autant se substituer aux services de secours d'urgence.*

NOTES



PIONNIERS DU 1ER RÉGIMENT ÉTRANGER

- La Légion étrangère compte aujourd'hui plus de 7 800 hommes de 150 nationalités différentes.
- Elle défile à une cadence de 88 pas par minute, plus lente que celle des autres unités (120 pas par minute). Cette cadence est héritée du rythme de déplacement des armées de l'Ancien Régime et de l'Empire.

Lieu d'implantation : Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Effectif total de l'unité : 39.

Date de création : 1841.

Devise : « Honneur et fidélité » (devise de la Légion étrangère).

Subordination organique : 1er Régiment étranger (1er RE), Aubagne.

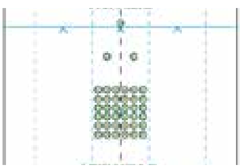
Mission : les pionniers illustrent la tradition de soldats bâtisseurs qui, une fois les combats terminés, posaient leurs fusils pour se charger de l'entretien du quartier. Ils regroupent par conséquent tous les corps de métier du bâtiment (maçons, peintres, plombiers, menuisiers et électriciens). Les sapeurs de la Légion étrangère sont reconnaissables à leur barbe, à leurs gants à crispin ainsi qu'à leur tablier de buffle de couleur fauve pour les régiments de métropole, ou de couleur blanche pour les unités d'outre-mer. Ce tablier servait à protéger les sapeurs contre la projection d'éclats de bois mais également à limiter le risque d'éventration.

Les pionniers de la Légion étrangère sont avant tout des combattants du génie. Engagés au-devant des troupes, ils formaient et forment encore aujourd'hui les têtes de colonne ouvrant et sécurisant le passage des autres unités.

Effectif défilant : 39.

Autorité défilant en tête : adjudant-chef Jean-Sébastien Fellay, chef de section des pionniers du 1er RE.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 2 cadres ; 36 cadres et légionnaires.





Infos complémentaires

- Aujourd'hui portée symboliquement, la hache rappelle la vocation de soldat-bâtisseur du légionnaire et servait à ouvrir des brèches dans les défenses adverses.
- Plus qu'une simple caractéristique, le port de la barbe est une tradition héritée des sapeurs de la Grande Armée. L'histoire veut que les sapeurs faisaient le serment de ne plus se raser s'ils revenaient vivants des combats dans lesquels ils étaient particulièrement exposés.

NOTES

MUSIQUE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Avant tout soldats, les musiciens de la Légion étrangère sont régulièrement déployés en opération extérieure ou dans le cadre de l'opération Sentinelle.

Lieu d'implantation : Aubagne.

Effectif total de l'unité : 57.

Date de création : 1841.

Devise : « Honneur et Fidélité ».

Subordination organique : 1er RE.

Mission : la musique de le Légion étrangère contribue au rayonnement de cette dernière en France et à l'étranger en veillant au maintien des traditions légionnaires.

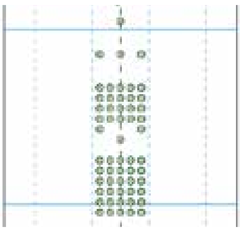
Requise pour les prestations militaires, mais également sollicitée à l'occasion de festivals civils, nationaux ou internationaux, la musique de la Légion étrangère concourt à l'image d'excellence de cette dernière. Elle se distingue aussi par l'usage de fifres ainsi que par le port du tambour bas.

Ces musiciens, avant tout combattants, sont régulièrement engagés en opérations extérieure et intérieure, en renfort de régiments de la Légion étrangère.

Effectif défilant : 57.

Autorité défilant en tête : adjudant-chef Jérôme Dumont, tambour-major (le chef de musique hors classe Émile Lardeux, chef de la musique de la Légion étrangère, défile au premier rang derrière le tambour-major).

Composition/articulation : le chef de détachement ; 3 cadres ; la musique défile sur 5 colonnes en 2 blocs constituant la batterie (tambours, clairons et fifres) et l'harmonie, ces 2 blocs étant séparés par le chapeau chinois.





Infos complémentaires

Le chapeau chinois, instrument de musique d'origine ottomane, est un pavillon de cuivre garni de clochettes. Progressivement abandonné au cours du XIXe siècle par la plupart des musiques militaires, il a été conservé par la Légion qui l'a orné de queues de cheval, en référence à une vieille coutume musulmane adoptée par les régiments d'Afrique : les queues des chevaux tués étaient témoignage de courage. Exposées devant la tente du chef (le caïd), elles devenaient le symbole du commandement.

NOTES



4E RÉGIMENT ÉTRANGER

- Le 4e RE est le régiment de formation des engagés volontaires et sous-officiers pour l'ensemble des unités de la Légion étrangère.
- Chaque année, près de 1 700 engagés volontaires et 200 jeunes sergents y sont formés.

Lieu d'implantation : Castelnaudary (Aude).

Effectif total de l'unité : 1 600.

Date de création : 1920.

Devise : « Honneur et fidélité ».

Subordination organique : commandement de la Légion étrangère, Aubagne.

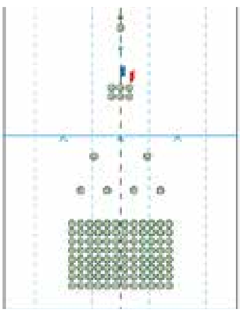
Mission : le 4e Régiment étranger (4e RE) assure la formation initiale de tous les engagés volontaires de la Légion étrangère (apprentissage du français, instruction militaire et mise en condition physique), la formation des spécialistes (combat, sport, transmissions, santé, administration, instruction de conduite, maintenance automobile, télécommunications, informatique, etc.) ainsi que la formation des cadres de la Légion étrangère (formation générale élémentaire).

Non projetable en unité constituée, le 4e RE renforce fréquemment les autres unités de la Légion étrangère dans le cadre de l'opération Sentinelle ou en opération extérieure.

Effectif défilant : 109.

Autorité défilant en tête : colonel Nicolas Dufour, chef de corps du 4e RE.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 96 cadres et légionnaires.





Infos complémentaires

- *La Légion ne se scinde pas devant la tribune d'honneur – contrairement aux autres corps. Un geste très symbolique : la Légion étrangère est unie et indivisible !*
- *La Légion étrangère comptera d'ici l'année prochaine, 8 900 hommes, contre 6 700 en 2015 (+ 33 %).*

NOTES

DÉFILÉ DES HÉLICOPTÈRES

Cette année, le défilé des hélicoptères est composé de 29 appareils, dont 17 de l'Aviation légère de l'armée de terre (ALAT), 5 de l'armée de l'air, 3 de la marine nationale, 3 de la gendarmerie nationale et 1 de la sécurité civile.

Le défilé est ouvert par les hélicoptères de l'ALAT illustrant les principales capacités du pilier aérocombat de l'armée de terre, suivis des hélicoptères de l'armée de l'air, de ceux de la marine nationale pour le combat aéromaritime et la sauvegarde maritime, puis de la gendarmerie nationale. Il est clôturé par un hélicoptère de la sécurité civile.

Les différentes formations défilantes soulignent l'engagement des équipages et des hélicoptères tant dans la protection du territoire national qu'en opération extérieure.

QUELQUES CHIFFRES

Altitude
Environ 400 pieds, soit 120 mètres.

Vitesse
90 nœuds, soit environ 169 km/h.

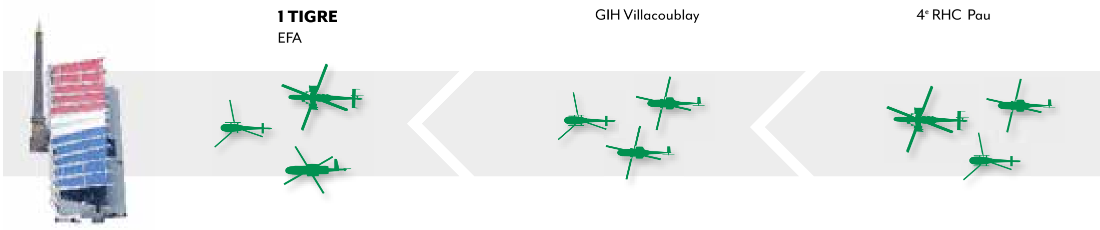
Distances
Élongation du défilé des hélicoptères : environ 8 km ;
Entre deux blocs : environ 1km ;
Entre les aéronefs : de 5 m à environ 10 m ;
La Défense - Place de la Concorde : environ 7 km.

Ouverture du défilé

1 GAZELLE
EALAT
1 CAÏMAN
CFIA
1 TIGRE
EFA

1 GAZELLE DIH
1 PUMA DIH
5e RHC Pau
1 PUMA GIH
GIH Villacoublay

1 TIGRE HAP
4e RHFS Pau
1 GAZELLE GATLING
1 COUGAR
4e RHC Pau



Pôle formation

Mission Hephaïstos et mission antiterrorisme

Module forces spéciales

2 FENNEC
EH 3/67 « Parisis »
1 FENNEC
EH 5/67 « Alpilles »

2 CARACAL
EH 1/67 « Pyrénées »

1 CAÏMAN
Flottille 31 F
1 PANTHER
Flottille 35 F
1 DAUPHIN
Flottille 36 F



Protection du territoire et intervention extérieure

Combat aéromaritime et sauvegarde maritime

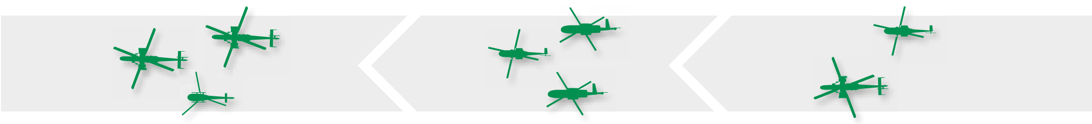
Armée de terre **Armée de l'air** **Marine nationale** **Gendarmerie nationale** **Sécurité civile**

EALAT : École de l'aviation légère de l'armée de terre / CFIA : Centre de formation interarmées / EFA : École franco-allemande / RHC : Régiment d'hélicoptères de combat / GIH : Groupe interarmées d'hélicoptères / RHFS : Régiment d'hélicoptères des forces spéciales / S/GAM : Sous-groupement aéromobile / IMEX : Extraction immédiate / EH : Escadron d'hélicoptères.

1 TIGRE HAP
1 GAZELLE HF-V
5e RHC
1 TIGRE HAD HF-V
1er RHC Phalsbourg

1 COUGAR
5e RHC
2 CAÏMAN
1er RHC

1 TIGRE
1 PUMA
5e RHC



S/GAM Attaque

S/GAM Assaut

Module IMEX

1 EC 145
2 EC 135
Base de Villacoublay

1 EC 145
Base de Paris

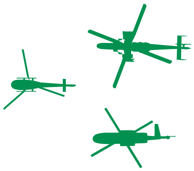


Gendarmerie nationale

Sécurité civile

Clôture du défilé

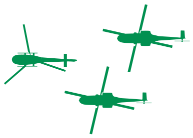
PRÉSENTATION DES BLOCS



PÔLE FORMATION

La Gazelle, le Caïman et le Tigre présentés dans ce bloc sont les hélicoptères de combat sur lesquels les équipages aérocombattants de l'armée de terre sont formés à l'école de l'Aviation légère de l'armée de terre (ALAT).

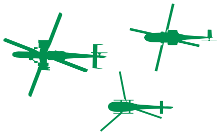
TERRITOIRE NATIONAL



L'ALAT participe à la protection du territoire national. Elle intervient notamment dans le cadre du déclenchement du plan ORSEC (organisation des secours), au titre de la sauvegarde terrestre, pour renforcer le dispositif de lutte contre les feux de forêts (mission Héphaïstos), ou dans le cadre de missions de soutien aux populations.

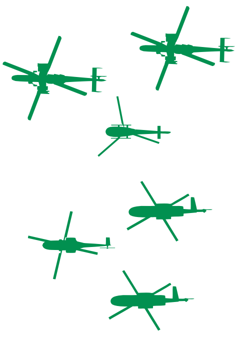
L'ALAT arme également avec ses Puma le Groupe interarmées d'hélicoptères (GIH) qui contribue à la posture permanente de contre-terrorisme sur le territoire national en support du GIGN et du RAID.

MODULE FORCES SPÉCIALES



L'ALAT dispose de moyens dédiés aux opérations spéciales, rassemblés au sein du 4e Régiment d'hélicoptères des forces spéciales (4e RHFS). Cette unité offre la capacité, sur le territoire national ou en opération extérieure, d'intervenir au niveau stratégique, sur des objectifs de haute valeur. La combinaison des différents types d'appareils et l'entraînement commun avec les commandos des autres unités des forces spéciales garantissent l'efficacité des opérations, en particulier celles de contre-terrorisme en opération extérieure.

SOUS-GROUPEMENTS AÉROMOBILES ATTAQUE ET ASSAUT

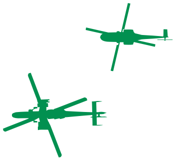


Ces deux sous-groupements aéromobiles sont composés des hélicoptères de combat de l'ALAT qui réalisent les missions offensives, défensives et de sécurisation. Modulaires, c'est-à-dire s'articulant en fonction de la mission à mener, ils surprennent l'ennemi pour le frapper au moment où il s'y attend le moins et le déstabilisent par leur action groupée.

Leur capacité d'observation, la précision et la puissance de leurs feux permettent de mener des missions de reconnaissance comme de destruction, en étroite coordination avec les unités amies ou de façon autonome face au dispositif ennemi. Ils sont en mesure de participer, en renfort des troupes au sol, à des missions de saisie d'un point ou d'une zone, ou de réduction de résistance.

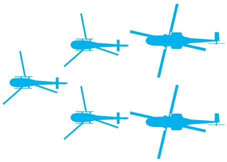
Escorter des convois terrestres comme aériens, participer au contrôle voire au bouclage d'un secteur, participer ou appuyer un ratissage, mener des actions de harcèlement ou d'interception de mobiles adverses, est une partie du panel des missions assurées par les S-GAM.

MODULE IMEX



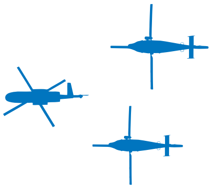
La patrouille mixte (Tigre / Puma) permet de mettre en œuvre un dispositif d'extraction immédiate (IMEX) en cas de poser d'urgence d'un ou plusieurs équipages. Les commandos transportés dans le Puma sont capables d'intervenir en quelques minutes pour récupérer et exfiltrer un équipage contraint de se poser en zone hostile. Ce dispositif nécessite une parfaite coordination entre les différents appareils et une connaissance précise de procédures par les équipages pour une manœuvre efficace et rapide. Mise en œuvre durant l'opération Barkhane, cette procédure exclusivement ALAT a démontré toute sa pertinence à plusieurs reprises au Mali.

PROTECTION DU TERRITOIRE ET INTERVENTION EXTÉRIEURE



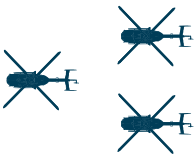
Les hélicoptères de l'armée de l'air permettent de réaliser tous types de sauvetages et d'assistances au profit du personnel militaire et de la population civile sur le territoire national. Également présents en opération extérieure, ils illustrent l'engagement des forces aériennes françaises. Le Caracal est un hélicoptère moderne optimisé pour effectuer des missions de recherche et sauvetage au combat il est également utilisé lors des missions de manœuvres et d'évacuations sanitaires. Le Fennec est un hélicoptère biturbines léger, employé en défense aérienne et pour des missions de recherche - sauvetage. Il participe également aux missions de souveraineté et de service public.

COMBAT AÉROMARITIME ET SAUVEGARDE MARITIME



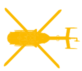
La marine nationale présente trois de ses hélicoptères de combat aéromaritime et de défense maritime du territoire. Le Caïman Marine est un hélicoptère multi-rôles : lutte anti sous-marine, antisurface, contre-terrorisme maritime et sauvetage en mer. Il a été déployé pour la première fois sur le porte-avions *Charles de Gaulle* lors de son dernier déploiement en Méditerranée orientale. Le Dauphin, sauveteur des mers, assure des missions de recherche, secours et sauvetage en mer ou assure la sauvegarde des pilotes lors des mouvements de catapultage et d'appontage sur le porte-avions selon sa configuration. Le Panther, embarqué à bord des frégates ou depuis la terre, assure les missions de sûreté de force navale, surveillance et reconnaissance, combat aéro-maritime, lutte contre les trafics illicites, recherche et sauvetage.

GENDARMERIE NATIONALE



Les forces aériennes de la gendarmerie nationale sont chargées de missions de sécurité publique sur l'ensemble du territoire national, en métropole et outre-mer. Pilotes, mécaniciens et opérateurs aérosurveillance remplissent des missions de sécurité publique, de police judiciaire et d'intervention à bord d'hélicoptères de type EC 135, EC 145 ou Écureuil.

SÉCURITÉ CIVILE



Les équipages de la sécurité civile assurent, en priorité, des missions de secours d'urgence et de sauvetage 24h/24h. Plus de 10 000 personnes sont secourues chaque année en plaine, en mer et en montagne. Ses hélicoptères effectuent des transports sanitaires et participent à la lutte contre les feux de forêts en guidant notamment les bombardiers d'eau. Ils réalisent aussi, avec la police, des missions de reconnaissance, de prévention générale et d'assistance technique.

SOMMAIRE DES TROUPES MOTORISÉES

NOTES

ESCADRON MOTOCYCLISTE DE LA POLICE NATIONALE

Les motocyclistes de la police nationale participent à la lutte contre l'accidentalité routière et contribuent à la régulation du trafic.

Lieu d'implantation : Paris.

Date de création : 1993 pour la DCSP ; 1944 pour la DCCRS ; 2011 pour la DRM.

Devise : « Discipline, valeur, dévouement » pour la DCSP ; « Servir » pour la DCCRS.

Subordination organique : DGPN.

Mission : les motocyclistes de la police nationale couvrent tout l'éventail des missions d'escorte, mais aussi le guidage et la sécurité des convois sensibles. Ils participent également à la régulation du trafic, ainsi qu'à la prévention des infractions aux règles de la circulation et à la lutte contre l'accidentalité routière définie comme objectif national.

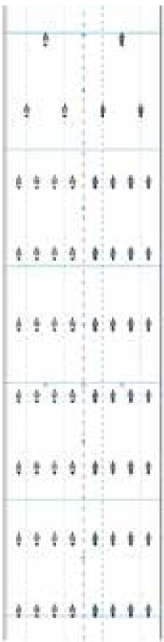
Ces unités peuvent par ailleurs assurer des services particuliers comme les escortes d'ambulances et participent au dispositif de sécurité dans le cadre de sommets internationaux ou d'événements de grande ampleur.

Effectif défilant : 31 motos.

Autorité défilant en tête : commandant de police Antoine Bompart, commandant l'unité motocycliste zonale CRS Sud-Est de Lyon.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 2 cadres ; 28 motocyclistes.

Les motocyclistes de la police nationale défilent aux côtés de ceux de la gendarmerie nationale.





Infos complémentaires

Constitué en 2010 lors de la première participation des motards de la police nationale au défilé du 14 Juillet, l'escadron motocycliste de la police nationale est composé de policiers de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP), de la Division régionale motocycliste de la préfecture de police (DRM), et de la Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité (DCCRS).

NOTES

ESCADRON MOTOCYCLISTE DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

- **Les gendarmes motocyclistes assurent les missions de lutte contre l'insécurité routière et de contrôle des flux routiers.**
- **Ils sont formés par le CNFSR qui reçoit chaque année entre 1 600 et 2 000 stagiaires.**

Lieu d'implantation : Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Effectif total de l'unité : 37.

Date de création : 1952.

Subordination organique : CEGN.

Mission : le Centre national de formation à la sécurité routière (CNFSR) a pour mission de sélectionner, former et perfectionner tous les motocyclistes de la gendarmerie nationale, tant dans le domaine technique du pilotage que dans celui des connaissances professionnelles propres au domaine de la sécurité routière et à la législation des transports.

L'expertise du centre est reconnue par les administrations publiques et certaines sociétés privées qui lui confient la formation de leurs fonctionnaires ou de leurs salariés. Le CNFSR entretient également des partenariats européens et internationaux qui se concrétisent par l'accueil de stagiaires ou l'envoi de formateurs à l'étranger.

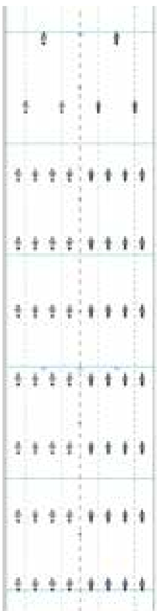
Durée de la formation : de quelques jours à 11 semaines.

Effectif défilant : 31 motos.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel David Debiais, commandant le CNFSR.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 2 cadres ; 28 motocyclistes.

Les motocyclistes du CNFSR défilent aux côtés de ceux de la police nationale.



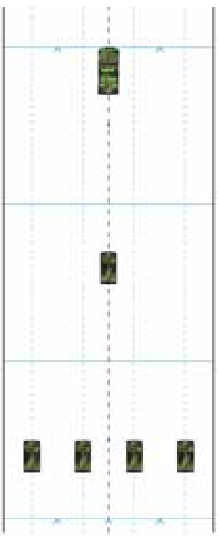


Infos complémentaires

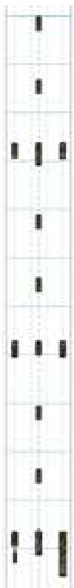
- *L'escadron motocycliste du CNFSR est constitué spécifiquement pour le défilé du 14 Juillet. Cet exercice groupé à allure réduite (14 km/h) nécessite technicité et précision.*
- *La gendarmerie nationale assure le contrôle de plus de 800 000 km de voies routières.*

NOTES

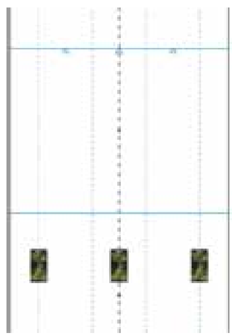
État-major 3e division



Éléments organiques de division



Commandement de brigades





3E DIVISION

L'état-major de la 3e division assure le commandement organique et conduit la préparation opérationnelle et l'engagement en opération extérieure ou intérieure de trois brigades interarmes et de leurs régiments.

Lieu d'implantation : Marseille (Bouches-du-Rhône).

Effectif total de l'unité : 315.

Date de création : 2016.

Devise : « Un seul but, la victoire ! ».

Subordination organique : CFT.

Mission : l'état-major de la 3e division a pour mission de fournir des unités structurées, formées et entraînées afin de répondre aux contrats opérationnels de l'armée de terre. Il s'agit d'un centre de décision et d'exécution dans les domaines de la préparation à l'engagement opérationnel et de la génération de forces.

Capable d'intervenir sur les théâtres d'opération extérieure comme sur le territoire national, la 3e division est composée de son état-major, de trois brigades interarmes (avec 15 régiments de mêlée et 7 régiments d'appui), de régiments spécialisés, d'éléments organiques de la force opérationnelle terrestre endivisionnés et de l'école des troupes aéroportées.

Trois régiments particuliers sont ici mis à l'honneur : le 2e régiment de dragons de Fontevraud-l'Abbaye (Maine-et-Loire) spécialisé dans la reconnaissance et la lutte contre les armes Nucléaires, biologiques et chimiques (NBC) ; le 54e régiment d'artillerie d'Hyères (Var), régiment d'artillerie sol-air ; le 31e régiment du génie de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

Les 30 unités de cette grande division rassemblent près de 25 000 militaires.

Effectif défilant : 24 véhicules.

Autorité défilant en tête : général de division Bruno Guibert, commandant la 3e division.

Composition/articulation :

- État-major 3e division :

VLRA du chef de détachement ; Véhicule blindé léger long (VBLL) du chef d'état-major ; 4 VBLL.

- Éléments organiques :

2e RD : VAB du chef de corps ; VAB porte-étendard ; 1 VLRA décontamination, 1 camion de type Toutes roues motrices (TRM) 10 000 de décontamination et 1 VAB de reconnaissance.

54e RA : VAB du chef de corps ; VAB porte-étandard ; 1 VLRA Mistral et 2 VAB canon de 20 mm.

31e RG : VAB du chef de corps ; VAB porte-drapeau ; 1 PPLOG et 1 engin de génie rapide de protection, 1 grue et 1 VAB avec Zodiac.

- Commandement des brigades :

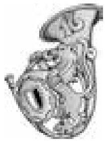
3 VBLL des 11e BP, 6e brigade légère blindée et 2e BB.



Infos complémentaires

Dans le cadre du modèle de l'armée de terre « Au contact », l'état-major de force n° 3 est devenu le 1er juillet 2016 l'état-major de la 3e division.

NOTES



16E BATAILLON DE CHASSEURS

Équipé du VBCI et du système FELIN, le 16e BC est une unité d'infanterie mécanisée tout particulièrement apte aux actions de choc dans le cadre d'un combat de haute intensité et à l'engagement en zone urbaine.

Lieu d'implantation : Bitche (Moselle).

Effectif total de l'unité : 1 040.

Date de création : 1854.

Devise : « Et le 16e est toujours… d'acier ! ».

Subordination organique : 2e BB.

Mission : seul bataillon de chasseurs mécanisé, le 16e Bataillon de chasseurs (16e BC) est une unité d'infanterie apte, outre sa capacité à intervenir sur le territoire national, à faire face à tout type d'engagement quelle qu'en soit l'intensité : actions offensives ou combat sur les arrières, combat en zone urbaine, missions d'interposition.

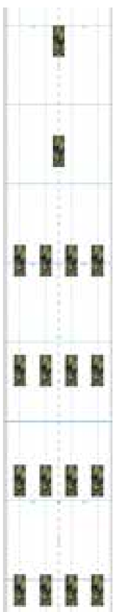
Il est doté des équipements les plus modernes de l'infanterie française, le VBCI et le système FELIN.

Récemment engagé dans l'opération Sentinelle, le 16e BC a également été projeté au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane ainsi qu'en République centrafricaine dans le cadre de l'opération Sangaris.

Effectif défilant : 18 véhicules.

Autorité défilant en tête : colonel François Mariotti, chef de corps du 16e BC.

Composition/articulation : Véhicule poste de commandement (VPC) du chef de détachement ; VBCI porte-fanion ; 4 VPC des commandants d'unité ; 12 VBCI.





Infos complémentaires

- *Le 16e BC est surnommé le « Bataillon d'acier » depuis qu'il a délivré, en 1914 de nuit et à la baïonnette, le village de Ramscapelle (Belgique) tenu par deux régiments allemands.*
- *Les chasseurs du 16e BC se distinguent par leur tenue bleue à passepoil jonquille (liseré jaune) et leur béret noir.*
- *À la différence des autres unités de l'armée de terre, les bataillons de chasseurs n'ont pas de drapeau mais un fanion. Il n'existe qu'un seul drapeau des chasseurs gardé à tour de rôle par chacun des bataillons, il est l'emblème des chasseurs et est remis à chaque anniversaire des combats de Sidi-Brahim (23 septembre 1845) au nouveau bataillon qui en reçoit la garde.*

NOTES

MODULE MIXTE ARTILLERIE

Le module mixte artillerie met à l'honneur les 1er et 40e RA.

Lieux d'implantation : Belfort (Territoire de Belfort) pour le 1er Régiment d'artillerie (1er RA) et Suippes (Marne) pour le 40e RA.

Dates de création : 1671 pour le 1er RA ; 1894 pour le 40e RA.

Devises : « Royal d'abord, premier toujours » pour le 1er RA ; « *Sursum corda* » (« Hauts les cœurs ») pour le 40e RA.

Subordinations organiques : 1re division, Besançon, pour le 1er RA ; 2e BB pour le 40e RA.

Mission : chargée d'appuyer les troupes engagées en opération, l'arme de l'artillerie coordonne et délivre des feux, et met en œuvre l'ensemble de ses capacités de renseignement au profit d'une action d'ensemble, toujours dans un cadre interarmes.

Ce module met à l'honneur deux capacités majeures de l'artillerie que sont la contre-batterie et l'appui artillerie sol-sol

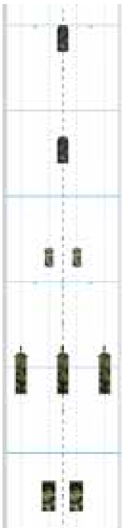
Le 1er RA est doté du Lance-roquettes unitaire (LRU), capable d'effectuer des frappes à une distance de 70 km avec une précision métrique. Il a été mis en œuvre pour la 1re fois en opération extérieure en 2016 au Sahel, dans le cadre de l'opération Barkhane.

Le 40e RA est, quant à lui, équipé de canons Caesar, capables de délivrer des feux jusqu'à une distance de 40 km.

Effectif défilant : 9 véhicules.

Autorité défilant en tête : colonel Frédéric Jordan, chef de corps du 40e RA.

Composition/articulation : VAB du chef de détachement ; VAB porte-étendard du 40e RA ; 2 Petits véhicules protégés (PVP) du 40e RA ; 3 Caesar du 40e RA ; 2 LRU du 1er RA.





Infos complémentaires

- *L'artillerie française comprend 11 régiments et une école d'application implantée à Draguignan.*
- *Du 1er janvier à mi-juin 2017, les 4 canons Caesar de la* Task Force Wagram *ont réalisé plus de 820 missions d'interdiction et d'appui éclairement dans le cadre de l'opération Chammal.*

NOTES

17e RÉGIMENT DU GÉNIE PARACHUTISTE

Le 17e RGP assure toutes les missions spécifiques du génie d'assaut dans un cadre aéroporté. Cette capacité lui permet de larguer soldats et engins sur des zones inaccessibles par la route.

Lieu d'implantation : Montauban (Tarn-et-Garonne).

Effectif total de l'unité : 1 000.

Date de création : 1974.

Devise : *« Sapeur suis, para demeure ».*

Subordination organique : 11e BP.

Mission : le 17e Régiment du génie parachutiste (17e RGP) est l'unique régiment de ce type des forces armées françaises. Sa mission est d'appuyer la 11e brigade parachutiste en mettant à sa disposition ses savoir-faire, capacités et équipements spécifiques.

Le 17e RGP est capable d'assurer des missions de reconnaissance, de déminage et d'ouverture d'itinéraire. Il peut également effectuer l'aménagement de terrains, réaliser ou remettre en état des installations, créer des systèmes d'obstacles, assurer des largages à très faible altitude, ou encore saisir et aménager tous types de terrains (terrains pour poser d'assaut, installations aéroportuaires, ponts et réseaux suburbains).

Sa capacité aéroportée lui permet surtout de larguer sapeurs parachutistes et engins sur des zones inaccessibles par la route. Cette spécificité garantie aux armées de disposer d'une plateforme aéroportuaire partout dans le monde.

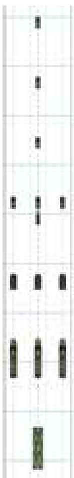
Le 17e RGP est notamment équipé de Tracteurs niveleurs aérolargables (TNA). Ces engins de 6,5 tonnes, peuvent être largués (avec 5 parachutes) depuis un C-130 Hercules ou un A400M. Ultra compact, le TNA peut supporter des chocs extrêmes à l'atterrissage.

Du 11 février au 9 juin 2016, il a participé à l'opération Chammal en assistant la 6e division irakienne dans son rôle de lutte contre Daech et de sécurisation de Bagdad.

Effectif défilant : 13 véhicules.

Autorité défilant en tête : colonel Thierry Tricand de la Goutte, chef de corps du 17e RGP.

Composition/articulation : P4 du chef de détachement ; P4 porte-drapeau ; 4 P4 et un Zodiac ; 3 VAB ; 3 PPLOG ; 1 SPRAT.

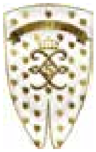




Infos complémentaires

- *Lors de l'opération Serval au Mali, les sapeurs du 17e RGP ont parachuté leurs bulldozers et rétabli les pistes des aéroports de Tombouctou et Tessalit, permettant ainsi la conduite et le soutien d'opérations dans les zones les plus éloignées.*
- *Le SPRAT est capable de déployer un pont de 24 mètres en 10 minutes.*

NOTES



5E RÉGIMENT DE DRAGONS

Le 5e RD participera fin 2017 à l'expérimentation du char Leclerc rénové et des nouveaux systèmes d'information et de communication des forces, dans le cadre du programme SCORPION.

Lieu d'implantation : Mailly-le-Camp (Aube).

Effectif total de l'unité : 1 120.

Date de création : 1668.

Devise : « *Victoria Pinget* » (« Seule la victoire l'ennoblit »).

Subordination organique : 7e BB.

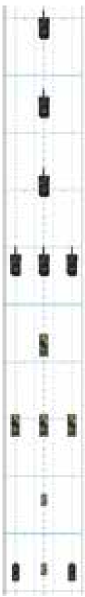
Mission : dissout en 2003 et récréé en juillet 2016 dans le cadre de la remontée en puissance de l'armée de terre, le 5e Régiment de dragons (5e RD) est le seul régiment interarmes stationné en métropole. Il rassemble ainsi cavaliers, fantassins, artilleurs et sapeurs.

Ce régiment projetable des forces assure la préparation et l'entraînement de l'ensemble des unités de l'armée de terre. Il fournit en permanence deux unités qui simulent le rôle de forces d'opposition au profit du centre d'entraînement au combat.
Le 5e RD est équipé des matériels les plus modernes de l'armée de terre tels que le char Leclerc, le VBCI, le Caesar et le système FELIN.

Effectif défilant : 14 véhicules.

Autorité défilant en tête : colonel Loïc Pattier, chef de corps du 5e RD.

Composition/articulation : char Leclerc du chef de détachement ; char Leclerc porte-étendard ; 4 chars Leclerc ; 1 VPC ; 3 VBCI ; 2 PVP et 2 VAB génie.





Infos complémentaires

- *Fin 2017, le 5e RD sera équipé du nouveau fusil d'assaut en dotation, le HK 416.*
- *En 1950, Uderzo, le « père » d'Astérix a fait son service national au 5e RD, alors stationné en Autriche.*

NOTES

44^{E} RÉGIMENT DE TRANSMISSIONS

Le 44e RT est le seul régiment de guerre électronique de l'armée de terre dédié à l'acquisition du renseignement d'origine électromagnétique.

Lieu d'implantation : Mutzig (Bas-Rhin).

Effectif total de l'unité : 845.

Date de création : 1971.

Devise : *« Nihil nisit silentum timet »* (« Rien ne craint que le silence »).

Subordination organique : commandement du renseignement, Strasbourg (Bas-Rhin).

Mission : le 44e Régiment de transmissions (44e RT) assure des missions de recueil du renseignement par la mise en œuvre de moyens permettant la recherche, la localisation, l'identification et l'analyse des émissions radioélectriques.

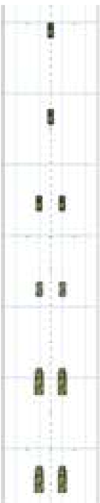
Le régiment apporte ainsi un appui permanent à la planification et à la conduite des opérations, depuis le territoire national avec son centre enterré de guerre électronique, mais également au plus près des opérations. Il est en effet engagé continuellement avec les détachements de renseignement d'origine électromagnétique au Sahel, dans le cadre de l'opération Barkhane, et au Levant, dans le cadre de l'opération Chammal.

Le 44e RT assure quotidiennement la veille stratégique sur des cibles d'intérêt militaire prioritaire et participe aux différentes missions de sécurité intérieure. Il engage en continu une unité dans le cadre de l'opération Sentinelle. Le régiment a assuré le commandement d'une partie du dispositif Sentinelle en région parisienne d'avril à juin 2017.

Effectif défilant : 10 véhicules.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Loïc Bussière, chef de corps du 44e RT.

Composition/articulation : P4 du chef de détachement ; P4 porte-drapeau ; 2 P4 ; 2 PVP d'Appui électronique (PVP AE) ; 4 camions de type GBC 180.





Infos complémentaires

- *Les PVP AE permettent de détecter, localiser, intercepter, identifier, brouiller les émetteurs tactiques adverses, et de fournir du renseignement « d'alerte » tactique.*
- *Les camions de type GBC 180 transportent des stations de radiogoniométrie projetables qui permettent de localiser des émissions radio militaires à grande puissance situées à plusieurs centaines de kilomètres.*

NOTES

6E RÉGIMENT DU MATÉRIEL

Le 6e RMAT assure la réparation et l'entretien des véhicules et matériels de l'armée de terre afin de garantir leur maintien en condition opérationnelle.

Lieu d'implantation : Besançon.

Effectif total de l'unité : 1 100.

Date de création : 1985.

Devise : « *Seu pacem seu bella gero* » (« Servir dans la paix comme dans la guerre »).

Subordination organique : commandement de la maintenance des forces, Lille.

Mission : le 6e Régiment du matériel (6e RMAT) est un des régiments œuvrant à la maintenance des matériels de l'armée de terre. Il garantit la disponibilité technique des véhicules, de leur armement et des moyens de commandement, nécessaires à l'engagement des régiments.

Ses militaires, à la fois combattants aguerris et mécaniciens éprouvés, assurent la maintenance des équipements des régiments en métropole et en opération extérieure, en atelier comme dans les conditions les plus rustiques.

Le régiment est notamment équipé de VAB des Équipes légères d'intervention (VAB ELI), de Porteurs polyvalents lourds de dépannage (PPLD) qui ont la capacité de tracter tous types de véhicules, dont le char Leclerc.

Le 6e RMAT a été engagé en début d'année au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane.

Effectif défilant : 12 véhicules.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Vincent Monfrin, chef de corps du 6e RMAT.

Composition/articulation : P4 du chef de détachement ; P4 porte-étendard ; 2 P4 ; 2 VAB ELI ; 3 PPLD ; 2 semi-remorques porte-engins 50T et 1 porte-char TRM 700-100.





Infos complémentaires

- *Le TRM 700-100 utilisé par les mécaniciens du 6e RMAT est l'un des trois engins capables de transporter le char Leclerc.*
- *La nécessité d'assurer le soutien du matériel d'une armée en bataille a toujours existé. 2017 est l'année du centenaire de la première attaque massive de chars français à Berry-au-Bac dans l'Aisne. L'emploi nouveau de ces engins blindés a généré la mécanisation des armées et l'impulsion croissante du rôle des mécaniciens, dont les hommes du 6e RMAT sont les héritiers.*
- *Le 6e RMAT est le seul régiment à être jumelé avec un département français, le Jura.*

NOTES



5E RÉGIMENT DE CUIRASSIERS

Le 5e RC est la composante terrestre des forces françaises implantée dans le golfe Arabo-Persique.

Lieu d'implantation : Zayed Military City (Émirats arabes unis).

Effectif total de l'unité : 270.

Date de création : 1653.

Devise : *« Nec Pluribus Impar »* (« À nul autre pareil »).

Subordination organique : état-major interarmes des forces françaises aux Émirats arabes unis et État-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger (EMSOME), Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

Mission : le 5e Régiment de cuirassiers (5e RC) est un groupement tactique interarmes outre-mer formé d'une ossature de 57 permanents et d'un renfort de 213 militaires en mission de courte durée, provenant de régiments stationnés en France.

Il compte un escadron de commandement et de logistique, un sous-groupement blindé équipé de chars Leclerc et de blindés d'infanterie VBCI, un sous-groupement d'artillerie avec ses canons Caesar, renforcé d'une équipe de contrôle aérien avancé.

Le 5e RC constitue un réservoir de forces projetables et un point d'appui pour les forces déployées sur zone. Il participe aux missions de coopération bilatérale avec les pays de la région et contribue à la préparation opérationnelle des unités de métropole avec son centre d'entraînement au combat interarmes en milieu désertique et en zone urbaine.

Effectif défilant : 14 véhicules.

Autorité défilant en tête : général de brigade Philippe Delbos, commandant l'EMSOME.

Composition/articulation : VBLL du chef de détachement ; VBLL du chef de corps du 5e RC ; VBLL porte-étendard ; 1 VPC ; 3 VBCI ; 1 VBLL ; 3 chars Leclerc ; 3 VAB.





Infos complémentaires

- *Créé en 1653 et dissous en 1992, le 5e RC est reconstitué le 2 juin 2016 aux Émirats arabes unis. Il succède à la 13e demi-brigade de Légion étrangère qui a rejoint le camp du Larzac après 5 années de présence dans le golfe Arabo-Persique.*
- *Le 5e RC opère quotidiennement dans des conditions extrêmes, dans un environnement sableux où la saison chaude s'étend sur plus de 6 mois et les températures atteignent les 50°C.*

NOTES

ESCADRON DE DÉFENSE SOL-AIR 01.950

L'EDSA 01.950 assure la défense anti-aérienne des points sensibles en mettant en œuvre des systèmes d'armes sol-air moyenne portée et courte portée.

Lieu d'implantation : Istres.

Effectif total de l'unité : 133.

Date de création : 1987.

Subordination organique : CFA.

Mission : sur le territoire national, l'Escadron de défense sol-air 01.950 (EDSA) contribue au renforcement de la posture permanente de sûreté. Il participe aux dispositifs particuliers de sûreté aérienne mis en œuvre localement pour protéger un évènement particulier, les installations prioritaires de défense et les points d'intérêts vitaux de la Nation.

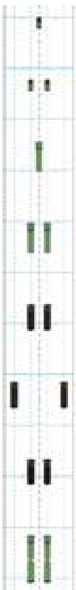
Pleinement intégré au sein du dispositif et de la chaîne de commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes, dès les premières phases et tout au long d'une opération extérieure, l'EDSA a pour mission de protéger les sites de haute valeur ou les forces déployées.

Il met en œuvre le missile sol-air de moyenne portée Aster 30 Mamba, et le système d'arme sol-air de courte portée Crotale Nouvelle génération (Crotale NG).

Effectif défilant : 14 véhicules.

Autorité défilant en tête : commandant Zlatko Bokanovic, commandant l'EDSA.

Composition/articulation : P4 du chef de détachement et porte-drapeau ; 2 P4 ; 3 modules de conduite de tir ; 4 modules de lancement terrestre ; 2 modules de rechargement terrestre ; 2 tracteurs avec unité d'acquisition et de tir (Crotale NG).

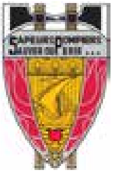




Infos complémentaires

L'EDSA 01.950 a participé au dispositif particulier de sureté aérienne des évènements du 14 Juillet et du salon du Bourget en 2016, ainsi qu'à la protection des stades pour l'EURO 2016.

NOTES



BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

- Avec plus de 8 500 soldats du feu, la BSPP est le plus grand corps de sapeurs-pompiers d'Europe et le troisième dans le monde, après ceux de Tokyo et New-York.
- En 2016, la BSPP a effectué plus de 477 000 interventions et sauvé plus de 27 000 vies.

Lieu d'implantation : Paris et les trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne).

Effectif total de l'unité : 8 500.

Date de création : 1811.

Devise : « Sauver ou périr ».

Subordination organique : préfet de police de Paris.

Mission : la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) est en charge de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Elle concourt à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels, ainsi qu'au secours d'urgence dans sa zone de compétence. La couverture opérationnelle interdépartementale de la brigade est un cas unique en France.

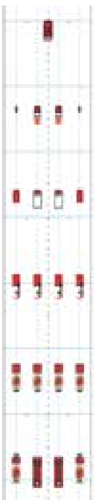
Cette mission s'étend à plus de 200 types d'interventions différentes, ce qui fait aujourd'hui du sapeur-pompier de Paris un généraliste du secours. La BSPP est engagée en détachements permanents ou temporaires en France ou à l'étranger. Elle y assure en outre la protection des militaires français, la défense des infrastructures, ainsi que la formation des détachements.

La BSPP est équipée du robot d'extinction à distance et du ballon captif. Doté de caméras, ce dernier permet d'anticiper l'évolution d'un sinistre de grande ampleur et de faciliter le sauvetage des victimes. En 2016, la BSPP a également équipé ses véhicules de nouvelles trousses de secours. Son groupe d'extraction spécialisé lui permet, en liaison avec les forces de sécurité, de porter secours en zone insécurisée.

Effectif défilant : 21 véhicules.

Autorité défilant en tête : général de brigade Philippe Boutinaud, commandant la BSPP.

Composition/articulation : VLRA du chef de détachement ; 2 motos et 2 véhicules Sapeurs-pompiers tout terrain (SPTT) ; 2 véhicules de liaison et 2 véhicules de secours et d'assistance aux victimes ; 4 véhicules de premiers secours ; 3 camions citernes ruraux et 1 fourgon mousse grande puissance ; 2 échelles pivotantes automatiques à nacelle et 2 bras élévateurs automatiques.





Infos complémentaires

- *Le 18 septembre 1811, Napoléon Ier confie la lutte contre les feux à Paris à un corps militaire, le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris. Il devient en 1867 le régiment de sapeurs-pompiers, lui-même transformé en brigade le 1er mars 1967. La BSPP a ainsi fêté cette année ses 50 ans.*
- *À l'été 2017, une nouvelle tenue de feu « rouge » équipera les sapeurs-pompiers. Cette tenue vise à améliorer la protection, l'ergonomie, l'aisance et la visibilité du sapeur-pompier en opération.*
- *Chaque année, la BSPP recrute près de 800 sapeurs-pompiers.*
- *Depuis les attentats qui ont frappé la France, la BSPP propose des sensibilisations aux « gestes qui sauvent », visant à permettre à chacun d'être acteur en situation de crise, sans pour autant se substituer aux services de secours d'urgence.*

NOTES

FANFARE DU RÉGIMENT DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Le régiment de cavalerie de la garde républicaine assure des missions de sécurité publique pour la préfecture de police, ainsi que des services d'honneur à cheval.

Lieu d'implantation : Paris.

Effectif total de l'unité : 52.

Date de création : 1802.

Subordination organique : régiment de cavalerie de la garde républicaine, Paris.

Mission : la fanfare de cavalerie de la garde républicaine escorte à cheval le Président de la République et les hôtes étrangers en visite officielle en France. Elle a pour particularité d'être la seule au monde à jouer au trot enlevé tandis que le reste du régiment défile au trot assis.

La fanfare de cavalerie de la garde républicaine est également présente, à pied, dans la cour du Palais de l'Élysée à l'occasion des visites officielles.

Effectif défilant : 38.

Autorité défilant en tête : capitaine Jacques Le Blay, trompette-major.

Composition/articulation : le trompette-major, chef de la fanfare ; 2 timbaliers ; au 1er rang, les 1res trompettes 1re reprise (7) ; au 2e rang, les 1res trompettes 1re reprise et 2e reprise (7) ; au 3e rang, les 1res trompettes 2e reprise (7) ; au 4e rang, les trompettes cors (5) et trompettes basses (2) ; au 5e rang, les trompettes basses (3) et les contrebasses (4).



Infos complémentaires

- *C'est un arrêté de 1802 qui instaura une garde municipale à Paris, au sein de laquelle servaient alors 4 trompettes et un trompette-maître. En 1849, le chef de corps de la garde républicaine demanda à Jean-Georges Paulus, un musicien de marine, de constituer une fanfare de 12 trompettes.*
- *La trompette de cavalerie servait de moyen de transmission sur les champs de bataille. Afin d'être aisément reconnaissable, le trompette arborait sur son casque une crinière rouge.*

NOTES

RÉGIMENT DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Le régiment de cavalerie de la garde républicaine réalise chaque année plus de 12 500 patrouilles et assure en moyenne 500 services d'honneur.

Lieu d'implantation : Paris.

Effectif total de l'unité : 535.

Date de création : 1802.

Subordination organique : commandement de la garde républicaine, Paris.

Mission : le régiment de cavalerie de la garde républicaine assure des missions de sécurité publique générale et des services d'honneur à cheval au profit des instances gouvernementales et des hautes autorités de l'État.

En outre, il mène des missions de surveillance de zones difficiles d'accès ou de secteurs touristiques mais également de sécurité ou de services d'ordre lors des grands rassemblements. Régulièrement sollicité lors d'événements d'envergure comme le Sommet du G20 ou à l'occasion de rencontres sportives importantes comme l'Euro 2016, le régiment dispose d'un peloton en alerte permanente pouvant être déployé dans le cadre de missions délicates telles que la recherche de personnes disparues.

Effectif défilant : 203.

Autorité défilant en tête : colonel Philippe Delapierre, chef de corps du régiment de cavalerie de la garde républicaine.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le commandant en second ; l'étendard et sa garde ; 1er escadron (à 66 sabres, remonté en chevaux alezans) ; 2e escadron (à 66 sabres, escadron remonté en chevaux bais) ; 3e escadron (à 66 sabres, escadron remonté en chevaux bais bruns).



Infos complémentaires

- *Chaque année, le régiment met en œuvre des postes à cheval saisonniers de sécurité publique sur tout le territoire national. Ainsi, du 15 juillet au 31 août, 18 postes à cheval renforceront la gendarmerie départementale dans des zones touristiques très fréquentées (massifs forestiers, sites côtiers).*
- *Les chevaux sont choisis avec grande attention puisqu'ils doivent mesurer 1,65 m au garrot minimum, être de robe franche et avoir de bons aplombs. Ces chevaux intègrent à l'âge de 3 ans le centre d'instruction équestre de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), où ils sont préparés pendant 2 ans avant d'intégrer le régiment de cavalerie pour l'apprentissage militaire. Ils deviennent ainsi aptes à progresser dans un environnement hostile (ville, foule) et à rester calme dans des ambiances difficiles : lumière artificielle, fumigènes, bruits, musiques puissantes ou détonations.*

NOTES

ANIMATION DE CLÔTURE

Opérationnels ensemble, jusque dans le domaine des musiques militaires.

L'animation de clôture du défilé du 14 Juillet met en valeur l'excellence des formations musicales militaires des différentes armées et de la gendarmerie. Sous la baguette du chef de musique hors-classe Jean-François Durand, la formation musicale rassemble des instrumentistes de la musique de la garde républicaine, de la musique de l'air, de la musique de la flotte, de la musique des sapeurs-pompiers de Paris, de la musique de la Légion étrangère, de la musique des transmissions, de la musique de l'arme blindée et cavalerie, de la musique de l'artillerie, de la musique des parachutistes et de la musique des troupes de marine.

La variété du répertoire a été rendue possible grâce aux arrangements réalisés par les musiciens militaires.

Programme :

- Marche militaire d'arrivée.
- *Nissa la Bella* : hymne de la ville de Nice écrit le 14 juillet 1903 par Menica Rondelly, joué en hommage aux victimes de l'attentat de Nice du 14 juillet 2016.
- *Taptöe* : marche militaire au tambour.
- « Medley » (pot-pourri) de musiques électroniques du groupe français Daft Punk.
- *C'est la fête* de Michel Fugain.
- Marche de départ.

DÉPART DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

À l'issue de l'animation de clôture du défilé, le GMP descend de son VLRA et, suivi de son porte-fanion et de son aide de camp, vient saluer le Président de la République, face à la tribune officielle.

Le Président de la République rejoint le GMP et répond à son salut.

Il gagne ensuite la tribune officielle où l'attend le cortège présidentiel.

SOMMAIRE DES FICHES THÉMATIQUES

NOTES

LE DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Chaque année depuis 1880, la République française célèbre la Nation le 14 juillet, date symbolisant à la fois l'émancipation et la souveraineté du peuple, mais aussi la réconciliation et l'unité nationale. Le défilé militaire du 14 Juillet devant le Président de la République fait donc partie de nos traditions républicaines. Cette célébration permet de renforcer le lien entre les citoyens français et leurs armées, mais aussi d'honorer ces hommes et ces femmes qui ont choisi de servir la France au travers d'un véritable engagement citoyen et patriote.

« Opérationnels ensemble » est le thème retenu cette année. A l'heure où la France doit faire face à une menace terroriste persistante, les armées et les forces de sécurité intérieure contribuent, ensemble, à assurer la sécurité des Français. Une interdépendance accrue entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure a conduit à davantage de coopération en matière de lutte antiterroriste. C'est donc dans un cadre de plus en plus interministériel que les missions de protection du territoire sont aujourd'hui menées. Le défilé du 14 Juillet permet de célébrer l'engagement de nos armées et de nos forces de sécurité intérieure, dans un contexte de déploiement important sur le territoire national.

Ensemble, en partenariat avec les forces des pays amis et alliés, nos forces sont engagées, hors des frontières, sur des théâtres éloignés, dans le cadre des opérations Chammal en Irak et en Syrie et Barkhane au Sahel. C'est grâce à une adaptation constante aux nouvelles menaces, à une préparation quotidienne et à une capacité d'anticipation, que nos militaires réalisent leurs missions.

Ce défilé permet non seulement de mettre en avant les hommes et les femmes qui servent la Nation, mais également de présenter leurs équipements, parmi les plus puissants et les plus modernes de l'armée française. Cent ans de technologie illustrent l'évolution des véhicules et des armes dont disposent les forces françaises. De la Grande Guerre à nos jours, l'armée française a toujours disposé d'équipements de pointe pour faire face aux défis du moment. Hier, l'armée française disposait du char Schneider CA1, de cuirassés de type Dreadnought ou encore du biplan de chasse SPAD S.XIII. Aujourd'hui, les chars Leclerc, les frégates multimissions ou encore les Rafale ont démontré leur efficacité en opérations, mais ont aussi acquis une reconnaissance mondiale, comme en témoigne la signature de contrats de vente de Rafale avec l'Inde et de sous-marins Shortfin Barracuda avec l'Australie l'année dernière.

Le 14 Juillet est donc un rendez-vous privilégié pour rendre hommage à nos forces, qui ont plus que jamais leur place au cœur de la Nation.

NOTES

OPÉRATIONNELS ENSEMBLE, POUR UNE PAIX D'AVANCE

« Parmi les forces vives de la nation que, dès mon installation, j'ai souhaité saluer, j'ai voulu donner le premier rang aux armées françaises », a déclaré le Président de la République lors de sa visite aux troupes engagées dans l'opération Barkhane le 19 mai dernier.

Combattants de première ligne, combattants du soutien, opérationnels quelle que soit leur spécialité, opérationnels aux côtés des armées des pays partenaires et des Alliés, les soldats français sont mobilisés sur tous les fronts à un niveau d'engagement inédit.

30 000 militaires sont déployés à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières. Engagés dans des situations souvent complexes et difficiles, ils font face à leurs responsabilités avec détermination et sens du service. Ils opposent la force légitime à la violence. Ils protègent et ils sauvent.

La paix se conquiert et se protège. L'accélération du tempo des engagements et la multiplication des crises mettent les armées aujourd'hui sous tension et nécessitent de les renforcer et de les adapter à la nouvelle donne sécuritaire.

Pour permettre d'assurer une paix durable, gagner la guerre ne suffira pas. Une stratégie basée sur les seuls effets militaires ne pourra jamais agir sur les racines de la violence, lorsque celles-ci s'ancrent dans le manque d'espoir, d'éducation, de justice, de développement ou de gouvernance. Lors de sa visite au Mali, le Président de la République avait estimé que « c'est en chassant du continent la famine, le manque d'éducation, la grande pauvreté que nous éliminerons le plus sûrement ce qui germe sur ce sol : l'islam radical, les trafics de drogue et d'êtres humains, le terrorisme ».

NOTES

1917 - 2017 : 100 ANS DE TECHNOLOGIE

L'entrée en guerre des États-Unis est un tournant dans la Grande Guerre, comme l'innovation qui favorise la bascule stratégique vers la victoire. L'année 1917 voit en effet le premier engagement de chars français, ou encore le développement de techniques efficaces pour contrer la guerre sous-marine à outrance engagée par la marine allemande.

L'innovation technologique fut et reste un facteur clé de l'autonomie stratégique de la France. Elle permet aux armées françaises de conserver une longueur d'avance et de faire la différence.

Ainsi, le Schneider CA1, conçu pour l'appui et la protection des fantassins, ou encore le char Saint-Chamond et son puissant canon de 75 mm, ont laissé la place aux VBCI (Véhicule blindé de combat d'infanterie) ou au Leclerc, seul char au monde capable de tirer à 50 km/h, conjuguant grande maniabilité et puissance de feu. Le programme Scorpion, en cours de développement, vise pour sa part à assurer la modernisation des groupements tactiques interarmes.

La guerre sous-marine menée contre le trafic maritime marchand menaçait la logistique des alliés. C'est là encore de l'innovation en 1917 que viendra la solution, avec le développement de techniques de camouflage, ou encore l'apparition de l'hydrophone, ancêtre du sonar. Aujourd'hui encore, c'est l'innovation qui permet à la marine de conserver son avance technologique, avec par exemple les futures frégates de taille intermédiaire ou les travaux sur le système de lutte anti-mines du futur, qui combinera un bateau mère et des drones.

Dans le domaine aéronautique, un pionnier de l'aviation militaire et premier stratège de l'air, Clément Ader, développait déjà avant la Grande Guerre les principes de supériorité aérienne. Après plus de cent ans de tradition et d'expertise aéronautique française, le Rafale est l'un des avions de combat les plus performants et l'avion le plus polyvalent au monde. Résultat d'années de recherche, le Rafale fait actuellement la démonstration de ses capacités opérationnelles dans l'opération Chammal. L'innovation ne s'arrête pas là avec la qualification en cours du Rafale au standard F3-R ou encore les travaux de recherche sur le Système de combat aérien du futur.

La Direction générale de l'armement (DGA) coordonne les efforts en matière de recherche et d'innovation de défense. Elle fédère et encourage le travail collaboratif entre acteurs civils et militaires. Pour préparer l'avenir elle explore les grands domaines technologiques, comme l'intelligence artificielle, les capteurs cognitifs et la réalité virtuelle. En réseau avec les armées et les industriels, la DGA conduit la réflexion pour identifier les menaces, définir les solutions possibles en termes d'équipements et de modes opératoires. Elle investit chaque année 730 millions d'euros dans les études amont afin d'obtenir les ruptures technologiques nécessaires pour conserver la supériorité opérationnelle.

LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES

À la suite des attentats perpétrés sur le territoire français depuis 2015, l'engagement des armées a sensiblement augmenté contre les groupes terroristes à l'extérieur comme à l'intérieur des frontières. Nos armées ont été mobilisées à un degré très élevé et les militaires français, déjà déployés dans plusieurs opérations extérieures, ont été engagés de manière inédite et durable sur le territoire national.

Lancée à la demande du Président de la République en janvier 2015, l'opération Sentinelle mobilise à ce jour de 7 000 à 10 000 militaires en appui des forces de sécurité intérieure, selon la nouvelle posture de protection du territoire par les armées, définie par la doctrine d'emploi des forces sur le territoire national refondue en 2016. Les postures permanentes de sécurité maritime et de sûreté aérienne ont été renforcées, et des postures terrestres et cyber ont été créées.

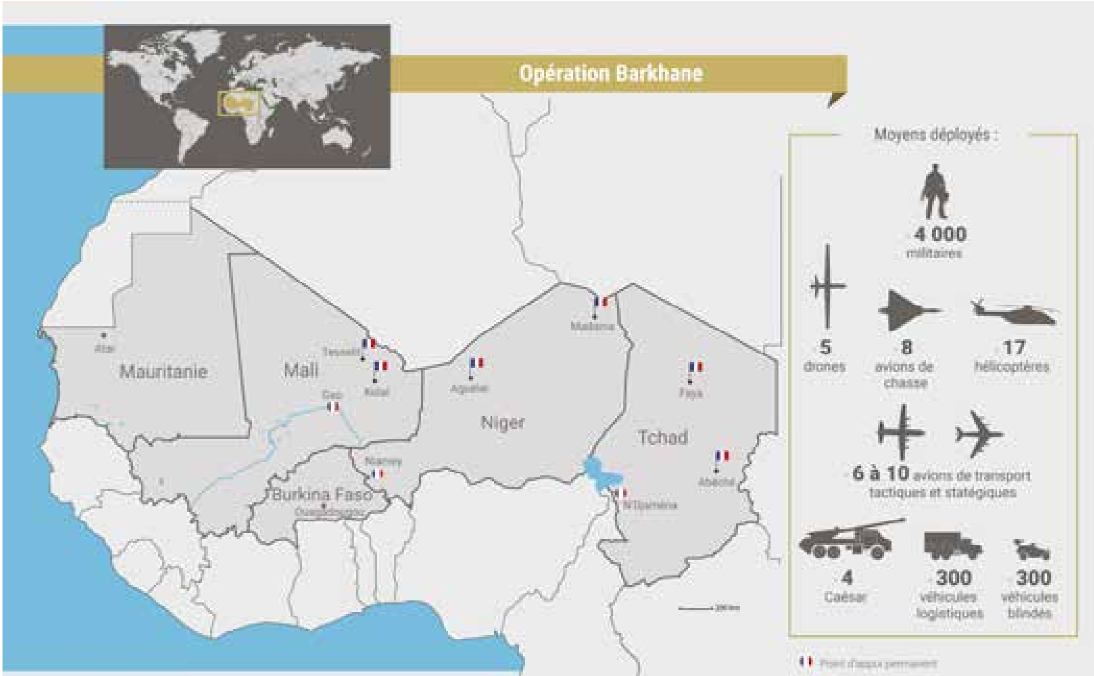
Environ 13 000 militaires au total sont ainsi engagés en permanence dans ces missions de protection du territoire national, opération Sentinelle, postures permanentes, missions de lutte contre les trafics illicites et missions de service public destinées à porter secours aux populations.

Dans le même temps, les forces armées françaises poursuivent leur engagement à l'extérieur du territoire. Plus de 6 000 militaires sont déployés en opérations extérieures. La France mène des actions de contre-terrorisme au Levant, avec l'opération Chammal, et dans la bande sahélo-saharienne, avec l'opération Barkhane.

La France contribue également, dans le cadre de l'Union européenne, à des opérations liées à la crise migratoire en Méditerranée. Elle participe, sous mandat des Nations unies, à des opérations de stabilisation et de maintien de la paix comme au Liban avec l'opération Daman. En avril 2017, la France a pris le commandement de la coalition navale internationale, la *Combined Task Force 150*. Sa mission principale est de lutter contre les trafics et activités illicites liées au terrorisme, de la mer Rouge jusqu'à la corne de l'Afrique, et de garantir la sureté des espaces maritimes.

Elle appuie des missions de l'ONU et contribue à la reconstruction des forces armées, comme en République centrafricaine. Dans le cadre du traité de l'Atlantique nord, la France prend également part au déploiement des forces de présence non permanentes sur le territoire de certains Alliés.

Au total, plus de 30 000 militaires sont déployés en opérations extérieures, pour des missions de protection du territoire national et dans les forces de souveraineté et de présence, dans nos outre-mers et à l'étranger.



Missions :

- Appuyer les forces armées des pays partenaires de la bande sahélo-saharienne dans la lutte contre les groupes armés terroristes ;
- Empêcher la reconstitution de sanctuaires terroristes dans la région.

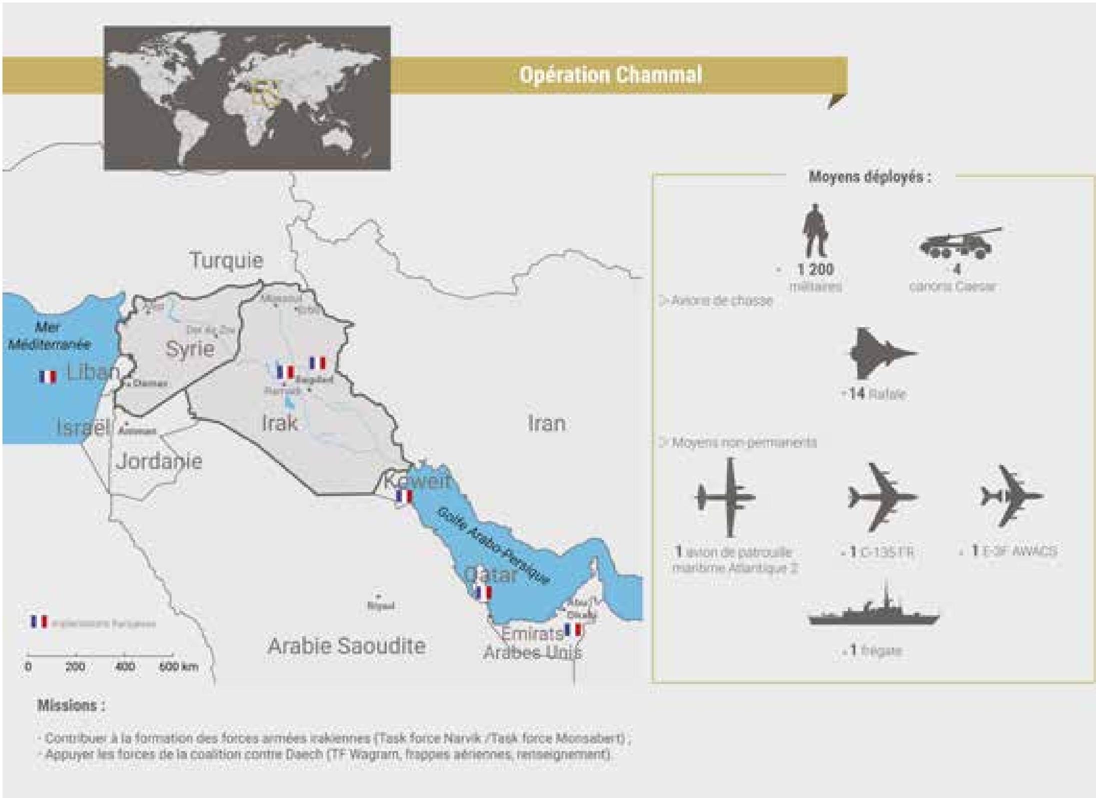
OPÉRATION BARKHANE

Lancée le 1er août 2014, l'opération Barkhane lutte contre les groupes armés terroristes dans la bande sahélo-saharienne, en appui et en partenariat avec les États de la région. Elle succède à l'opération Serval, conduite au Mali à la demande du président malien, dès le 11 janvier 2013 et dont les objectifs ont été atteints. La progression des groupes terroristes a été stoppée, l'État malien a recouvert son intégrité territoriale et sa souveraineté, les décisions internationales ont pu être mises en œuvre avec la montée en puissance de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et de la mission de formation européenne EUTM (European Training Mission) Mali.

Afin de lutter dans la durée contre les groupes armés terroristes et contre le caractère transfrontalier de cette menace, une nouvelle organisation opérationnelle a été mise en œuvre. Dans une logique d'appropriation progressive de la problématique sécuritaire par les États du « G5 Sahel » (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) et en coordination avec eux, la France a réorganisé son dispositif dans la bande sahélo-saharienne. Il repose désormais sur trois points d'appui permanents, Gao (Mali), à Niamey (Niger) et N'Djamena (Tchad), à partir desquels des détachements sont déployés sur des bases avancées temporaires, aux côtés des soldats des États concernés.

4 000 militaires français sont engagés ainsi que des moyens terrestres conséquents (blindés et véhicules logistique), des moyens d'appui (avions de chasse, hélicoptères d'attaque, artillerie), de transport (ravitailleur en vol, hélicoptères de manœuvre, avions de transport tactique) et de renseignement (drones MALE Reaper, Atlantique 2).

La force Barkhane mène des opérations visant à réduire la liberté d'action des terroristes et à les priver de leurs moyens de combat. Elle appuie les forces armées locales et internationales et les accompagne pour préparer les engagements et construire leurs armées de demain. Grâce aux progrès des partenaires, des patrouilles communes sont d'ores et déjà mise en œuvre. Ces initiatives favorisent notamment la mise en place du mécanisme opérationnel de coopération avec les groupes armés signataires, instrument prévu par l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, dont le but est le renforcement durable de la sécurité des populations.



Opération Chammal
Moyens déployés :
1 200
militaires
4
canons Caesar
> Avions de chasse
14 Rafale
> Moyens non-permanents
1 avion de patrouille maritime Atlantique 2
1 C-135 FR
1 E-3F AWACS
1 frégate
Turquie
Mer Méditerranée
Syrie
Liban
Damas
Israël
Amman
Jordanie
Irak
Bagdad
Iran
Koweït
Golfe Arabo-Persique
Qatar
Riyad
Arabie Saoudite
Emirats Arabes Unis
Abu Dhabi
0
200
400
600 km
Missions :
- Contribuer à la formation des forces armées irakiennes (Task force Narvik /Task force Monsabert) ;
- Appuyer les forces de la coalition contre Daech (TF Wagram, frappes aériennes, renseignement).

OPÉRATION CHAMMAL

Depuis le 19 septembre 2014, à la demande du gouvernement irakien et sur ordre du Président de la République, la France s'est engagée dans la lutte contre Daech, au sein d'une coalition internationale regroupant une soixantaine de pays. Chammal est le nom de la participation française à l'opération *Inherent Resolve*.

Au Levant, l'opération Chammal mobilise près de 1 200 militaires et repose sur deux piliers complémentaires, l'appui et la formation. Le pilier « appui » soutient les troupes engagées au sol contre le groupe terroriste et frappe ses capacités militaires. 14 Rafale de l'armée de l'air et de la marine nationale sont déployés sur les bases aériennes en Jordanie et aux Émirats arabes unis. Un avion de patrouille maritime Atlantique 2, un avion de détection et de contrôle aéroportés E3F (AWACS) et un appareil de ravitaillement en vol Boeing C135-FR complètent ce dispositif aérien.

Depuis octobre 2016, un appui terrestre, sous la forme d'un détachement d'artillerie composé de 4 canons Caesar, est engagé en Irak pour soutenir les forces irakiennes et participer à la reprise de la ville de Mossoul.

Ces moyens aériens et d'artillerie, complétés par une frégate de la marine nationale en Méditerranée orientale et, ponctuellement, le groupe aéronaval comme en 2016, permettent à la France de renforcer son appréciation autonome de la situation, d'appuyer directement les troupes au sol et de mener des frappes planifiées en coordination avec les alliés au Levant.

Depuis plus de deux ans d'opération, les frappes aériennes ont permis de détruire plus de 2 000 objectifs. L'artillerie a réalisé plus de 1 200 missions de tir d'éclairement, d'interdiction ou de destruction. Sous cette pression militaire et face à l'avancée des forces locales de sécurité, l'organisation terroriste est désormais contrainte à adopter une posture défensive. Daech recule partout.

Pour le pilier « formation », des instructeurs français sont présents à Bagdad et à Erbil où ils dispensent, entre autres, des formations dans les domaines de la lutte contre les engins explosifs et du combat et également des conseils sur le fonctionnement des états-majors qui ont la responsabilité de conduire les opérations.

L'engagement des moyens français déployés dans l'opération Chammal participe à l'effort de la coalition, concentrée aujourd'hui sur le soutien aux offensives visant à reprendre Mossoul en Irak et les territoires tenus par l'organisation terroriste en Syrie, dont la ville de Raqqa.



La protection du territoire national
13 000 militaires sur le territoire national
Sentinelle : 10 000
Déploiement :
52 UFM en Ile-de-France
52 UFM en région
Réserve stratégique :
50 UFM en alerte
participation des autres armées, Directions et Services
7 000 militaires déployés en permanence sur le territoire national sur les 10 000 mobilisés en appui des forces de sécurité intérieure.
UFM : Unité de force militaire
> 1 UFM = 50 hommes
Dispositif statique :
> surveillance devant les écoles et les lieux de cultes
Dispositif dynamique :
> surveillance des écoles
> surveillance des lieux de cultes
> patrouille complet de secteur
> patrouille dans les gares
> patrouille en voiture / à pied
Les postures permanentes : 3 000
Sûreté aérienne
> surveillance de l'espace aérien national
> assistance aux aéronefs en difficulté
> interception
Sauvegarde maritime
> lutte contre les menaces susceptibles de venir de la mer (terrorisme, narcotrafic, ...)
> défense de la souveraineté et des droits souverains en mer
> maîtrise des risques liés à l'activité maritime (accidents de mer, pollution,...)
2 500 militaires
Opérations ponctuelles
Harpie
Titan
Héphaïstos
500 militaires

LA PROTECTION DU TERRITOIRE NATIONAL ET DES INTÉRÊTS NATIONAUX

Le déclenchement de l'opération intérieure Sentinelle en janvier 2015 a constitué une réponse forte de l'État aux attaques terroristes dirigées contre la Nation, afin de protéger les Français de la menace terroriste à l'intérieur des frontières. Alors que 800 soldats environ contribuaient au plan Vigipirate à la veille des attaques, 10 000 hommes ont été mobilisés en quelques jours par le déclenchement du contrat de protection par le Président de la République.

Le niveau sans précédent de cette menace globale et durable a nécessité un rééquilibrage de la réponse opérationnelle sur le territoire, mis en place par la doctrine d'emploi des forces refondue en 2016. Conséquence nécessaire de cette rupture stratégique, l'instauration d'une posture permanente de protection terrestre a permis de fixer les principes d'action qui président désormais au déploiement des forces armées sur le territoire national.

La contribution des armées à Sentinelle s'appuie sur une chaîne de commandement aux niveaux stratégique, opératif (zone de défense et de sécurité) et tactique (états-majors tactiques), au service de l'autorité civile en charge de la sécurité intérieure. Les forces armées sont ainsi réquisitionnées par les autorités administratives qui formulent leurs demandes en termes d'effets à obtenir. Le commandement militaire affecte alors les moyens nécessaires et dirige les opérations. La création du commandement terre pour le territoire national en 2016 permet, dans son domaine de compétence, d'anticiper, conseiller et améliorer la coordination de l'ensemble des acteurs.

Les armées interviennent par ailleurs depuis de nombreuses années sur le territoire national au titre des missions permanentes de protection, notamment de sûreté aérienne et de protection des approches maritimes, ainsi que par une action des forces de souveraineté et de présence dans nos territoires ultra-marins. Elles concourent également aux plans gouvernementaux d'aide aux populations en cas de catastrophes naturelles.

Enfin et surtout, la dissuasion, servie par les forces stratégiques nucléaires, assure la protection ultime de nos intérêts vitaux.

Tous les livres blancs sur la défense depuis 1958 ont mis en valeur le rôle et la mission des armées dans la défense et la protection du territoire national et de sa population. Le Livre blanc de 2013 a ainsi confirmé l'inscription de la fonction de protection au rang des cinq priorités de notre stratégie de défense.

Par ailleurs, l'apparition de nouvelles menaces susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale dans le domaine cyber a conduit le législateur à ériger la cyberdéfense en priorité nationale. Le ministère des armées prend toute sa part dans cet effort interministériel de protection des intérêts nationaux dans l'espace cybernétique.

NOTES

OPÉRATION SENTINELLE

L'opération Sentinelle est lancée le 12 janvier 2015 à la demande du Président de la République, afin de protéger les Français de la menace terroriste en assurant la sécurité des lieux sensibles sur le territoire national. Cette opération intérieure mobilise 7 000 militaires en permanence, effectif susceptible d'être rehaussé à 10 000 hommes en 72h sur décision du chef des armées.

Cette mobilisation sans précédent des armées a nécessité le vote par le Parlement d'une actualisation de la loi de programmation militaire, promulguée le 28 juillet 2015. Elle définit les dispositions nécessaires au recrutement de soldats supplémentaires et à l'effort d'équipement qu'implique une opération de cette envergure. Des travaux parlementaires et des réflexions sur les retours d'expérience ont permis en 2016 d'adapter Sentinelle aux spécificités du territoire national. La loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé et le terrorisme et la loi du 28 février 2017 relative à la sécurité publique ont clarifié les conditions d'ouverture du feu pour le soldat en opération sur le territoire national. L'adoption de modes d'action plus dynamiques vise à renforcer l'effet dissuasif du dispositif.

L'opération Sentinelle constitue une réponse adaptée à la continuité de la menace entre les théâtres extérieurs et le territoire national : elle permet d'assurer la sécurité intérieure de la même manière qu'elle garantit sa sécurité extérieure, volets inséparables de la défense de la France.

Les soldats de Sentinelle agissent en complément et en étroite collaboration avec les forces de sécurité intérieure. Ils sont placés sous l'autorité administrative du ministre de l'Intérieur et sous commandement opérationnel du chef d'état-major des armées. Cette opération permet la mise en œuvre de savoir-faire militaires propres pour lutter contre le terrorisme et fait ainsi bénéficier la sécurité nationale des compétences spécifiques de nos armées.

NOTES

LES RÉSERVISTES DE LA GARDE NATIONALE

La situation sécuritaire en France depuis les attentats de 2015 et 2016 a imposé le renforcement, dans la durée, des missions de défense et de sécurité sur le territoire national par les forces de sécurité intérieure et les armées. Pour leur part, les armées sont également engagées sur plusieurs théâtres d'opérations extérieures. La simultanéité de ces opérations a mis en évidence le besoin d'accroître la contribution des réservistes à ces missions, en renforçant les militaires d'active. A la suite de l'attentat de Nice, le 14 juillet 2016, il a été décidé de regrouper les réserves armées au sein de la garde nationale. Outre une participation accrue des réservistes au renforcement de la sécurité des Français, la garde nationale apporte une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse et favorise la cohésion nationale en développant l'esprit de résilience face aux menaces actuelles.

Officiellement créée le 13 octobre 2016, la garde nationale donne un nouvel élan à la politique de rénovation en profondeur des réserves opérationnelles du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur, en les développant et en renforçant leurs capacités. Elle est intégrée aux forces existantes et rassemble tous les réservistes ayant vocation à porter une arme, soit dans la réserve opérationnelle des Armées, soit dans la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale ou dans la réserve civile de la police nationale relevant du ministère de l'Intérieur.

La Garde nationale repose donc sur deux « piliers », Défense et Intérieur, dont le volume des réservistes doit être augmenté et la disponibilité améliorée. L'objectif est ainsi de constituer un réservoir de 85 000 réservistes portant les armes contre 65 000 actuellement et d'être en mesure de mobiliser quotidiennement, en cas de besoin, plus de 9 000 réservistes, au lieu de 6 000 aujourd'hui , en renfort des unités d'active.

Pour accompagner la montée en puissance de la garde nationale et favoriser l'engagement des réservistes, plusieurs mesures ont été prises, notamment sur le plan budgétaire. Des mesures financières d'attractivité ont été mises en œuvre pour inciter les jeunes à s'engager (participation au financement du permis de conduire ; allocation d'études spécifique, etc.) et les fidéliser (prime). Elles se cumulent avec la solde que le réserviste perçoit au titre de son activité. Parallèlement, des mesures à destination des employeurs ont été décidées afin de faciliter l'engagement des salariés.

NOTES

LA DÉFENSE EN CHIFFRES

Dans le respect de la **loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019**, de son actualisation en 2015 et des décisions prises par le Président de la République à la suite des attentats de 2015 et de 2016, le budget du ministère des armées a été abondé de **600 millions d'euros en 2017** par rapport à la loi de finances pour 2016, le portant ainsi à **32,7 milliards d'euros hors pensions**. Le budget du ministère des armées représente **13,6 % du total du budget général de l'État** pensions comprises.

Le budget de la défense français représente environ **1,85% du PIB** en 2016, en prenant en compte les pensions et les opérations extérieures. La France est ainsi le **troisième pays de l'OTAN** au niveau des dépenses militaires, derrière les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Les 22 pays de l'Union européenne membres de l'OTAN (hors Royaume-Uni) consacrent au total près de 189,9 milliards de dollars à la défense, soit 1,3% de leur PIB total.

Le budget du ministère traduit les priorités fixées par le Président de la République au bénéfice des unités opérationnelles, du renseignement, de la cyberdéfense et du renouvellement des équipements. Le budget doit aussi permettre d'adapter les moyens des forces déployées sur le territoire national, mais aussi hors de nos frontières, dans le cadre de l'intensification des efforts opérationnels dans le Levant et au Sahel.

Le budget 2017 permettra également d'assurer la montée en puissance du volet ministère des Armées de la Garde nationale (40 000 réservistes opérationnels en 2018), la mise en œuvre des mesures relatives à l'amélioration de la condition du personnel et la poursuite de l'expérimentation du Service militaire volontaire (SMV).

Par ailleurs, le ministère des armées suscite et accompagne l'innovation industrielle et technologique. **En 2017, il consacre 4,9 milliards d'euros à la Recherche et développement.** Le ministère soutient notamment les programmes de recherche duaux dans le cadre du Pacte Défense-PME.

En 2016, le ministère des armées employait 265 458 personnes, dont **77 % de militaires** (205 121) et **23 % de civils** (60 337).

Les femmes sont aujourd'hui près de 55 000 au sein du ministère des armées (20,4 %). Elles sont un peu plus de 30 000 à servir dans les armées. **Les femmes représentent ainsi 15,3 % du personnel militaire et 38 % du personnel civil**.

Environ 30 000 militaires sont actuellement engagés, en opération extérieure (6 100), dans nos forces prépositionnées (10 800) et dans la protection du territoire national (13 000).

NOTES

MATÉRIELS MAJEURS

RAFALE

Le Rafale se caractérise par sa polyvalence lui permettant de réaliser l'ensemble des missions de l'aviation de combat.

Ses qualités ont été démontrées sur tous les théâtres d'opérations et plus récemment en Irak et en Syrie ainsi que dans l'ensemble de la bande sahélo-saharienne.

Par ailleurs, le Rafale est un succès à l'exportation avec plusieurs contrats depuis 2015 :

- Qatar : contrat de 24 avions (6,3 Mds €) ;
- Égypte : contrat de 24 avions (5,2 Mds €) ;
- Inde : contrat de 36 avions (8 Mds €).

A400M

L'A400M est le résultat du besoin commun exprimé par sept pays d'un nouvel avion de transport militaire ayant des capacités tactiques et logistiques aux performances uniques.

La polyvalence des appareils engagés dans l'opération Barkhane témoigne de la plus-value opérationnelle de ce programme. L'armée de l'air a d'ores et déjà reçu 11 A400M Atlas.

TIGRE

Déployé sur les théâtres d'opérations de façon continue depuis 2009, l'hélicoptère de combat Tigre offre à l'armée de terre un avantage opérationnel majeur.

Ses capacités, en termes de puissance et précision des feux ainsi que son autonomie, constituent un atout de premier ordre pour les unités terrestre engagées au Mali, doublé en outre d'un effet dissuasif.

NH90

Le NH90 TTH (Tactical Transport Helicopter), baptisé Caïman dans l'armée de terre, est un hélicoptère européen, fruit de la coopération entre les pays membres de l'OTAN, qui permet à la France de renouveler sa flotte d'hélicoptères de manœuvre et d'assaut.

Le NH90 se décline en deux versions ; une version transport tactique pour l'armée de terre et une version lutte anti-surface et anti-sous-marine pour la marine nationale.

C'est un hélicoptère polyvalent et *combat proven* à la pointe de la technologie, déployé au Mali au sein de l'opération Barkhane depuis 2014.

VBCI

Remplaçant l'AMX-10P chenillé, le Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) est adapté aux situations opérationnelles auxquelles sont confrontées les unités d'infanterie.

Combat proven, il a rempli avec succès ses missions en Afghanistan, au Liban et surtout plus récemment au Mali.

Le VBCI offre à l'armée de terre de grandes capacités d'observation et de feu ainsi qu'un haut niveau de protection.

Adapté au système FELIN depuis 2013, il est doté des systèmes d'information lui permettant de constituer l'un des maillons de numérisation de l'espace de bataille (programme SCORPION).

CAESAR

Le Camion équipé d'un système d'artillerie (Caesar) est l'élément clé de l'artillerie pour l'appui-feu au contact.

Sa précision et sa capacité d'appui-feu longue portée ont été largement démontrées récemment au Levant, et sa grande mobilité a été un avantage opérationnel majeur pour l'armée de terre au Mali.

Ses qualités ont été confortées par des commandes à l'export à destination de la Thaïlande, de l'Arabie Saoudite, et de l'Indonésie.

NOTES

MATÉRIELS MAJEURS

LRU

Le Lance-roquettes unitaire (LRU) complète les moyens d'appui-feu en permettant en permanence des frappes de grande précision et à grande distance.

Le LRU est issu de la revalorisation du lance-roquettes multiples, conduite en coopération avec l'Allemagne et l'Italie.

Il est actuellement déployé dans la bande sahélo-saharienne.

LECLERC RÉNOVÉ

Premier char de 3e génération, le Leclerc constitue l'essentiel d'un système d'arme novateur. Aux traditionnelles capacités de feu (tir sur cibles fixes à 4 000 m en roulant), de mobilité et de protection, s'ajoute celle de l'information du commandement grâce à l'informatique de bord et à la transmission des données dont il dispose.

Il est actuellement déployé en Estonie dans le cadre de la posture de présence avancée renforcée de l'OTAN.

Partie intégrante du programme SCORPION, 200 Leclerc rénovés seront livrés à partir de 2020.

PORTEUR POLYVALENT LOURD DE DEPANNAGE (PPLD)

Le programme Porteurs polyvalents terrestres (PPT) vise à doter l'armée de terre d'une nouvelle flotte de camions blindés, en offrant à l'équipage une protection adaptée et les derniers systèmes de communication. Les PPT assurent les ravitaillements logistiques sur les théâtres d'opération, le transport ou l'évacuation de personnel en condition opérationnelle, la maintenance et l'évacuation de véhicules immobilisés. Déclinés en quatre versions, ils sont projetables par Bâtiment de projection et de commandement (BPC) ou A400M. Ils sont actuellement déployés au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane.

Le PPLD permet le halage d'autres véhicules immobilisés à l'aide d'un treuil de 18 tonnes, le levage jusqu'à 12 tonnes à l'aide d'une grue et le remorquage des principaux véhicules en services (notamment du VBCI).

NOTES

SONDAGES DE LA DÉFENSE

PERCEPTION DES MENACES

La menace terroriste reste particulièrement inquiétante, puisqu'elle est citée comme étant la menace la plus préoccupante par **79% des Français** (IFOP-DICoD, mai 2017).
Les territoires sous influence de Daech au Proche et Moyen-Orient (Irak, Syrie, Iran, Liban, Israël, Egypte, Yémen) sont cités comme étant la zone géographique la plus menaçante pour les intérêts de la France par 61% des Français (IFOP-DICoD, mai 2017).

IMAGE DU MINISTERE DES ARMÉES

Le ministère des armées est considéré comme performant et dynamique par une majorité des Français (IFOP-DICoD, mai 2017).

IMAGE DES ARMÉES

88% des Français ont une bonne image des armées (IFOP-DICoD, mai 2017), score en constante augmentation depuis 2014 (+13 points en 3 ans), et qui atteint cette année un niveau record.
Les armées françaises sont considérées comme efficaces **(80%),** formées de cadres compétents **(79%)**, capables d'assurer la protection de la France et des Français **(76%)**, et complémentaires entre elles **(74%)** (IFOP-DICoD, mai 2017).
La qualité des soldats est le principal point fort de nos armées selon **70 % des Français** (IFOP-DICoD, mai 2017).

LES MISSIONS DE NOS ARMÉES

Les missions considérées comme prioritaires pour les forces armées sont les suivantes :

- la destruction d'un foyer de terrorisme menaçant la France (**90%**, soit une augmentation de 11 points depuis 2012) ;
- la protection des Français sur le territoire national **(87%)** ;
- le secours en cas de catastrophes **(87%)** ;
- la libération d'otages français **(82%)** ;
- la lutte contre les cyber-attaques et le cyber-terrorisme **(80%)**.

Une très large majorité des Français **(86 %)** approuve les opérations de lutte contre Daech en Irak et en Syrie (IFOP-DICoD, mars 2017).
77 % des Français approuvent l'opération Sentinelle sur le territoire national (IFOP-DICoD, mars 2017).
80 % des Français font confiance aux armées pour intervenir sur le territoire national en cas d'attaque terroriste (IFOP-DICoD, mars 2017).

EUROPE DE LA DÉFENSE

68 % des Français considèrent que l'Europe de la Défense doit se construire dans le cadre global de l'OTAN (IFOP-DICoD, mai 2017).
Une participation commune aux opérations extérieures doit être la priorité pour l'Europe de la Défense, selon **54 %** des Français (IFOP-DICoD, mai 2017).

LE BUDGET ET LES ATTENTES

Compte tenu du contexte actuel, 66% des Français sont en faveur d'une augmentation et d'une modernisation des forces conventionnelles françaises pour en maintenir la crédibilité.
55% des Français considèrent le budget actuel de la Défense insuffisant pour que les armées puissent remplir leurs missions de défense (IFOP-DICoD, mai 2017), un score en augmentation de 20 points depuis 2012.
82 % des Français souhaitent que le budget de la Défense soit maintenu ou augmenté (IFOP-DICoD, mars 2017).

RÉSERVE, GARDE NATIONALE ET JEUNESSE

La garde nationale est aujourd'hui connue par **85%** des Français, et la réserve militaire par **78%** (IFOP-DICoD, mai 2017).
50% des Français ont aujourd'hui connaissance d'une augmentation des recrutements dans la réserve (IFOP-DICoD, mai 2017).
Parmi les plus jeunes d'entre eux, **43 %** pourraient envisager d'intégrer la réserve militaire (CSA-DICoD, mars 2017).
54 % des jeunes de moins de 30 ans s'intéressent aux questions de défense (CSA-DICoD, mars 2017).

DICoD

Délégation à l'information et à la communication de la Défense

Chef de projet : lieutenant Marie Pérochain
Chef de projet adjoint : Anaïs Gillot
Directeur artistique : Jean-Charles Mougeot
Iconographe : Christophe Deyres
Chef de fabrication : Jean-François Munier
Impression : Pôle graphique de Paris
Création DICoD - juillet 2017



14 JUILLET 2017